l'unité

L'HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE

M 2805 - N° 629 - 8 F

3 JANVIER 1986

L'HOMME DE L'ANNÉE

HARLEM DESIR: "NON LA FRANCE N'EST PAS RACISTE"

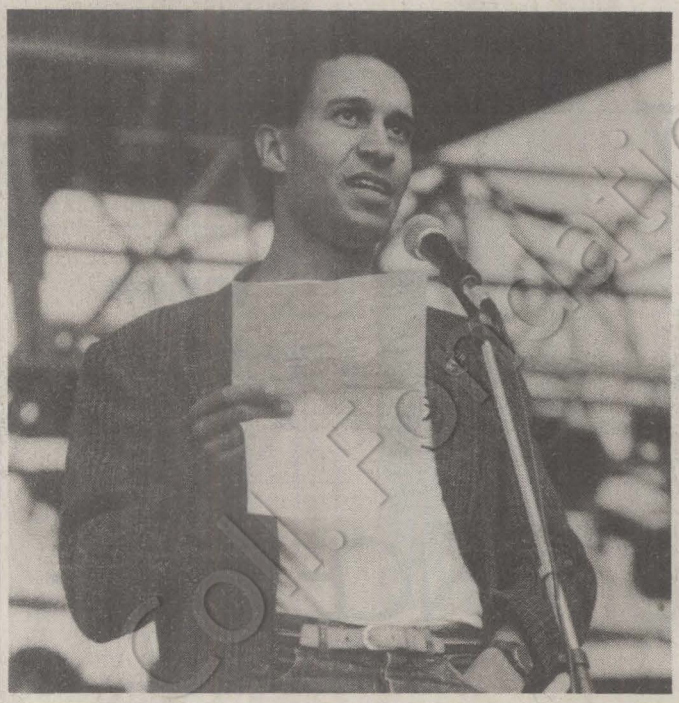

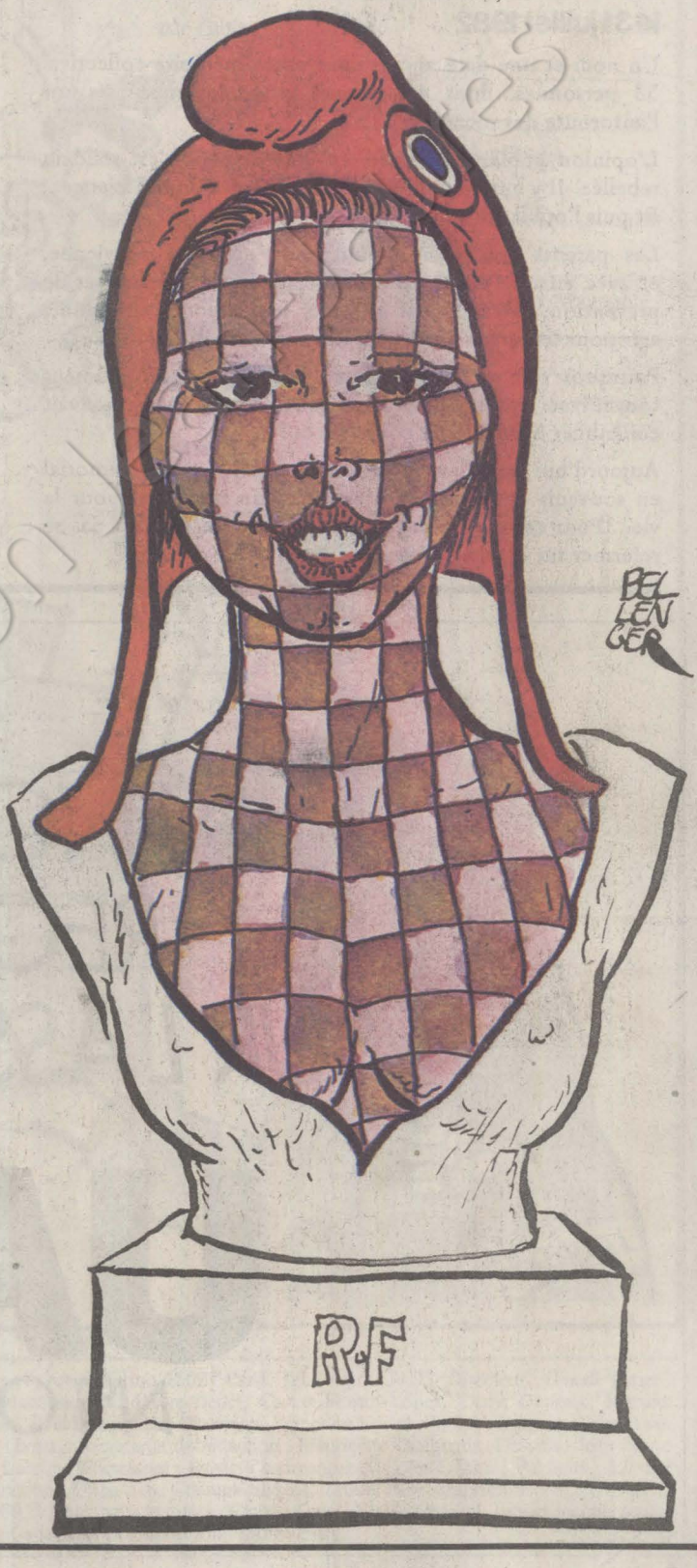

Remarques sur les racismes

PAR FRANÇOIS CHATELET

Mémorial pour l'Avenir

Aire de Le Curney
Autoroute A 6, sens Paris-Lyon, au sud de Beaune

Beaune,
le 31 juillet 1982

Un nom et une date ancrés dans notre mémoire collective. 53 personnes, dont 46 enfants et adolescents tués sur l'autoroute des vacances.

L'opinion publique heurtée, en état de choc s'est soudain rebellée. Il y eut comme un sursaut de prise de conscience... Et puis l'oubli qui s'installe.

Les parents des victimes ont voulu qu'on se souvienne, et avec eux de nombreuses associations de victimes et de prévention. Ils voulaient affirmer leur volonté commune, agir pour tenter de provoquer une nouvelle fois le sursaut.

Pourquoi pas un Mémorial, un lieu symbole résolument tourné vers l'avenir ? Et après tout, si le souvenir pouvait contribuer à éveiller les consciences ?

Aujourd'hui cet élan se trouve concrétisé : ce Mémorial en souvenir des victimes, c'est aussi un mémorial pour la vie... Pour ceux qui l'ont voulu, se souvenir ce n'est pas se refermer sur le passé, c'est aussi un message d'espoir.

Curney,
le 31 juillet 1985

Alors ? Le Mémorial pour l'Avenir, une initiative de plus ? Non. Une initiative à part, un repère, un symbole, un guide pour construire ensemble, dès aujourd'hui, la route civilisée.

Ce projet de mémorial a mobilisé les énergies, les volontés de tous : associations de victimes, de prévention, d'usagers de la route... tous mobilisés pour manifester leur détermination d'agir pour que la route soit moins meurtrière, plus civilisée, plus heureuse ! Tous ensemble, parce que l'insécurité routière nécessite un effort collectif...

Certains prétendent que tout - ou presque - a déjà été tenté pour éveiller les consciences. Des mesures préventives à la répression, de la limitation des vitesses au port obligatoire de la ceinture de sécurité... Que c'est un vain combat, perdu d'avance. Faux ! Déjà des signes encourageants apparaissent, un nouveau dialogue entre partenaires s'instaure, de nouvelles initiatives voient le jour... Et avec ces signes, des chiffres porteurs d'espoir.

Mais il faut aller plus loin, poursuivre notre action dans toutes les directions : protéger et défendre mieux les victimes, développer une pédagogie de la route, condamner sévèrement la violence routière... **Et surtout, changer notre mentalité, notre conduite !**

UN NOUVEAU REGARD SUR L'ASSURANCE

UAP

N°1 OBLIGE

Coll. Fondation Res Publica



SOMMAIRE

4 FRANCE

Editorial : l'année de tous les possibles, par Claude Estier.
Collusion droite et extrême droite : Edouard Frédéric-Dupont mange le morceau, par Martine Ducousset.

8 ECONOMIE

Les très bons, bons et moins bons chiffres, par Stephen Gere.
Les juteux cadeaux de Chirac au privé, par Claude Jadoul.

12 « L'HOMME DE L'ANNEE »

Harlem Désir : « Non, la France n'est pas raciste », propos recueillis par Jean Liberman.
Réflexions sur le racisme, par François Chatelet.

17 SOUVENIR

François le généreux, par Fabian Gastellier.

20 SOCIAL

Besançon, ville capitale... de l'innovation, par Philippe Maquat.

MONDE

Proche-Orient : comment rompre le cycle infernal négociations-terrorisme-représailles, par Jean Liberman.

27 SOCIETE

Vieux : la solitude, leur lot quotidien, par Jean-Yves Marrec.
Les Zorros de la médecine d'urgence, par Françoise Loriol.
Chasse : un privilège exorbitant, par Denix Dangaix.

33 TELEVISION

par Fabian Gastellier.

34 SPORTS

La course à l'échalote de Guy Ligier, par Jean-Paul Liégeois.

36 LIVRES

Le précieux héritage de Mauriac, par Claude Glayman.

38 JEUX

par Rémy Albert.

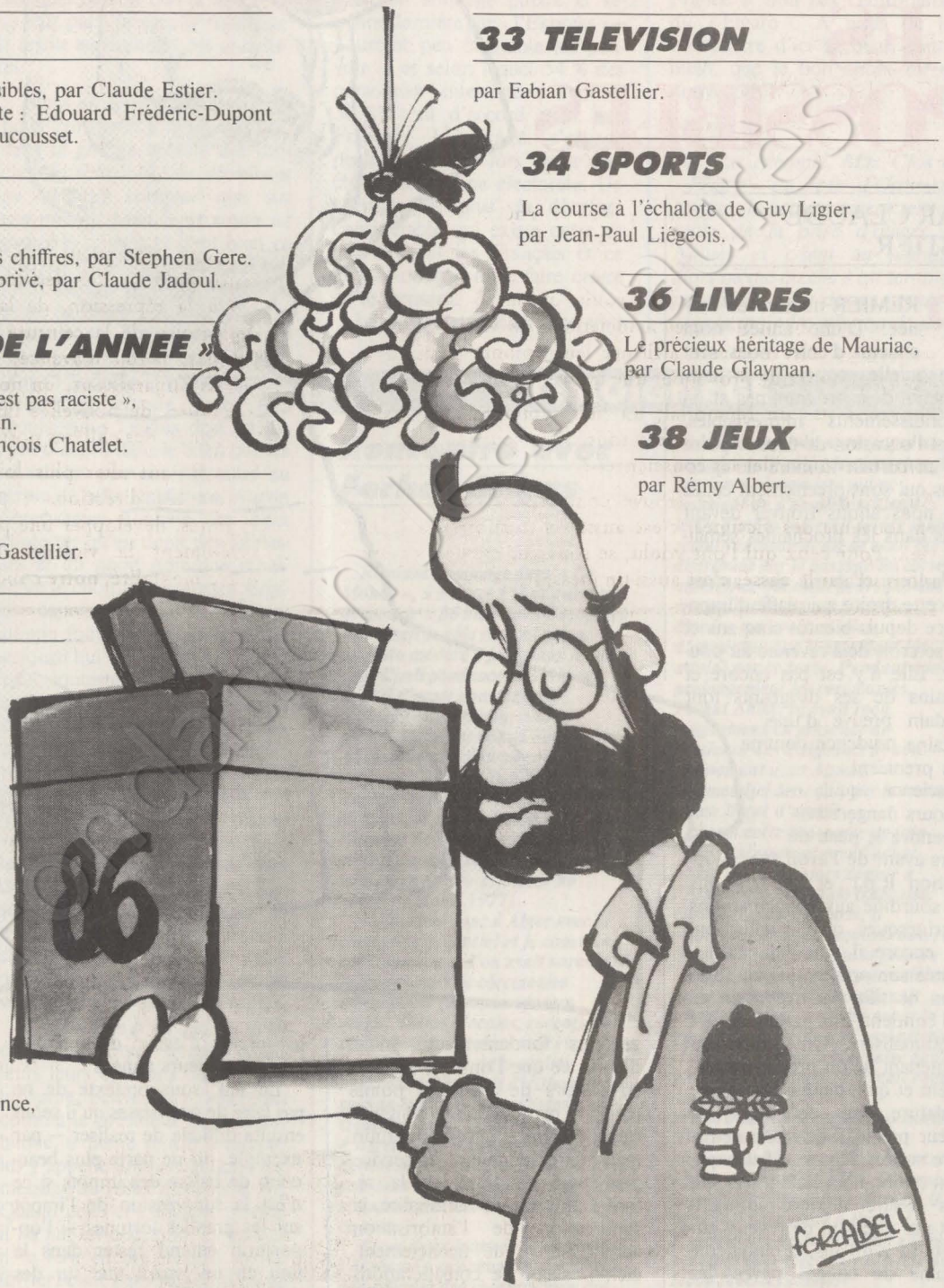

Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 48.78.40.73. Administration : 10, rue Solferino 75007 Paris. Tél. : 45.50.34.35. Directeur : Claude Estier ; Rédactrice en chef : Nicole Chaillot ; Grand Reporter : Jean-Paul Liégeois ; Rédaction : Jean-Pierre Bedei, Carlos Ferrari-Lopez, Denis Dangaix, Martine Ducousset, Fabian Gastellier, Stephen Gere, Frédérique de Gravelaine, Claude Jadoul, Paul Leduc, Jean Liberman, Françoise Loriol, Philippe Maquat, Pierre-Yves Poindron. Correspondants à l'étranger : Michel Mathieu (Rome), Jérôme Vaillant (Bonn). Secrétariat de rédaction : Mauricette Duchemin. Dessins : Jean-Pierre Coureuil, Chaussepied, Daullé, Solo, Pym, Forcadell, Bellenger ; Photos : Pascal Lebrun ; Secrétariat : Sylvie Champenois et Colette Tahir ; Publicité : 12, cité Malesherbes. Tél. : 48.78.40.73. Administration : Barbara Broust-Picaud ; Coordination : Ofres 118, Champs-Elysées, 75008 Paris. Imprimerie : E.T.C. 76190 Yvetot. Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité, 12, cité Malesherbes. Capital social : 250 000 F. Principaux associés : Claude Estier, Nicole Chaillot, Lionel Jospin, André Laigniel. Directrice de la publication : Nicole Chaillot. Tirage moyen : 42 000 ex. Cadet Photocomposition, 75009 Paris.

1986 L'ANNEE DE TOUS LES POSSIBLES

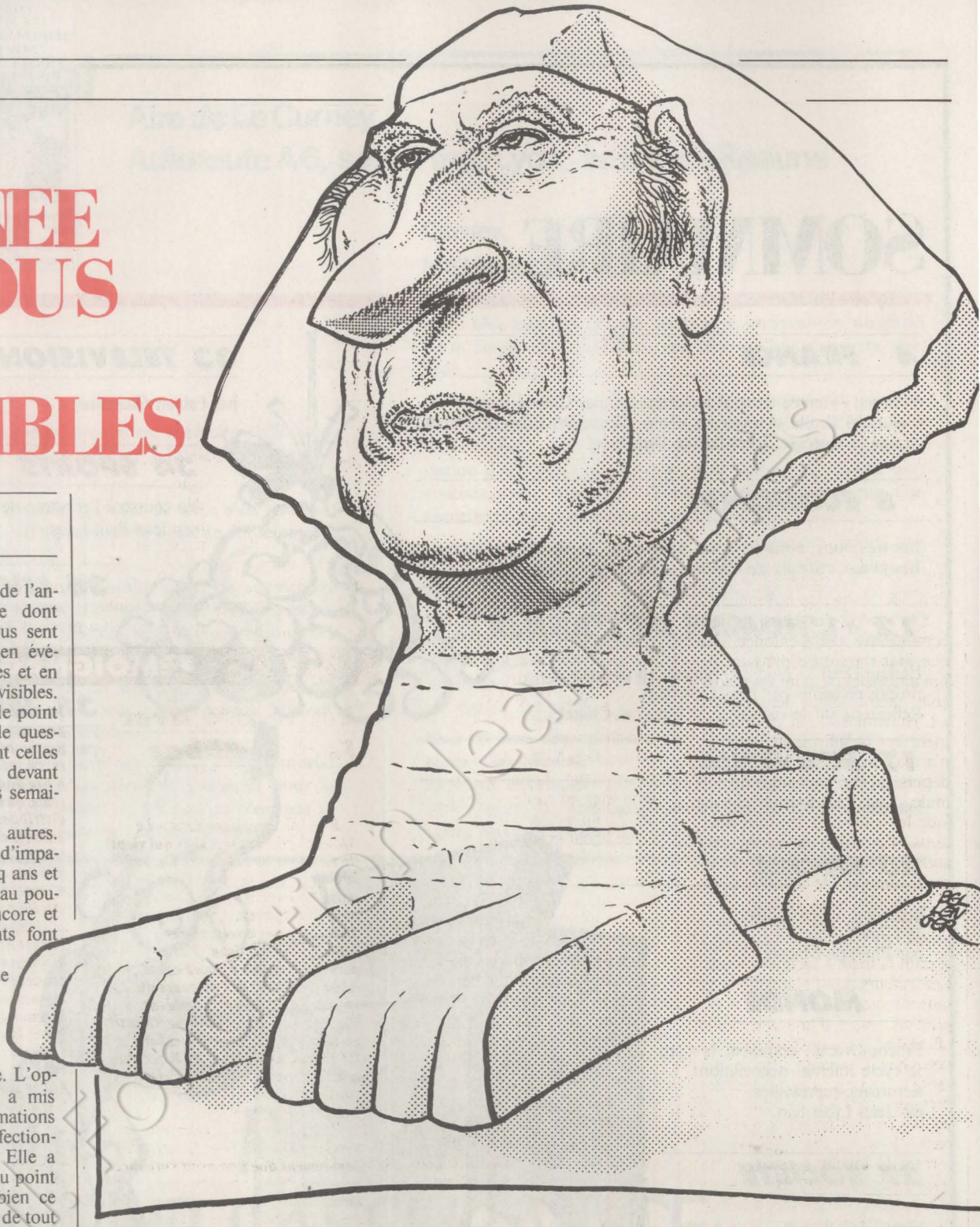

PAR CLAUDE ESTIER

PREMIER numéro de l'année. D'une année dont chacun d'entre nous sent bien qu'elle sera fertile en événements déjà programmés et en rebondissements imprévisibles. C'est l'occasion de faire le point sur un certain nombre de questions qui sont précisément celles que nous allons trouver devant nous dans les prochaines semaines.

Parlons d'abord des autres. De cette droite qui piaffe d'impatience depuis bientôt cinq ans et qui se croit déjà revenue au pouvoir. Elle n'y est pas encore et certains de ses dirigeants font soudain preuve d'une certaine prudence comme s'ils prenaient conscience qu'il est toujours dangereux de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. L'opposition R.p.r. et U.d.f. a mis une sourdine aux proclamations tartarinesques qu'elle affectionnait encore il y a peu. Elle a gommé son programme au point qu'on ne sait plus très bien ce qu'il contient. Elle parlait de tout dénationaliser. On nous dit maintenant qu'on procédera lentement et qu'il faudra plus d'une législature pour démanteler le secteur public. Elle ironisait naguère sur les acquis sociaux qui, à l'en croire, n'en étaient pas. On nous assure aujourd'hui qu'il n'est pas question de revenir sur la retraite à 60 ans, la cinquième semaine de congés payés, les 39 heures et même les droits syndicaux, sans parler des T.u.c. pour lesquels Jacques Chirac n'avait que sarcasmes et qu'il veut maintenant étendre au secteur privé.

On nous annonce pour le 16 janvier la publication du programme commun de l'opposition qui comporterait vingt engagements fondamentaux. Mais, d'après ce que l'on sait, ceux-ci, en dehors de quelques points précis et particulièrement significatifs, comme le retour au scrutin majoritaire, le bradage du service public de l'audiovisuel, la réforme du code de nationalité, la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, etc., il s'agit de considérations générales qui n'engagent pas à grand-chose. Quand on lit par exemple dans ce document : « Développer et diversifier l'effort de recherche et de formation permanente » ou encore, dans un autre domaine : « Assurer la stabilité de la monnaie », la droite propose-t-elle autre chose que ce que le gouvernement socialiste a le mérite d'avoir déjà réalisé depuis plusieurs années ?

En fait, sous prétexte de ne pas faire de promesses qu'il serait ensuite difficile de réaliser — par exemple, on ne parle plus beaucoup de baisse des impôts si ce n'est la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes — l'opposition entend rester dans le flou en ne jouant que sur des thèmes qu'elle estime payants électoralement comme l'insécurité et l'immigration, problèmes dont Alain Peyrefitte avait encore l'audace d'écrire ce mardi dans « le Figaro » qu'ils n'existaient pas avant 1981 et qu'ils ont été créés par les socialistes ! Le Pen ne dirait pas mieux, ce qui confirme, en dépit des dénégations, la parenté qui existe entre la droite et l'extrême droite. Ce n'est pas nous mais l'U.d.f., Bernard Stasi qui vient dire : « Un certain nombre de leaders de l'opposition ont dit n'importe quoi, joué sur la peur des gens et parlé de rejet massif des immigrés, ce qui est le langage du Front national. »

Ce que veut la droite, ce n'est pas appliquer un programme — elle aviserait le moment venu et l'on sait dans quel sens — mais reconquérir le pouvoir qu'elle n'a jamais accepté d'avoir perdu. Mais le pouvoir, pour elle, c'est aussi une contradiction d'intérêts entre ses différentes composantes prétendument unies mais profondément rivales. Le grotesque

débat sur la « cohabitation » qui se développe en son sein, alimenté quotidiennement par une presse incapable de voir la politique française sous un autre angle, ne fait que dissimuler un impitoyable conflit d'ambitions. De Jacques Chirac et de Raymond Barre, l'un est de trop pour la course future à la présidence de la République. C'est un fait incontournable qui n'a pas fini de faire sentir ses effets et qui constituerait un grave facteur d'instabilité si la droite reprenait la direction des affaires de la France.

Les autres, c'est aussi le Parti communiste qui s'enfonce chaque jour davantage dans un délire antisocialiste dont on n'aperçoit même plus les limites. « L'Humanité » qui, contrairement à ce qu'affirme sa direction, n'a pas gagné un seul lecteur depuis qu'elle a changé de formule, nous en fournit chaque jour les exemples les plus aberrants. En voici un parmi cent autres : dans son numéro de samedi dernier, le quotidien du P.c.f. publie, sous le titre « Cohabitation en tout genre », une photo de François Mitterrand serrant la main à Jacques Chirac. Les lecteurs de « l'Humanité » ne sauront pas que la photo a été prise au cours d'une cérémonie officielle à l'Arc de Triomphe car pour eux la légende est la suivante : « Après d'épouvantables menaces verbales, la droite et la gôche (sic) s'entendent bel et bien. Tout l'atteste. Ici, ils se serrent la louche (resic), en attendant de se serrer les coudes. »

Ce délire ne semble pourtant pas contribuer à la moindre remontée du Parti communiste qui dans tous les sondages demeure au niveau de 10 %. Ce n'est sans doute pas en saluant comme une « victoire des travailleurs de la R.a.t.p. » la grève sauvage qui a paralysé Paris l'autre vendredi que le P.c.f. regagnera des suffrages populaires. Quand « l'Humanité » s'en prend à la direction de la R.a.t.p. on aimerait d'ailleurs savoir ce qu'en pense le président communiste de celle-ci, Claude Quin, curieusement muet dans cette affaire ! Autant de sujets de réflexion en tout cas pour les électeurs communistes sincères – ils sont des millions – qui savent faire la différence entre la droite et la gauche – les dernières élections partielles en attestent – et qui ne peuvent manquer de voir que la direction de leur parti préfère le retour de la droite au maintien des socialistes.

Nous en arrivons donc à nous pour constater à nouveau que, dans la grande bataille des prochaines semaines, les socialistes ne peuvent compter que sur eux-mêmes. Mais leurs atouts ne sont pas minces et c'est bien ce qui fait qu'en dépit du martèlement outrancier – ou peut-être à cause de lui car à la longue « trop c'est trop » – de certains journalistes prêts à faire flèche de tout bois (1) contre le gouvernement rien n'est encore joué. Ces atouts, nous l'avons déjà dit, ils sont d'abord dans le bilan que les socialistes peuvent présenter au terme de cette législature. Aucun observateur honnête ne peut contester qu'en dépit des faiblesses et du point noir que représente le chômage, pourtant stabilisé depuis plusieurs mois, l'économie française se porte mieux aujourd'hui qu'en 1981. Nul ne peut contester non plus l'œuvre accomplie sur le plan social et dont plusieurs millions de Français sont aujourd'hui bénéficiaires. Ni celle réalisée dans le domaine de l'élargissement des libertés individuelles et collectives. Ce ne sont pas là des paroles, ni de vagues promesses mais des réalités qui constituent désormais le bien de chaque citoyen et qu'il appartient donc à chacun de défendre contre ceux qui, au nom du « libéralisme », veulent rétablir la loi de l'argent.

C'est sur ce plan que les Français, quelles que soient par ailleurs leurs opinions ou leur philosophie, peuvent se rassembler comme le président de la République, à peine rentré d'Egypte, les y appelle à nouveau dans son message de vœux du Nouvel An. Quand celui-ci s'engage, comme il l'a fait en décembre et comme il le fera encore jusqu'à la mi-février, c'est parce qu'il lui paraît capital de défendre non pas le Parti socialiste en tant que tel mais ce bilan de cinq ans dont il est le principal responsable. On comprend que l'opposition lui en fasse grief car cet engagement est plus que tout autre de nature à faire réfléchir les électeurs de mars. Mais ceux-ci n'en paraissent pas choqués, au moins dans une grande majorité, si l'on en croit un sondage publié la semaine dernière par « l'Express » – pourtant peu favorable au pouvoir – et selon lequel 54 % des personnes interrogées (contre 30 %) sont d'accord pour que François Mitterrand s'engage personnellement lors de la prochaine campagne électorale. Un exemple de plus du décalage considérable qui existe entre ce que pensent les Français et ce qu'on voudrait nous faire croire qu'ils pensent.

Le 16 mars prochain, ce sont eux qui décideront pour la France et non pas l'éditorialiste du « Figaro ». A nous de les convaincre d'ici là, bilan contre bilan, que le bon choix est de notre côté. ●

(1) *Par exemple, Max Clos du « Figaro » ou Jean d'Ormesson rendant le gouvernement responsable de la prise d'otages de Nantes et criant au scandale alors même qu'elle s'est terminée par l'arrestation des gangsters et sans la moindre effusion de sang.*

TEMOIGNAGE

Rencontre avec Ferhat Abbas

Rendant hommage dans « Le Monde », à Ferhat Abbas qui vient de mourir à 86 ans, Jean Lacouture soulignait le rôle capital que ce patriote modéré a joué dans la lutte pour l'indépendance de l'Algérie dont il n'avait pourtant pas toujours été partisan. J'ai personnellement connu Ferhat Abbas en juin 1949 au cours du voyage en Algérie du président Vincent Auriol, auquel je participais en tant que journaliste accrédité à l'Elysée. Je reproduis ici le récit de cette rencontre tel que je l'ai consignée dans « la Plume au poing » (Stock 1977).

« J'arrivai donc à Alger avec le cortège présidentiel et je constatai rapidement que l'on avait surchargé le programme de cérémonies fastidieuses (monuments aux morts, visites d'écoles, réceptions multiples) de manière à ne rien nous laisser voir de la réalité algérienne. On avait d'ailleurs pris soin de loger les journalistes à une trentaine de kilomètres à l'est d'Alger, dans un superbe hôtel devant la plage d'Aïn-Taya, où nous pouvions nous baigner mais où nous ne risquions pas de rencontrer qui que ce soit.

Après deux jours de ce régime, j'ai réussi à m'échapper du cortège et à prendre des contacts avec des militants algériens. J'ai pu ainsi, à Constantine, rencontrer Ferhat Abbas lui-même qui avait refusé ce jour-là de participer aux cérémonies en l'honneur du président de la République. Il s'en était expliqué dans une très belle lettre ouverte affirmant son attachement passionné à l'amitié avec la France mais faisant grief à Vincent Auriol de couvrir, par sa présence aux côtés de Naegelen, les pratiques répressives qui ne cessaient de s'amplifier. Cette lettre dont le ton était sévère mais remarquablement digne avait été distribuée sur le passage du cortège officiel, ce qui avait provoqué une vive agitation parmi le service d'ordre qui avait mission d'empêcher que le président fût atteint par ce texte. Pendant que se prolongeaient les cérémonies, Ferhat Abbas m'avait reçu longuement en présence de plusieurs des dirigeants de son mouvement dont Ahmed Boumendjel avec qui, par la suite, je me lierai d'amitié.

Après cette rencontre de juin 1949, j'ai souvent revu Ferhat Abbas qui était alors député à l'Assemblée nationale française. Quand il venait à Paris, il séjournait dans un modeste hôtel de la rue de Vaugirard, tout près du Luxembourg, où nous poursuivions notre dialogue. Il m'expliquait comment après avoir été avant la guerre un partisan de l'assimilation et de la citoyenneté française pour tous les musulmans, il s'était rallié, devant la carence des gouvernements français successifs, à la thèse d'un Etat Algérien autonome. J'ai cessé de rencontrer Abbas au début de 1954. Désespéré de ne pouvoir se faire entendre, il ne venait plus guère à Paris. Le 1er novembre de cette même année, sans que peut-être il s'y attende de façon précise, éclatait l'insurrection d'où allait naître au grand jour le F.l.n., auquel Abbas se ralliera dix-huit mois plus tard avant de devenir le premier président du gouvernement provisoire de la République algérienne. A partir de ce moment je devais le revoir souvent. »

CLAUDE ESTIER

COLLUSION DROITE-EXTREME DROITE

FREDERIC-DUPONT MANGE LE MORCEAU

PAR MARTINE DUCOUSSET

L'idole des concierges du VIIe arrondissement Edouard Frédéric-Dupont, adjoint au maire de Paris, apparenté R.p.r., est aussi deuxième, juste derrière Jean-Marie Le Pen, sur la liste présentée par le Front national à Paris. Ça n'a pas l'air d'empêcher Chirac de dormir !

LE PEN, il adore. Comme un vieux papy gâteux tout fondant de tendresse devant son diablotin de petit-fils. Jean-Marie, pas touche. C'est l'honneur de la famille. Un garnement dans l'âme, mais un vrai cœur d'or. Du haut de ses 82 ans, Papy se souvient avec émotion : « Je l'ai vu pleurer devant de pauvres Algériens mutilés qui criaient « Vive la France ». » Mais Jean-Marie, courageux comme un lion, ne s'est pas laissé abattre : « Il est parti s'engager en Algérie. Ça a de la gueule, que voulez-vous... (1) »

Un héros si glorieux, comment lui battre froid ? Et d'ailleurs, pourquoi diantre le faire ? Sans résistance aucune, Papy a dit « J'en suis ». Et c'est ainsi qu'Edouard Frédéric-Dupont, député du VIIe arrondissement de Paris depuis des lustres, fidèle parmi les fidèles du C.n.i.p., mais aujourd'hui apparenté R.p.r., se retrouve second — après l'ex-para — sur la liste présentée pour les prochaines élections par le Front national dans la capitale.

D'accord, ce cher Edouard est folklorique. D'accord, Frédéric-Dupont n'a jamais représenté grand-monde, si ce n'est lui-même. Mais enfin, le vieux monsieur n'a-t-il pas été nommé, à l'Hôtel de Ville, adjoint au maire de Paris pour tout ce qui concerne les problèmes de circulation ? Edouard Frédéric-Dupont est peut-être un doux original, mais un original désormais estampillé F.n. Qu'en pense donc Jacques Chirac, tout occupé depuis des mois à nous jurer que jamais, non, jamais, son parti n'irait se compromettre avec l'extrême droite ? Sûrement qu'il n'en pense rien, le président du R.p.r., et sûrement que ça ne l'empêche pas de dormir sur ses deux oreilles. Quand on a, comme lui, passé le plus clair de son temps à flirter outrageusement avec Jean-Marie Le Pen, quand on a, comme lui, et pour des raisons électoralistes, épousé les thèses les plus dangereuses du Front national, on ne voit vraiment pas pourquoi la présence d'un douteux vieillard à la mairie de Paris vous donnerait soudain des états d'âme...

Car il y a eu bien pire. Affolée par la permanence du phénomène Le Pen — non, le scrutin des municipales de 1983 et des européennes de 1984 n'était pas un accident — et terriblement anxieuse à l'idée de perdre plusieurs milliers de précieuses voix, la droite n'a eu de cesse, tout au long de l'année qui vient de s'écouler, d'en rajouter sur le leader du Front national. Le Pen disait noir, elle disait encore plus noir. En reprenant, inlassablement, un leitmotiv tout aussi mensonger qu'odieux : immigration = délinquance = insécurité.

1985 naissait à peine que l'opposition s'en donnait — si l'on ose dire — à cœur joie. Rappelez-vous : en cette veille de Noël 1984, François Mitterrand, usant du droit que lui donnait la Constitution, graciait — et c'était le geste symbolique d'un homme de bonne volonté — le jeune Toumi Djaidja, président de S.o.s.-Minguettes, condamné pour un hold-up qu'il avait toujours nié avoir commis. Bien sûr, l'extrême droite, Jean-Marie Le Pen en tête, se déchaînait : « Comment accroître la sécurité quand le président de la République donne le mauvais exemple ? » Mais la droite dite classique n'était pas en reste. Ainsi Michel Noir, député R.p.r. du Rhône, dénonçait-il la grâce accordée par le chef de l'Etat comme « une erreur grave aux effets pervers ».

C'était parti, le terrain était choisi. Quitte à jouer aux apprentis sorciers, on ferait sienne l'idéologie sécuritaire, on s'en prendrait violemment aux métèques venus vampiriser la France, bref on ferait très fort sur le thème de l'immigration délinquante et voleuse de travail, dans l'espoir que ça, au moins, ça serait, électoralement, rentable.

Pari en partie gagné aux élections cantonales de mars 1985. Majoritaire avec 49,1 % de voix dans le pays, la droite pouvait pavoiser. Mais à quel prix ! Le prix de la honte. C'est Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.d.f. à l'Assemblée nationale, déclarant avant le premier tour : « Le Front national n'est pas un adversaire, mais un concurrent. » C'est Jacques Médecin, député-maire de Nice apparenté R.p.r., affirmant haut et fort : « Pour moi, le Front national n'est pas un épouvantail, c'est un parti français démocratiquement constitué. »

Ce sont toutes les magouilles, tous les tripatouillages, toutes les alliances contre nature forgées entre les deux tours — à Avignon, à Montpellier, à Valence...

La leçon des cantonales de mars 1985, elle est là. La droite est devenue majoritaire parce que, hypocritement, elle a laissé faire sur le plan local des accords qu'elle feignait de réprouver à l'échelon national. La droite est devenue majoritaire — avec l'appoint, ne l'oublions pas, des « divers droite » aussi louches que Philippe Malaud, président du C.n.i.p., ou Alain Robert, ex-gros bras d'Occident, d'Ordre nouveau et du P.f.n. —, parce qu'elle a fait sienne une idéologie particulièrement redoutable. Parce qu'elle a, sans broncher, favorisé le retour des vieux démons.

Et elle ne s'en est pas tenue là. Elle a persisté, et signé, plutôt deux fois qu'une. Toujours sur le même thème, puisqu'elle avait compris que ça rapportait, et puisque, de toute façon, elle

Quand Ceaucescu subventionne Le Pen

Alors là, c'est génial ! Jean-Marie Le Pen, le plus grand pourfendeur du communisme que la terre ait jamais porté, aurait infiltré le Parlement européen pour le compte de l'Est ! C'est à se pincer pour y croire, et à mourir de rire. « Le Matin », condamné récemment pour avoir porté l'affaire sur la place publique, avait déjà dénoncé, sous la plume d'Agathe Logeart, les agissements du dénommé Gustav Pordea, député européen roumain élu sur la liste de Le Pen aux européennes de juin 1984. Aujourd'hui, c'est le très sérieux « Sunday Times » britannique qui revient à la charge. En révélant que les services secrets roumains avaient acheté la place de Pordea — la 4e — sur la liste de Le Pen pour 4 millions de francs. C'est Pierrette, la femme de Jean-Marie, qui serait allée récupérer l'argent en mai 1984. Madame aujourd'hui dément, mais on a du mal à la croire, tellement les informations — lieux, dates, montant de la somme — sont précises. Et puis, il y a Pordea. Qui, tout juste après son élection à Strasbourg, réclamait qu'on enquête sur le rôle de la minorité hongroise en Transylvanie. L'un des objectifs du gouvernement Ceaucescu. Alors, monsieur Le Pen, ça vous fait quoi d'espionner pour le compte de ces « rouges » que vous abhorrez ?

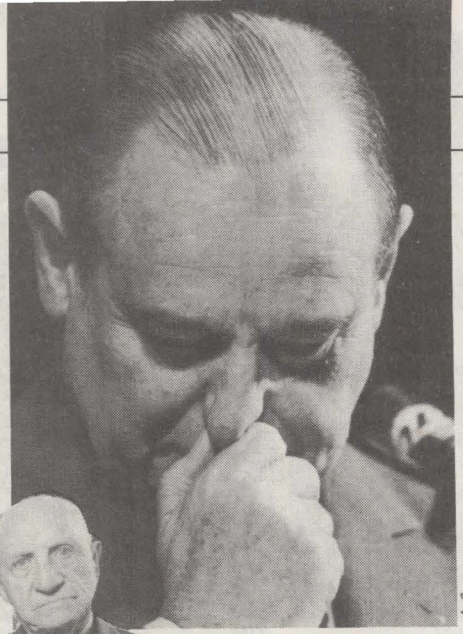

Raymond Barre. *A.f.p.*

n'avait strictement rien à dire sur les bons résultats économiques enregistrés par le gouvernement. Les délégués à l'excitation de chaque parti sont montés au créneau. Charles Pasqua par exemple, lors du congrès extraordinaire du R.p.r. à Vincennes le 1er juin dernier, qui réclamait « le droit des Français à rester français dans leur pays. » Ou Didier Bariani, maire du XXe arrondissement de Paris, s'exclamant pendant la Convention libérale : « Il est rude de se faire imposer chez nous leurs lois ! »

Pour mettre hors course Jean-Marie Le Pen, la droite a copié le programme du leader du Front national. Parmi les mesures proposées par les clubs de la Convention libérale – donc le R.p.r. et l'U.d.f. – pour protéger « la cohérence et l'identité de la France » : rétablissement sélectif des visas, obligation de retour pour les chômeurs étrangers sans emploi, départ progressif des immigrés chez eux, suppression des prestations familiales et révision du Code de la nationalité, qui stipule que « tout individu né en France de parents étrangers acquiert la nationalité française à sa majorité ».

Le Pen n'a jamais fait mieux. Le Pen, même, est floué de cette carte de visite qui le faisait exister. Fermement décidée à continuer sa surenchère xénophobe, complaisamment relayée par une presse aux ordres – « Le Quotidien de Paris », « France-Soir », « Le Figaro-Magazine » –, l'opposition poursuit sans vergogne son petit bonhomme de chemin droitier. C'est pour la cause, que voulez-vous ? C'est pour la pêche aux voix.

Et tant pis pour les francs-tireurs. Bernard Stasi, quand il ose mettre en cause certains discours et certaines pratiques, se fait traiter de « Stasibaou » par Christian Bonnet, l'ex-ministre de l'Intérieur que l'on sait. Lequel Bonnet n'hésite d'ailleurs pas à demander la « mise en congé de l'U.d.f. » de l'hérétique. Olivier Stirn, lui, a compris. Et changé de camp. Quant à Philippe Seguin, député-maire d'Epinal, il grommelle. Mais son attachement à Jacques Chirac paraît par trop indéfectible...

Un qui vient de ruer dans les brancards, c'est Lionel Stoléru. Démissionnaire du P.r. pour raison d'éthique : « Idéologiquement, le discours de Jean-Marie Le Pen a fait tache d'huile et la ligne du P.r. s'est infléchie. D'un côté vers l'ultra-libéralisme, auquel n'adhèrent au mieux que 10 % des Français. De l'autre, vers un discours extrémiste sur l'immigration (2). » Excédé par l'outrance, Stoléru a préféré partir. C'est tout à son honneur. Le problème, c'est que la porte qu'il vient de claquer si violemment risque, dans pas longtemps, de lui rendre la pareille, et de lui faire très mal. Parce que Stoléru a quitté le P.r. pour Raymond Barre. Et que ce dernier, même s'il fait tout pour que le monde l'ignore, est un archi-conservateur seulement obnubilé par le retour à cet ordre moral qui est pour lui le comble de la civilisation. Si l'ancien Premier ministre de Giscard tient désormais des propos décents sur l'immigration, il a commis récemment quelques couacs assez croquignolets. D'abord en glorifiant le « Travail, famille, patrie » cher à un certain Maréchal, ensuite en dénonçant, au moment de la prise d'otages à l'intérieur du palais de justice de Nantes – qui s'est terminé sans la moindre effusion de sang – le « laxisme » du gouvernement. Pour lui, Badinter-Courtois, c'était le même combat... Ils ont tous des masques, mais c'est chaque fois la droite. Pauvre Lionel Stoléru, a-t-il seulement compris qu'il avait sauté pour mieux reculer ? ●

(1) « L'Evénement du jeudi », du 11 au 17 avril 1985.

(2) « Libération », 23 décembre 1985.



Edouard Frédéric-Dupont. *Sipa-presse*



A.f.p.



La « 205 ».



Projet pour la Manche.

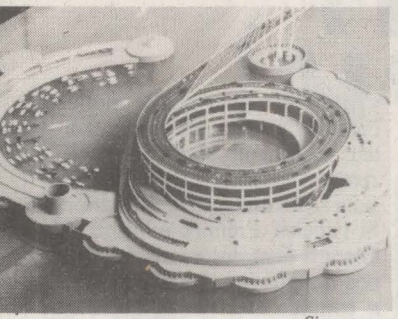

Sipa-presse



Rita.

A.f.p.



LES TRES BONS, BONS ET MOINS BONS CHIFFRES DE L'ECONOMIE

PAR STEPHEN GERE

Zéro

PAS de bénéfice, mais pas de déficit non plus pour les trois sœurs terribles de l'industrie française. Après Charbonnages de France de Michel Hug, puis E.d.f. de Marcel Boiteux, c'est Gaz de France, l'entreprise publique dirigée par Pierre Delaporte, qui annonce l'équilibre de ses comptes pour 1985. On n'avait pas l'habitude.

1,3

Après deux années de recul du pouvoir d'achat – de 0,7 % en tout – la consommation des ménages aura retrouvé cette année le chemin d'une croissance en pente douce. Grâce à une réduction de 5 % de l'impôt sur le revenu en 1985, sensible au moment de payer le troisième tiers, la consommation des ménages aura augmenté au total de 1,3 % au cours de l'année sous revue.

3

Elf Aquitaine, Total et B.p. se sont mis à trois pour chercher du pétrole sous la capitale. Attribué en décembre, le permis d'Argenteuil témoigne d'un regain d'intérêt pour l'exploration pétrolière en France. Le Bassin parisien est une région en pleine expansion. Nous produisons un peu plus de 2 millions de tonnes par an et l'objectif est d'atteindre 3,5 millions de tonnes, soit environ 5 % de la consommation française. Alors ? Bientôt des derricks sur les Champs-Elysées ?

4

Ils sont quatre candidats pour construire le plus formidable ouvrage d'art de tous les temps. Mais ce n'est que le 20 janvier prochain que l'on saura qui percera le tunnel sous la Manche. A moins que les gouvernements français et britannique ne choisissent le pont futuriste d'Eurobridge, ce sera Jacques Mayoux, le président de la Société Générale, et son projet « Euroroute », Francis Bouygues, le poids lourd du bâtiment-travaux publics, et son projet « France-Manche » ou l'Anglais Sherwood et son « Transmanche Express » qui réaliseront le rêve de Jules Verne. Le coût de ces plaisanteries ? Entre 20 et plus de 100 milliards de francs. Aujourd'hui, personne ne sait qui va gagner. Sauf peut-être Margaret Thatcher, comme dirait Renaud...

4,8

C'est le triomphe personnel de Pierre Bérégovoy, que « l'Express » qualifiait l'autre jour de « Pinay de gauche », ce qui, de la part de l'hebdomadaire ultra libéral de Jimmy Goldsmith, serait plutôt un compliment. Pari tenu pour le ministre des Finances, l'inflation ne dépassera pas cette année les 5 % : 4,8 % et peut-être 4,7 %, les résultats définitifs sont pour la mi-janvier. Prise à 6,7 % au début de l'année, la hausse des prix aura finalement reculé de deux points en un an. Un succès de plus à mettre au profit de la gauche, à trois mois des législatives. Ah ! Si on avait un peu moins attendu que la gauche fasse des miracles, on se rendrait aujourd'hui mieux compte qu'elle a réussi...

20

C'est vingt ans que Jean Riboud a passé à la tête de Schlumberger, une multinationale dont il a fait, selon Wall Street, l'entreprise la plus performante du monde. Et puis l'ami personnel de François Mitterrand s'est retiré, pour raisons de santé, avant de mourir, à l'automne, d'un cancer. On peut voir un double symbole dans cette vie à gauche et au cœur de l'industrie. Celui de la réconciliation de la gauche et de l'économie, que concrétisent les succès de la plupart des nationalisées et des responsables de la politique économique. Enfin, la preuve qu'on peut être patron, le plus prestigieux d'entre tous, et de gauche. De quoi enlever leurs complexes à beaucoup d'entre nous...

21,70

C'est le prix minimal auquel s'est vendu le baril de Brent, le pétrole de la mer du Nord, cette année. Quinze jours plus tôt, il se négociait à plus de 30 dollars. Mais la décision prise le 9 décembre dernier par l'Opep fera date. En décidant de défendre « sa » part de marché plutôt qu'un prix officiel, le cartel s'apprête à brader son brut. A la sortie de l'hiver, lorsque la demande due en grande partie aux restockage des compagnies va retomber, les producteurs de pétrole vont se livrer une guerre des prix, qui risque, selon les observateurs, et tout récemment encore les experts de la C.e.e., de faire tomber le baril sous les 20 dollars. Pourquoi ce contre-choc pétrolier ? Pour couper les revenus et donc les investissements des producteurs non-membres de l'Opep. En reprenant ainsi à moyen terme le





La Bourse de Paris.

La Supercinq.

Gamma



Giraud, Mickey et Cresson sur le site de Disneyland.



Pierre Bérégovoy.

contrôle du marché, les Treize nous préparent le choc pétrolier des années 1990.

22

C'est le 22 septembre 1985 que le « club des Cinq » s'est réuni à New York pour y prendre une décision importante. Le club regroupe les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales des cinq plus riches pays industriels. Au sein du club, Pierre Bérégovoy, comme son prédécesseur Jacques Delors, ne cesse de plaider en faveur d'une gestion moins erratique du système monétaire international. Les Américains, fidèles à leurs options libérales, ne veulent pas entendre parler d'intervention monétaire. Mais le dollar est notoirement trop élevé et l'industrie ainsi que, d'ailleurs, les équilibres extérieurs américains commencent à en souffrir. En février, le billet vert a fait une pointe à plus de 10,50 francs ! Ce 22 septembre, les Cinq se mettent donc d'accord pour faire baisser le dollar. On dit même qu'ils s'entendent sur un taux, autour de 7,50 F. Ils publient alors un communiqué dans lequel ils reconnaissent implicitement que la monnaie américaine est surévaluée. Dès le lendemain, un vent de panique souffle sur les places monétaires qui fait perdre dans les cinquante centimes au dollar. Certains journaux n'hésitent pas à interpréter l'événement comme un succès personnel du ministre français. Le dollar est aujourd'hui à 7,60 francs...

52

Le prix du supercarburant a diminué de 52 centimes au litre depuis le mois de mai. Ces 9 % de moins sur le super sont le résultat de la politique de déréglementation des prix décidée par la Rue de Rivoli : libération des prix à la pompe le 15 février, « coups de gueule » ministériels pour stimuler la concurrence. La toute récente libération de l'importation des carburants devrait produire aussi ses effets.

85

Avec le train de libération des prix industriels décidé en décembre, c'est 85 % de ces prix qui sont aujourd'hui libres. Un mouvement inéluctable mais progressif vers une économie de liberté est en marche. Avec les prix à la consommation et les services, c'est moins facile.

205

Merveilleux numéro magique automobile française. La 205 Peugeot est la voiture la plus vendue en France : ses 12 % du marché national donnent le sourire à P.s.a. et à son patron Jacques Calvet. En France l'industrie privée, ça marche ! Mais surtout, la 205 a réussi à faire oublier Poissy...

254

1985 aura été l'année du décollage pour Airbus Industrie. Songez seulement que son petit 1-320 est déjà vendu à 254 exemplaires. Et ce n'est que l'an prochain que le prototype du futur court-moyen - courrier de 150 places prendra l'air pour la première fois. Mieux que les meilleurs programmes américains. Côté gros porteurs, Airbus détient 56 % du marché mondial. Malgré les 747 de Boeing et les DC10 de Mc Donnel Doublas ! Preuve est faite que l'industrie européenne ne peut se passer de l'impulsion des pouvoirs publics.

257,9

« La Bourse vote à gauche », titrait récemment un quotidien du matin. En tout cas, cet indicateur de la santé d'une économie ne s'est jamais aussi bien porté : l'indice C.a.c., la référence des cambistes, vole de record en record. Entre 1980 et 1990 à l'élection de François Mitterrand, il atteignait 257,9 la veille de Noël. Quand le « grand capital » lui-même dément les discours catastrophistes de la droite... Mais surtout, Pierre Bérégovoy a entrepris une vaste rénovation des instruments financiers qui peut faire de Paris l'une des principales places financières du monde.

23 000

C'est le nombre d'emplois que Disneyland va créer à Marne-la-Vallée, près de Paris. En choisissant la France pour implanter leur premier complexe de loisirs européen, les investisseurs américains ont témoigné d'une belle confiance dans l'économie française. Michel Giraud, président R.p.r. du conseil régional d'Ile-de-France, n'en disconviendra pas. Quant au Parti communiste qui part en guerre contre le Disneyland sous prétexte d'atteinte au Code du Travail il donne un nouvel exemple de son conservatisme à tout crin.

2 350 000

En finissant l'année autour de 2 350 000 demandeurs, la courbe du chômage aura baissé de 100 000 personnes en un an. Cela ne signifie pas que le fléau soit vaincu, car la population active n'augmente toujours pas en France, mais peut-être que la progression du mal est enrayée.

(suite en page 10)

(suite de la page 9)

Un résultat que l'on devrait à une gestion économique et sociale de l'emploi finalement assez efficace. On reste pourtant loin des espoirs trop souvent affichés de 1981 : un trop grand optimisme qui aura sans doute coûté cher au gouvernement.

100 millions

Une sécheresse exceptionnelle se conjugant avec un cycle plurimillénaire de désertification, des politiques de développement absurdes ont fait de la bande sahélienne la région la plus sinistrée du monde. Le drame de l'Ethiopie est venu nous rappeler que 100 millions d'Africains mouraient de faim, 20 de plus qu'il y a dix ans. La coopération française s'en soucie, ainsi que l'Europe et les Etats-Unis. Mais les moyens sont loin d'être à la mesure de ce qu'il faudrait faire.

1 milliard

La France a décidé d'accorder 1 milliard de francs en 1986 au financement d'Eurêka, cette Europe de la technologie lancée par François Mitterrand en avril. Quelques semaines plus tard, dis-sept nations et la Commission européenne y adhéraient. Mais si l'on ajoute les financements privés aux budgets nationaux, dont participe ce milliard, Eurêka bénéficierait en tout d'environ 90 milliards de francs sur cinq ans. Autant que les Américains et les Japonais.

8 milliards

8 milliards de francs, c'est ce que rapportera Rita à Thomson. Signe des temps : quand les Américains ne savent pas faire, ils ne refusent pas d'acheter français... et nationalisé. Plus qu'un symbole, ce contrat signifie pour Thomson l'ouverture du marché américain et la reconnaissance de son existence pour toute l'industrie française. D'autres groupes, comme Michelin ou la C.g.e., ont eux aussi droit de cité aux Etats-Unis. Quelque chose est en train de changer dans notre industrie.

12,5 milliards

L'année de tous les dangers pour la Régie Renault, autrefois l'une des fierté de notre industrie nationale. Au moment où Georges Besse arrive quai du Point-du-Jour pour redresser la vieille dame de Billancourt, il trouve un déficit de 12,5 milliards de francs. Des mesures radicales sont décidées qui devraient rétablir les comptes de Renault en 1987, selon un calcul attribué aux experts du groupe. Un signe : Renault dispose déjà de la gamme la plus complète d'Europe, avec l'arrivée de sa R 21, et de la Super cinq qui a détrôné sa rivale la 205 Peugeot en fin d'année.

20,2 milliards

La mauvaise performance de l'économie française, c'est d'avoir accumulé, à un mois de la fin de l'année, un déficit commercial de 20,2 milliards de francs. Ce sont 3 milliards de moins que l'an dernier à la même époque, mais c'est encore trop. Malgré tous les efforts qui ont été fournis, et malgré les succès d'Airbus, il est évident que vendre à l'étranger n'est toujours pas entré dans les mœurs de nos chefs d'entreprises. Grâce à la balance touristique et à la fermeté du franc, la balance des paiements devrait, en principe, être légèrement excédentaire.

488 milliards

Non seulement la France ne s'endette plus, mais elle rembourse ses dettes par anticipation : c'est même l'une des fiertés de Pierre Bérégovoy. De 550 milliards en début d'année, la dette extérieure brute de la France est revenue — merci à la fermeté du franc et à la baisse du dollar — à 488 milliards de francs au 30 septembre. Des rentrées de devises ont permis à la Rue de Rivoli de rembourser certains emprunts avant l'échéance. En pourcentage du P.i.b., la France reste l'un des pays industrialisés les moins endettés du monde. ●

PARIS: LES CADEAUX DE CHIRAC AU PRIVÉ

Service des eaux, pompes funèbres, chauffage urbain, « crottinettes », enlèvement des voitures, etc. Rien n'arrête la boulimie privatisatrice du maire de Paris. Un avant-goût de ce qu'il nous mitonne si par malheur en 1986...

PAR CLAUDE JADOUL

« TOUCHE pas à mes potes du privé » : la C.f.d.t. vient de lancer un joli pavé dans la mare en publiant — sous ce titre — un dossier (croustillant) sur la privatisation de certaines activités municipales par les soins du maire de Paris. Un avant-goût de ce que nous mitonne — en grand — Jacques Chirac, pour « son » après-mars 1986 ? Rien n'arrête la boulimie privatisatrice de l'Hôtel de Ville. Le service des eaux, les pompes funèbres, les services de propreté, le chauffage urbain, l'enlèvement de voitures, l'Imprimerie municipale, le secteur sanitaire et social, le logement social : autant d'affaires — souvent juteuses — concédées au privé. Sous couvert de « rentabilité », le grand mot est lâché. Jacques Chirac l'avait juré-promis : nous ne donnerons au secteur privé que les « canards boîteux ». C'est l'inverse qui se produit, sous nos yeux, insidieusement.

Question à cent balles : à combien revient l'enlèvement d'une crotte canine ? A en croire le document, à 150 francs ! Les « motos-crottes » vertes, une bonne affaire dont la facturation est estimée à 300 millions de francs par la société J.-C. Decaux. Curieux. Les techniciens du service de la propreté n'avaient-ils pas mis au point « un modèle plus silencieux, moins polluant, plus efficace que celui de J.-C. Decaux » ainsi que l'explique la C.f.d.t., et d'affirmer que ledit projet « était également dix fois moins cher ! »

Autre bénéficiaire de la sollicitude chiraquienne : la Lyonnaise des Eaux (p.-d.g. : Jérôme Monod, ancien secrétaire général du R.p.r.). Associée à la Compagnie générale des Eaux (qui détient une partie du capital de J.-C. Decaux) dans deux filiales (Sita et C.g.e.a.), elle s'est assurée le contrôle de 10 % de l'enlèvement des ordures collectées en 1984, plus 5 % en 1985. Un volume qui se négocie, paraît-il, très grassement auprès des usines de traitement de résidus urbains. Idem pour la collecte du verre et celle des vieux papiers, deux autres collectes particulièrement



Sygma

Jacques Chirac et sn épouse Bernadette à Sarran (Corrèze) dont elle est l'heureuse élue.

rentables. L'opération « objets encombrants », ces containers fixes, a été facturée la bagatelle de 16 millions de francs par « Ordures services », autre société pour laquelle la municipalité a les yeux de Chimène !

La privatisation a également trouvé un terrain de choix avec l'affaire des pompes funèbres. L'atelier municipal des pompes funèbres fabriquait 25 000 cercueils par an dans un atelier de la rue d'Aubervilliers, dans le XIXe arrondissement. A des prix nettement plus bas que ceux des « professionnels de la mort ». En février 1984, un mystérieux incendie éclate dans les locaux. L'outil de travail est cependant intact. L'Hôtel de Ville décide pourtant de fermer l'atelier et de concéder au privé ? Quatre sociétés enlèvent ainsi une commande de 18 000 cercueils en chêne par an. Heureux hasard ou simple concours de circonstance : les quatre sociétés en question sont également des filiales ou des sous-filiales de la Lyonnaise des Eaux du cher Jérôme Monod. Mais un hasard n'arrive jamais seul, c'est bien connu. C'est ainsi que Bernadette Chirac, épouse du maire de la capitale et conseillère générale du canton de Corrèze dans le département du même nom (il élit Jacques Chirac à l'Assemblée) peut annoncer que la C.j.s.m. l'une des quatre sociétés détentrices du marché va, justement, installer la prochaine usine de fabrication de cercueil dans sa bonne ville de Corrèze... Grâce à un emprunt garanti par la municipalité, soit sept millions de francs. Seul un esprit retors pourra supposer que le maire de Paris envisage de faire enterrer ses administrés de la capitale dans des cercueils « importés » de « son » département...

Joli cadeau d'anniversaire pour Bercy

Autre secteur en « expansion » : celui de l'enlèvement des voitures automobiles en stationnement illicite. Cette activité a fait un bon énorme depuis 1983 (+ 77,12 % en 1984). Là encore, marché rentable. L'enlèvement d'un véhicule par camion-grue rapporte 450 francs à la société qui en a la concession. C'est tellement vrai que le Syndicat général de la Police accuse de « pousser au rendement ». Pour l'année 1984, cette activité a une recette record : 67 millions de francs pour une moyenne d'enlèvement quotidienne de 530 voitures. Les sociétés G7, Beck et « Central 1000 », heureuses élues, n'ont pas à se plaindre. Il n'y a pas de « petits » profits. Autre gros point noir : le Palais omnisport de Bercy, confié à une société d'économie mixte (dont la ville détient la moitié des parts). D'un devis initial de 200 millions, sa réalisation dépasse aujourd'hui le milliard de francs. En vingt mois le P.o.p.b. a accumulé un déficit de 30 millions de francs. Et de nouveaux travaux de réaménagement vont coûter la bagatelle de 120 millions de francs. Là encore, la Ville de Paris multiplie les cadeaux. C'est ainsi qu'elle ne percevra plus qu'une redevance minime annuelle de 100 000 francs. Elle correspond au prix de location de la salle pour un soir. La Ville renonce également à percevoir son pourcentage sur les bénéfices... tout en continuant à payer le montant (colossal) de l'assurance incendie, en lieu et place de la société privée ! Un joli cadeau d'anniversaire pour Bercy.

Autre cas, celui de l'Imprimerie municipale. La Ville de Paris se lamente — sur son prétendu coût de fonctionnement trop lourd pour tenter de justifier le transfert au privé des travaux d'impression du Conseil de Paris. Curieusement, deux publications municipales fort luxueuses (« Paris-Mairie-Département » et « Ville de Paris ») ne sont pas tirées par l'Imprimerie municipale. Et pourtant leur budget est au moins deux fois plus important que celui de l'ensemble des publications imprimées par l'Imprimerie municipale. La politique de privatisation frappe aussi le secteur sanitaire et social. C'est le cas avec la fermeture de l'Institut de prévention dentaire municipal Georges Eastman qui assurait le dépistage des caries dentaires dans tous les établissements scolaires parisiens. Les dentistes « libéraux » ont eu raison d'un établissement créé en 1937. Les petits Parisiens n'ont plus qu'à aller se faire soigner par les dentistes privés, au prix fort bien entendu. Pas de soucis à se faire : ils ne votent pas !

HARLEM DESIR: "NON LA FRANCE N'EST PAS RACISTE"

PAR JEAN LIBERMAN

Face à une société française malade de vieillesse et de peur s'est dressée une autre France qui s'est reconnue dans un mot d'ordre « Touche pas à mon pote » et dans un mouvement S.o.s. racisme. Son leader Harlem Désir, qui pourrait bien être « l'homme de l'année 1985 », explique comment et pourquoi.

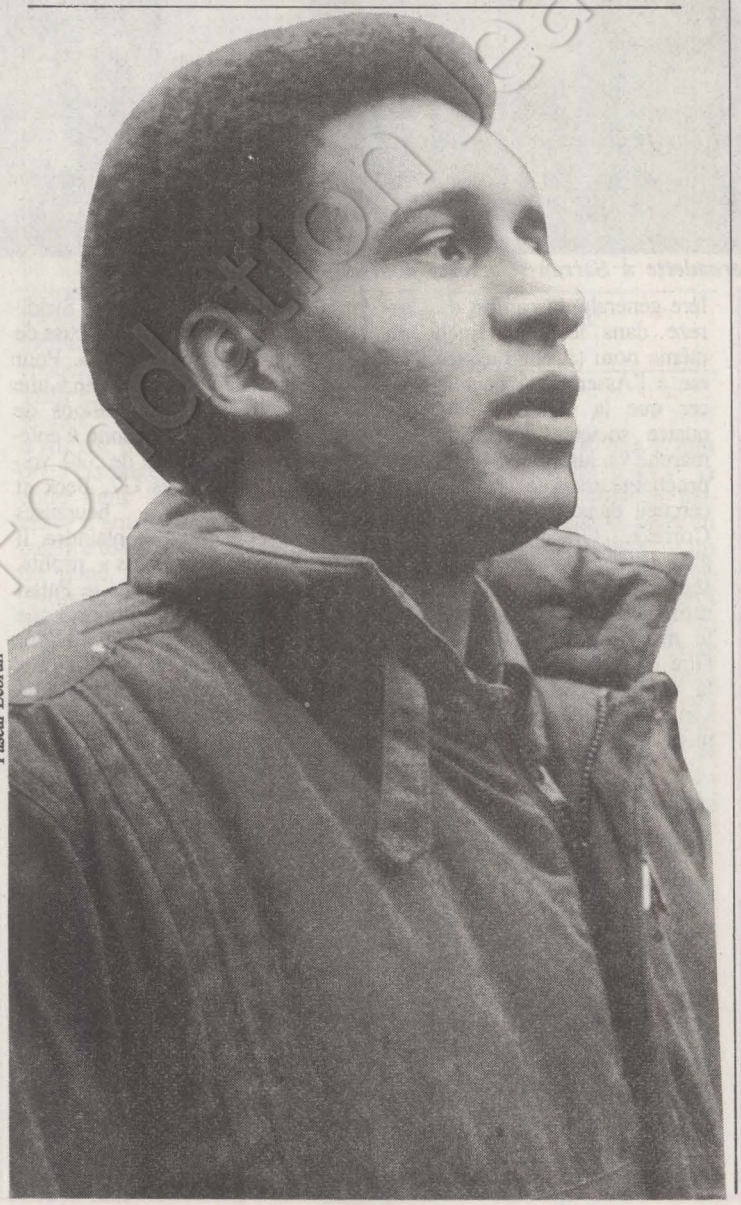

Pascal Lebrun

UNE éruption épidémique des « Touche pas à mon pote », une place de la Concorde en folie, un 7 décembre qui éclipse toutes les manifs, de 1985, par quel mystère S.o.s. Racisme a-t-il pu devenir en guère plus d'un an la bannière et le fer de lance les plus populaires de la lutte antiraciste ?... A tel point d'en modifier peut-être les derniers sondages !

« S.o.s. Racisme, écrit son tout jeune président, Harlem Désir, dans le style lumineux du petit bouquin récent (1) qui retrace la fulgurante aventure de son mouvement, n'est pas plus un phénomène médiatique que la manifestation éphémère d'une idéologie utopique. La France multiculturelle, multiconfessionnelle, multicolore, n'est pas un but pour lequel nous militons, c'est une réalité que rien ne sert de nier. Si l'association et le badge ont provoqué tant de réactions militantes c'est qu'ils contraignaient une partie de la société française à se voir telle qu'elle est. Malade. Malade de vieillesse et de peur. »

Rien d'étonnant, alors, que l'antidote soit issue des nouvelles générations, ces réalités incontournables. Par exemple que la naissance même de « S.o.s. » soit venue d'un ras-le-bol spontané — individuel et collectif — devant le rejet d'un jeune « pote » noir, Diego, signe de l'insupportable retour de la bête immonde.

Comme il apparaît aussi, sous la plume d'Harlem Désir et dans notre interview, que d'autres traits manifestés par S.o.s. annoncent que ce mouvement — non sans analogie d'ailleurs avec le grand souffle de Mai-68 — est, cette fois, porteur d'un espoir plus durable. Car si 1968 respirait surtout l'utopie étudiante, l'espèce d'ascension irrésistible de S.o.s. semble tenir à la nouvelle sensibilité d'une jeunesse issue, cette fois, de tous les milieux et, en symbiose avec notre société en mutation. D'où, notamment, reconnaissons-le ce sixième sens publicitaire de l'efficacité du bon slogan badgé et du pouvoir décisif des médias.

On peut surtout se réjouir avec Harlem Désir que ceux qui feront en effet les années 2000 aient déjà élaboré à travers la dualité « Touche pas à mon pote » — la solidarité, et « J'aime qui je veux » — la fête, une image synthétique, aussi proche de nos aspirations, de ce que sera l'inévitable société multiculturelle de demain.

« L'UNITE » : En un peu plus d'un an d'existence votre mouvement est passé au premier plan de la lutte antiraciste. Comment tout cela a-t-il commencé ?

— HARLEM DESIR : par un ensemble d'événements. Mais celui qui provoqua le déclic dans notre groupe de copains — lycéens, universitaires, militants — ce fut « l'affaire Diego ». Le choc d'un de nos copains étudiant sénégalais qui, un jour dans le métro, alors qu'une femme s'écriait qu'on lui avait volé son porte-billets, avait vu spontanément tous les regards se tourner vers lui. Ce fut pour Diégo un ras-le-bol subit et il nous annonça qu'il décidait de rentrer au Sénégal.

Ça a été la secousse initiale, déclenchante... Parce que nous pensions en même temps que ce ras-le-bol de Diégo, produit dérivé des campagnes anti-immigrés et des violences racistes, devait être partagé par des milliers de jeunes ; par tous ceux qui, comme nous, trouvaient naturel de vivre dans un monde multicolore et pour qui ces campagnes gâchaient les chances de l'avenir, nous empêcheraient d'« aimer qui on veut » (à l'image d'un de nos slogans récents). Nous ressentions également un vide du côté des dispositifs de riposte à un racisme grandissant. Et un paradoxe. La marche des Beurs 1983 avait montré un grand esprit de solidarité dans la

Fondation Gabriel Péri



Gamma

Les « Kids » à la manifestation antiraciste de décembre dernier.

jeunesse mais il n'en était resté aucun mouvement permanent alors que le racisme demeurait quotidien. Il s'était bien créé, depuis 1981, des dizaines d'associations, mais aucune force capable de répondre au coup par coup et d'être présente pour organiser la solidarité et les campagnes d'opinion.

– Mais on a dit beaucoup de choses sur les appuis médiatiques qui vous auraient vraiment permis d'exploser...

– Comme je le raconte dans mon livre – récit de notre aventure – nous n'avons pas bénéficié durant nos trois premiers mois, du décollage médiatique que nous recherchions afin d'influer sur les mentalités. Par contre, notre mot d'ordre « Touche pas à mon pote » est né, à la suggestion d'un des nôtres, Rocky, dès l'un de nos tout premiers « brain-storming » avec, entre autres, le père Christian Delorme (le « père » des Beurs) en octobre 1984. Il est vrai, qu'à la différence d'associations à implantation plus locale, nous recherchions un comité de parrainage prestigieux pour une action d'ampleur nationale. Mais en même temps nous voulions ancrer notre mouvement dans la réalité et nous développions dans la région parisienne des comités lycéens. En fait, le succès du badge et de nos initiatives dans la jeunesse scolarisée, mais aussi dans celle des cités de la banlieue Nord, sont redevables à l'ardeur de beaucoup de nos copains et ont précédé de loin le décollage médiatique. Souvent les journalistes nous ont découverts à travers le port du badge par leurs propres enfants.

C'est finalement fin janvier début février que le cocktail a explosé. Déjà, prenaient forme des comités dans plusieurs régions – axés à la fois sur l'antiracisme et la solidarité effective. L'effet « détonant » a pu être suscité, sur la base de cet actif, par le passage à la télévision de grandes stars du show-bizz porteuses de notre badge. Il y eut notamment le « Coup de cœur » de Simone Signoret, émission qu'elle accepta de nous consacrer. Puis la grande conférence de presse avec Bernard-Henri Lévy, Marek Halter, Coluche et des vedettes du cinéma. Entretemps notre « main » était parue à la « une » du « Nouvel Observateur ».

– Votre créneau privilégié semble être néanmoins celui des jeunes, ce qui ne recouvre pas l'ensemble des problèmes du racisme anti-immigré...

– S.o.s. Racisme ne s'appelle pas S.o.s. immigration et nous n'avons pas la prétention de nous exprimer à la place des communautés immigrées. Nous voulons traduire la volonté, pour les nouvelles générations immigrées ou françaises, de toutes origines, de prendre la parole et d'intervenir collectivement dans le débat public sur la place des immigrés, les différences, la multiculturalité dans la société française d'aujourd'hui et de demain. D'où notre spécificité par rapport aux autres associations.

D'abord nous sommes effectivement une association essentiellement animée par des jeunes. Ce qui ne signifie pas que tous nos adhérents aient moins de 25 ans : nous avons beaucoup d'enseignants, l'appui très important d'inter-syndicales d'entreprises, ainsi que de personnes qui ont connu le nazisme. Mais c'est vrai que le dynamisme et les contours de notre mouvement sont créés par des jeunes et parfois même des très jeunes, dits « les kids » (de 13 à 15 ans), qui loin d'être la « bof génération » s'expriment pour la première fois à travers S.o.s. Racisme.

Et nous sommes, en outre, un mouvement intercommunautaire, ce qui correspond à la façon dont les jeunes vivent aujourd'hui la solidarité. C'est-à-dire non pas d'un côté des Français bien-pensants humanistes, devant aider des immigrés qui, de leur côté, s'organisent tout seuls dans leur ghetto culturel en subissant toutes les agressions.

Il y a certes des réalités communautaires et la nécessité pour chaque communauté issue de l'immigration d'avoir ses propres structures et de développer ses aspirations mais il existe aussi une autre réalité. A savoir que les contours sont devenus plus flous pour des générations qui ont grandi dans les mêmes cités, les mêmes écoles et écoutent les mêmes musiques, souvent elles-mêmes expressions de métissages. Par exemple Karim Kacel, qui n'est pas seulement le chanteur des Beurs mais de la banlieue.

Evidemment, du fait que les communautés immigrées sont les principales victimes du racisme, nous sommes amenés dans notre action à relayer et à amplifier leurs revendications sans nous substituer à elles. Et quand, par exemple, nous insistons sur l'importance du droit de vote aux élections locales, nous prenons surtout en compte les revendications des immigrés de la première génération, puisque les

(suite en page 14)

(1) « Touche pas à mon pote ». Ed. Grasset.

(suite de la page 18)

enfants de la seconde possèdent déjà ce droit de vote...C'est d'autant plus important pour les jeunes issus de l'immigration qu'ils ne veulent pas avoir à faire un choix déchirant, ou de reniement, entre leur propre statut – de ceux qui ont accédé à la nationalité française – et celui de leur parent qui reste ségrégatif puisque dépourvu de droits civils. Il est important que l'insertion des jeunes immigrés puisse se faire du même pas que celle de leurs parents.

– Cela ne vous a pas évité des heurts dommageables avec diverses associations d'immigrés.

– Je crois qu'il y a eu assez de mauvaises polémiques tendant à faire croire qu'il y avait d'un côté S.o.s. Racisme et de l'autre les Beurs, il faut maintenant aller de l'avant. Les dernières manifestations ont montré que tout cela était factice. Ce qui est dramatique c'est que certaines grandes sœurs, comme la Fasti, au lieu de chercher à raisonner et à rassembler, puisque nous n'avons pas de divergences sur le fond, ont au contraire joué la division. Le résultat a été de semer le doute dans la tête de gens qui, présents pour l'accueil des marches, n'ont pas voulu se déplacer pour les grandes manifestations des 30 novembre et 7 décembre.

– N'y-a-t-il pas eu deux objectifs distincts : chez vous globalement antiraciste, chez eux spécifiquement communautaire ?

– C'est plus compliqué que cela aujourd'hui. Il y a en fait dans S.o.s. Racisme, aussi bien au bureau national, que parmi les bureaux et les présidents de province, des dizaines de militants beurs qui sont devenus des porte-parole du mouvement, et pour qui S.o.s. a été la première occasion de peser dans la vie locale comme dans le débat public sur l'immigration. Donc, sans nous substituer à personne, il faut également se garder de différencier schématiquement des actions qui se recoupent.

Sur le terrain les comités d'action de S.o.s. ont une fonction et des animateurs qui sont souvent aussi ceux des autres associations. Notre souci doit donc être d'apprendre à travailler ensemble et à ne pas nous laisser impressionner par telle ou telle interprétation médiatique des choses. Ainsi, pour la manifestation du 7 décembre, il y avait un collectif regroupant plus de 300 associations à côté de S.o.s., et il s'est exprimé en toute égalité avec nous.

Je crois aujourd'hui que, sur le plan local, si l'on mettait toutes les énergies en commun, on pourrait faire en sorte qu'il y ait partout des permanences antiracistes bénéficiant de locaux dont pourraient se servir toutes les associations.

– Le père Christian Delorme remarquait cependant un certain contraste entre le caractère convivial de vos mots d'ordre et les durs problèmes de revendications concrètes des immigrés...

– Si on relit les thèmes de la marche de S.o.s. et notre charte pour l'égalité des droits, avec les

A.f.p.



27 décembre 1985 à Clermont-Ferrand : manifestation de S.o.s. Racisme après la tuerie Du Puy.

Gamma



Exposition antiraciste en Suède.



Keystone

Harlem Désir avec Jack Lang.

exigences dans les domaines du logement, de l'emploi, des rapports avec la police, la justice et des droits acquis, je crois qu'on aura du mal à nous reprocher d'être en porte-à-faux par rapport aux problèmes concrets. Bien au contraire nous avons appris en une année, à des dizaines de milliers de personnes, à progresser, en réalisant que lorsqu'on lutte pour la tolérance et la dignité, on est amené à se battre pour l'égalité des droits dans chacun des aspects où se vivent les discriminations.

Nous avons maintenant au plan local 300 comités qui agissent sur cette réalité. Et au plan international, les voyageurs de l'égalité nous ont permis de réaliser que, lorsque dans des pays comme la Suède ou la Hollande, des hommes politiques sont capables d'avancer d'un même pas pour l'égalité des droits – en donnant par exemple le droit de vote au plan local ou par la politique scolaire – il est évident que la tolérance et l'antiracisme sont à l'ordre du jour.

– Que retenez-vous surtout du bilan de vos dernières actions ?

– Je crois que des slogans comme « Touche pas à mon pote » et « J'aime qui je veux » sont essentiels, et à ne pas mettre en contradiction avec les revendications concrètes d'égalité des droits. Ils donnent une dimension culturelle qui va définir l'avenir de notre pays. Les générations qui les portent auront 30 ou 40 ans en l'an 2000 et c'est là toute une vision des rapports à venir entre les différentes cultures au sein de la culture française, des rapports entre les individus – même dans cette difficile période de crise – avec notamment les liens de solidarité qui prévalent sur la débrouillardise et l'individualisme excessif. Ainsi se révèle une articulation très particulière entre un individualisme – ou une liberté de jugement – et une dimension de solidarité dans l'adversité (« Touche pas à mon pote ») comme dans la fête – ou l'affirmation positive (« J'aime qui je veux »).

– Une image en somme de la société pluri-ethnique ?...

– Nous apportons une générosité, une joie de vivre ensemble. Comme celle exprimée par la chanson de Balavoine, « la Ziza » : « Il n'y a pas de loi contre ça », dit-il. On ne pourra nous empêcher de nous aimer les uns les autres et de nous défendre quand l'un de nous est attaqué.

– Nous entrons dans une période électorale qui peut déboucher sur un changement de majorité. Comment comptez-vous vous situer à court et à moyen terme ?

– Avec la manifestation du 7 décembre chacun a pris conscience que cette force, qui s'est déjà exprimée le 15 juin, place de la Concorde, n'était pas qu'une explosion printanière. C'est quelque chose de permanent avec quoi il va falloir compter, à la fois dans les deux mois qui suivent et après. Une génération donc qui ne laissera pas dire ni faire n'importe quoi en ce qui concerne l'immigration, l'égalité ; bref qui veillera à ce qui touche à des principes fondamentaux de la démocratie.

Sur cette base S.o.s. Racisme ne donnera pas de consigne de vote – ce n'est pas sa fonction – mais restera vigilante. Nous continuerons ainsi d'exercer une pression morale sur l'ensemble des forces démocratiques, celles qui excluent encore le mensonge, le cynisme, le racisme (c'est-à-dire en principe toutes sauf, à peu de choses près, le Front national) et nous voudrions exiger de ces forces qu'elles donnent sur ce terrain le meilleur d'elles-mêmes. C'est-à-dire qu'elles n'utilisent pas d'abord l'immigration comme enjeu électoral – épouvantail, masse de manœuvre ou punching ball – et ensuite que sur cette question d'insertion ou d'intégration des immigrés, on soit capable de faire des propositions conformes à l'esprit d'égalité des droits.

Nous n'attendons donc pas d'envolées lyriques anti ou pro-immigrés mais des propositions concrètes. Ainsi je constate que parmi les hommes politiques responsables de ce pays, jusqu'à présent il n'y en a qu'un qui est toujours favorable au droit de vote immigré aux élections municipales et qui déclare chercher une solution... Ce qui donne un sens concret à l'affirmation : « Les immigrés sont ici chez eux. »

– Il semble, à en juger par les sondages et les changements de ton de certains leaders, comme – pour ne pas le nommer – Jacques Chirac, sur les immigrés, qu'on observe une certaine amélioration du climat dans la classe politique et au-delà. Résultats de votre action ?

– Disons que nous n'avons pas la modestie de penser que nous sommes complètement innocents dans cette évolution de l'opinion. Pas seulement nous, à S.o.s. Racisme, mais cette génération qui a réveillé l'opinion. De même qu'elle a été capable de faire pénétrer l'ordinateur à la maison, elle est aussi en mesure d'y faire entrer un certain nombre d'idées de tolérance. Nous ne pouvons être surpris – comme certains – de voir que, comme nous le répétons depuis le début, la France n'est pas raciste. Ainsi y a-t-il une majorité de gens qui, lorsqu'ils comprennent où mènent les campagnes anti-immigrés, ne peuvent que les refuser.

Je crois en effet qu'il y a une certaine résonance dans la classe politique à ce frémissement de l'opinion. Ainsi l'appel à la fraternité des évêques, des loges franc-maçonnes, de toutes les confessions religieuses et des trois grandes organisations antiracistes, ont facilité incontestablement la prise de position de M. Barre.

Tout cela donne des raisons d'espérer, car cela montre que la pression antiraciste porte ses fruits. Mais les événements ont démontré que cette pression devait s'exercer tous azimuts et en permanence, sinon les relâchements surviennent assez rapidement. Pour ne prendre que l'exemple de la remise en cause proclamée des prestations familiales – dont pourtant un sondage récent montre que 90 % la refuse – nous voyons toute l'importance pour la bloquer, le cas échéant, du maintien de l'action du front antiraciste. Vigilance, donc, et surtout jusqu'au-delà des élections. ●

Photo Laurence Vidal

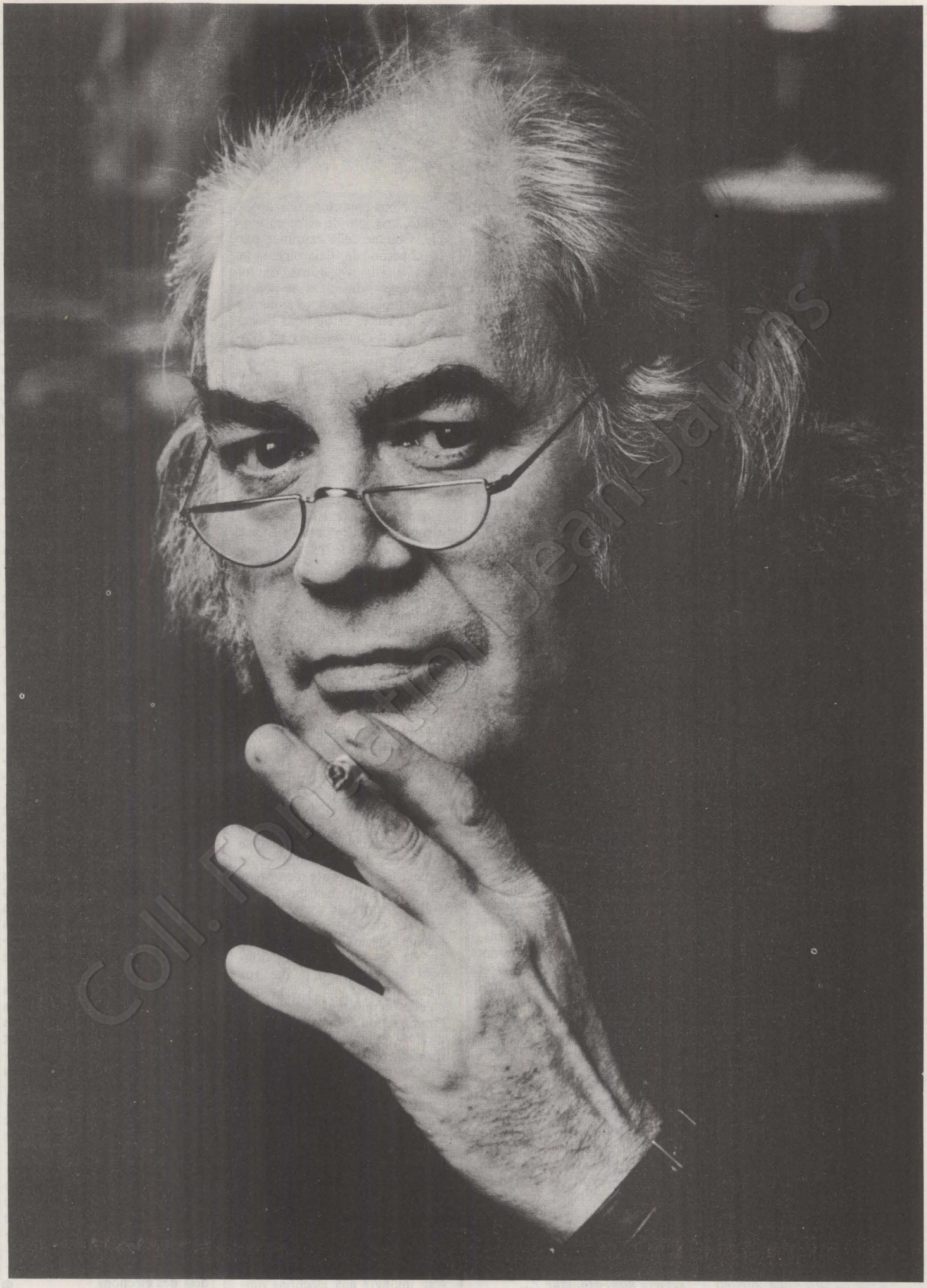

Coll. Fondation Jean-Jaurès

FRANÇOIS LE GENEREUX

PAR FABIAN GASTELLIER

PLUS que tout, c'est sa voix qui nous manque. Sa voix et son rire ; cette façon qu'il avait d'éclater de rire lorsque la vie, le monde, les choses, les gens prenaient un peu trop la pose, étaient un peu trop moroses. Le rire, non pas pour fuir mais comme réponse. Le rire de la liberté et de la révolte quand le paysage alentour chaussait les semelles de plomb de la bêtise ou de la résignation.

Disparu, François Chatelet est ineffaçable : présence, stature qui s'imposent en même temps que son œuvre ; au-delà de cette œuvre même, pourtant colossale et capitale. Et ceux qui l'ont approché, aimé — l'un entraînait l'autre, inévitablement — l'entendent encore parler, commenter, rire dans ce qui est déjà la mémoire que l'on a d'un ami.

On a dit et redit le courage de l'homme. Le philosophe engagé, toujours et toujours combattant parce que la réflexion est indissociable de l'action ; que la pensée prend ses racines dans la cité ; qu'enseigner la Grèce de Platon ou bien l'histoire des idées dans l'Allemagne du siècle dernier, c'est aussi et surtout former les hommes à se prendre en charge, à devenir citoyens à part entière. Autant que faire se peut.

Dès lors, les trajectoires politiques de François Chatelet — le trotskisme, le communisme, l'explosion gauchiste de Mai-68, ou bien la mise à l'écart du dogme marxiste — apparaissent comme bien autre chose que les avatars d'une conscience égarée dans un siècle où les miroirs aux alouettes se sont multipliés. Ces chemins, empruntés, reniés, c'est la quête permanente et exigeante d'une réponse aux interrogations posées par l'humain, la cité, la démocratie. François Chatelet, on l'a dit mais on ne le redira jamais assez, était le contraire d'un esprit rassasié. Il était la volonté même, la curiosité même. Et la rigueur aussi. Rigueur jamais coulée dans la raideur ou la suffisance, mais au contraire tout habillée de générosité. Paradoxal ? Et alors... ?

La rigueur a marqué jusqu'à ses derniers jours, jusqu'à ces temps où, le souffle court, François Chatelet trouvait que sa carcasse devenait encombrante. Rigueur devant la maladie, qui ne l'a pas fait taire alors qu'elle le minait, le torturait. Rigueur devant la mort. La rigueur et l'humour. Et le bonheur d'être. D'être là, d'être avec Noëlle, sa femme, et Antoine, son fils, dans l'appartement chaleureux et perpétuellement ouvert de la rue Clauzel où le philosophe se métamorphosait en cuisinier hors pair. L'harmonie. A trois. A plusieurs, histoire de partager. La Tour d'ivoire, ce n'était pas sa tasse de thé.

Récemment, les violences racistes qui ont secoué la France l'avaient alarmé, lui, le toujours guetteur. Et l'un de ses derniers écrits fut pour « l'Unité », une analyse aiguë, serrée, du mécanisme de l'intolérance. Aujourd'hui qu'il a quitté la scène, c'est sa voix, la voix des refus, qui nous manque. Et la seule chose qui restait à faire, en republiant ce texte du 15 mars 1985, c'était justement de lui rendre la parole.

"Le racisme est sans doute la maladie sociopolitique la plus abjecte et la plus délétère qui infecte notre modernité"

PAR FRANÇOIS CHATELET

L'un des derniers textes de François Chatelet fut cette analyse aiguë, serrée du mécanisme du racisme qu'il donna à « l'Unité » en mars dernier. La seule chose à faire, à l'heure de sa mort, c'était justement de lui rendre la parole en le republiant.

C'est un devoir des Etats et des gouvernements de mettre toutes les forces et toutes les subtilités des lois, des règlements et des dispositions administratives pour combattre, circonscrire et, si possible, annuler ses effets dans la société. Ce doit être une exigence pour chaque membre de la collectivité historique, à quelque place qu'il se situe, de pourchasser en soi-même et de dénoncer, là où elles apparaissent, les traces de cette lèpre. Ce devoir-être, il faut le proclamer et veiller énergiquement non seulement à ce qu'il devienne la norme du droit (positif), mais encore qu'il régente les conditions sociales quotidiennes. Rien de ce qui est fait de ce point de vue n'est inutile. Cependant, il y aurait de la légèreté à croire que suffisent les articles de loi, les tribunaux, les déclarations solennelles et les meetings. Trop d'exemples — de l'Union soviétique à Israël — montrent aujourd'hui ce que peut « couvrir » l'expression apparemment exemplaire du formalisme juridique ou la rhétorique moralisante des assemblées internationales et des parlements. De manière quasi unanime, le racisme est condamné ; il sévit partout, directement ou sournoisement.

Ne faut-il pas, par exemple, que niche dans les boîtes crâniennes des Européens des quatre derniers siècles — prêcheurs, marchands, soldats, princes, clercs ou bourgeois — une formidable dose de mépris, de négligence, de méchanceté envers les populations noires d'Afrique pour que ce continent ait subi le saccage que l'on constate maintenant, et que la venue, le trafic puis l'implantation des voyageurs venus du Nord aient pour effet massif la destruction des terres, des flores, des faunes et des climats, et ses corollaires : la malnutrition, la famine et la mort ? La *vraie* cause est le profit, le capitalisme, prétend-on pour faire plus « scientifique » ! C'est précisément ce genre de réduction (ou de dérive) que le dépistage des racismes doit refuser.

(suite en page 18)

(suite de la page 14)

LÀ précisément est un aspect décisif des perspectives qu'il faut adopter si l'on veut combattre efficacement le fléau. J'ai été fort bien impressionné de voir regrouper, dans les précédents numéros de, « l'Unité », signées des noms les plus éminents et les plus compétents, des mises au point scientifiques (sans guillemets, cette fois) établissant une fois de plus qu'en aucun des domaines où se sont exercées les disciplines d'observation et d'expérimentation le racisme n'est légitime. Concernant l'espèce humaine, la notion de *race* est inconsistante scientifiquement ; l'idée d'*ethnie* — qui est venue en relais pour des utilisations biologiques, génétiques et ethnologiques soigneusement contrôlées — doit être maniée avec précaution, et les spécialistes ne cessent de réclamer la plus grande circonspection. Et, cependant, dénué de toute base réaliste, répudié rhétoriquement par ceux-là même qui le pratiquent de la façon la plus éhontée, le racisme insiste de multiples manières, jouant tantôt la carte de la provocation, tantôt celle du constat attristé — la « chose » incroyable dont il faut convenir ! —, travaillant dans la confusion, dénonçant avec véhémence tel racisme pour pouvoir s'adonner benoîtement à tel autre. *Il s'alimente à son incrédibilité même.* Interrogé par un journaliste. Le Pen, ou tel autre, accordera tout ce que voudra l'interlocuteur au gré des circonstances, y compris le fait que le racisme est grossier et simplificateur. Quelques minutes après, il fera acclamer à la tribune des mots d'ordre taillés dans le plus pur et le plus élémentaire matériau anti-arabe, antisémite et xénophobe.

LA mise en œuvre du langage raciste, les pratiques d'exclusion et de discrimination du racisme, dans l'état actuel de la culture politique moyenne aujourd'hui, reposent sur un *mensonge consenti,* sur des approximations et des contrevérités acceptées par mollesse. L'identification de ce mensonge, la réfutation de ses arguments, le démontage des mécanismes sociaux qu'il utilise pour susciter des conduites sont des éléments importants du combat antiraciste. Pour nécessaire qu'elle soit, la condamnation globale du racisme n'est pas suffisante. Non seulement il faut le faire connaître dans sa généralité comme l'expression moderne particulièrement ignoble de l'idéologie de la domination, mais encore il convient d'analyser systématiquement ces spécifications, ainsi que les rhétoriques et les conduites réactives ou destructrices singulières que celles-ci impliquent et de dénoncer les réductions que, sous prétexte d'explication, on opère et qui sont autant de justifications et de lâchetés.

L'EXTIRPATION des racismes des mentalités contemporaines, qui passe évidemment par l'adoption de mesures politiques et administratives, permettant aux membres des collectivités qui sont victimes de l'exclusion raciste de s'associer, s'ils le souhaitent, à la gestion de leur propre existence au sein de l'existence de la société dans son ensemble, ne sera effective que si, à tous les niveaux de la vie du pays, se développe dans tous les lieux d'enseignement et de culture un vaste mouvement de connaissance expliquant les racismes tels qu'ils sont. Non certes sous la forme de la propagande ou d'un *credo* moral ! Non pas seulement non plus comme article essentiel de l'instruction civique. Mais *précisément* comme élément de la connaissance : biologique, historique, sociologique, philosophique. L'éradication du mensonge suppose, bien sûr, le rappel des enseignements des sciences naturelles et des méandres de mauvaise foi à travers lesquels il leur fallut passer. Mais il doit aussi démanteler logiquement et historiquement la configuration formelle qu'adopte le racisme pour diffuser et accréditer ses énoncés. On l'a souvent remarqué : l'antisémite a toujours « son » bon juif. On peut parier, sans risque de se tromper, sur la généralisation, le cas échéant, de cette crapuleuse ruse : si on accorde au raciste la réalité de la notion de race, il dressera un tableau des races maudites, celles-ci le disputant à celles-là dans la bassesse et l'ignominie. Mais si on lui résiste en quelque manière et qu'il trouve quelque intérêt à tempérer ses jugements, alors il reconnaîtra que, même parmi les pires, il en est qui se rachètent par quelque trait qui les rend moins insupportables... par comparaison avec ceux qui, à une époque donnée, sont l'incarnation du mal et du malheur. Que de « dissertations » dans les médias, durant la guerre d'Algérie, sur les mérites fragiles et relatifs des Berbères comparés aux cruautés de conquérants inassouvis des Arabes !

La guerre d'Indochine, il est vrai, avait fourni sur les vices respectifs des Asiatiques de la péninsule extrême-asiatique des discours éloquents mêlant les ragots aux observations prétendument scientifiques ! Il n'est certes pas nécessaire de s'étendre sur le caractère frauduleux de ces opérations d'« intoxication » idéologique : ce qu'il faut en retenir, c'est que non seulement il n'y a pas de bon usage du racisme, mais encore que la bien banale (et bien normale ?) revendication d'appartenance, lorsqu'elle prend un tour racial, lorsqu'elle se veut une inscription biologique dans une « nature » et qu'elle cesse d'être un cliché littéraire ou une réaction de peur, est grosse d'énormes dangers et d'infinies souffrances.

Manuscrit du texte que nous fit parvenir François Chatelet en conclusion d'une enquête sur les racismes.

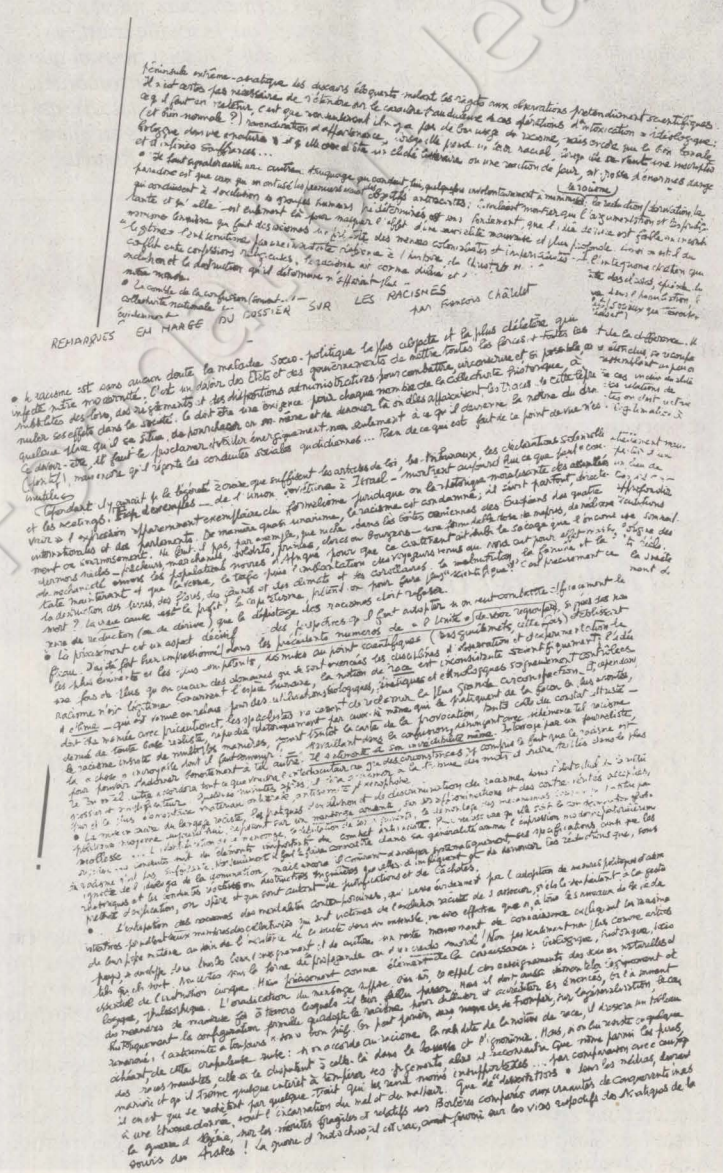

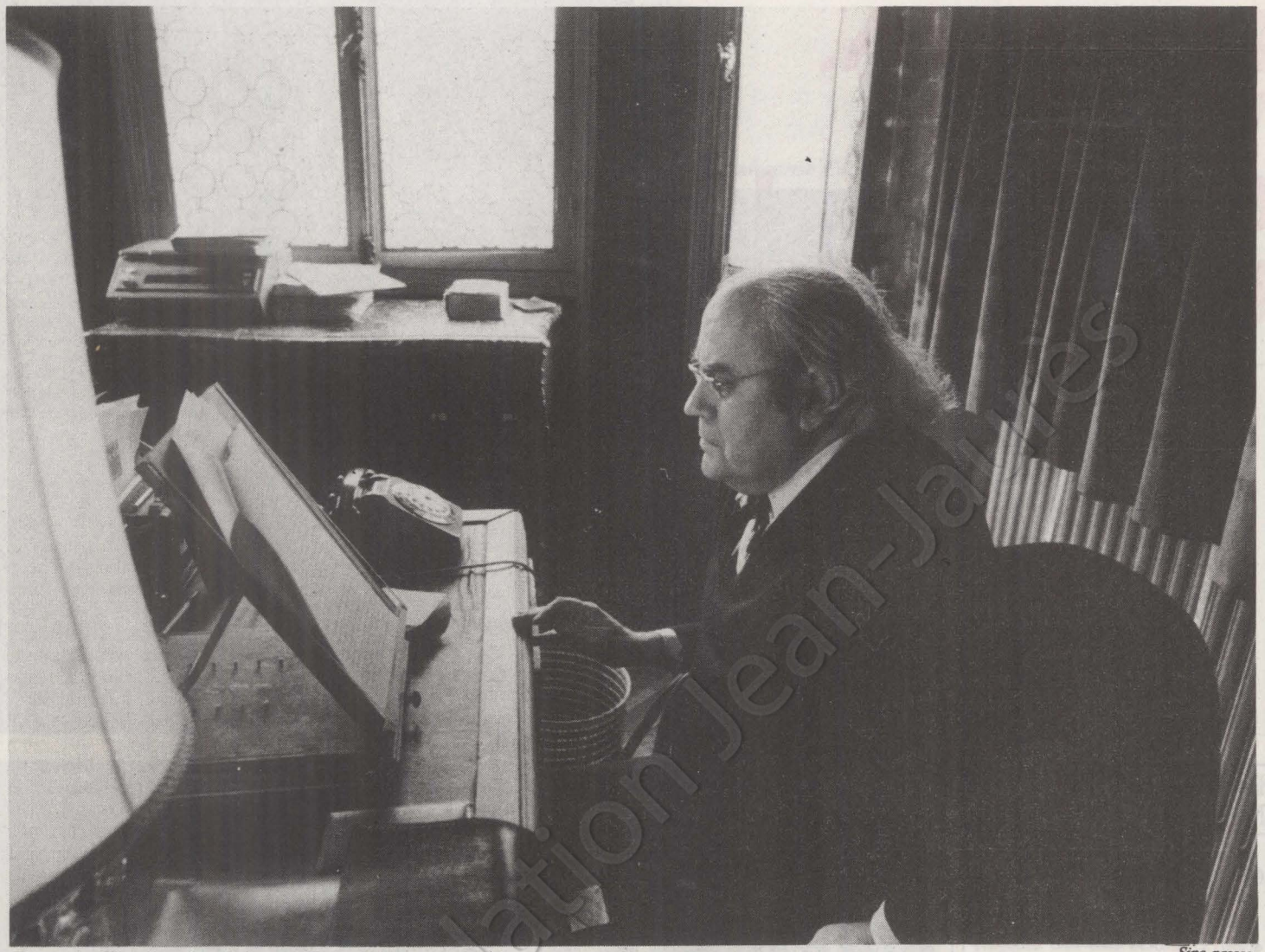

François Chatelet chez lui, rue Clauzel, en mars dernier. Sipa-presse

IL faut signaler aussi un autre trucage qui conduit, lui, quelquefois involontairement, à minimiser le racisme : la réduction/dérivation. Le paradoxe est que ceux qui en ont usé les premiers avaient des objectifs antiracistes : ils voulaient montrer que l'argumentation et les pratiques qui conduisent à l'exclusion de groupes humains prédéterminés est sans fondement, que l'idée de race est faible et inconsistante et qu'elle est seulement là pour masquer l'effet d'une causalité mauvaise et plus profonde. Ainsi en est-il du marxisme-léninisme qui fait des sciences un *prétexte* des menées colonialistes et impérialistes ; de l'intégrisme chrétien qui « légitime » l'antisémitisme par une insistante référence à l'histoire du Christ, etc. Modalité de la lutte des classes, épisode du conflit entre confessions religieuses, le racisme est comme dilué, et le type d'horreur spécifique dans l'humiliation, l'exclusion et la destruction qu'il détermine n'apparaît plus que comme une des catégories des conflits irréels et sociaux qui traversent notre monde.

LE comble de la confusion (souvent entretenue) est atteint lorsque est qualifié de raciste le simple sentiment de la différence. Une collectivité nationale, par exemple, est constituée de multiples individus et de multiples groupes plus ou moins étendus, se recoupant évidemment les uns les autres, chacun possédant sa (ses) singularité(s), différant les uns des autres, se ressemblant un peu ou beaucoup les uns les autres. C'est là un fait que le droit doit protéger. Car il est un fait aussi qu'entre ces individualités simples et complexes s'établissent des alliances, des échanges, des transferts, des importations, mais aussi des relations de domination, d'exploitation, de captation, de « phagocytose ». Mais ces dernières entreprises mutilantes ou destructrices ne sauraient être tenues pour du racisme, même s'il arrive fréquemment qu'elles cherchent une légitimation à leurs exactions par des argumentations de type raciste.

JEAN-PAUL SARTRE l'a bien montré : l'abjection du racisme est qu'il englue l'autre dans une nature essentiellement mauvaise, qu'il crée de toutes pièces cette nature à partir de prétendues expériences passées et présentes et qu'à partir d'un trait qu'il croit avoir repéré — un caractère biologique, une appartenance religieuse, une inscription culturelle, un lieu de naissance — il « déduit » arbitrairement toute une configuration d'attributs censés caractériser la « race ». Dès lors c'est une tâche capitale pour une nation qui veut actualiser plus largement ses virtualités démocratiques que d'approfondir et de diffuser les connaissances qui permettent de démonter les traditions racistes du passé, *toutes* les traditions racistes du passé, qui s'alimentent à des sources différentes, émergent à *telle* époque pour *telle* cause, sommeillent, puis se réactivent à *telle* autre époque pour *telle* autre cause. Car il s'agit de montrer qu'à l'origine des racismes il y a des opérations idéologiques spécifiquement montées et entretenues, utilisant des conflits réels. Revenir aux origines historiques des mensonges, aux circonstances de leur induration dans le tissu idéel de la société risque sans doute, de temps à autre, de blesser la fierté nationale et les tabous religieux ! Le renforcement de la démocratie vaut bien ce risque. ●

(1) François Chatelet, philosophe, auteur notamment de « la Naissance de l'histoire » (Minuit), « Conceptions politiques du XXe siècle » (en collaboration avec E. Pisier ; Presses Universitaires de France) ; d'une « Histoire de la philosophie » (Hachette) et de deux essais sur « Platon » (Gallimard), et « Hegel » (Seuil).

Fondation Jean-Jaurès

BESANÇON, VILLE CAPITALE... DE L'INNOVATION

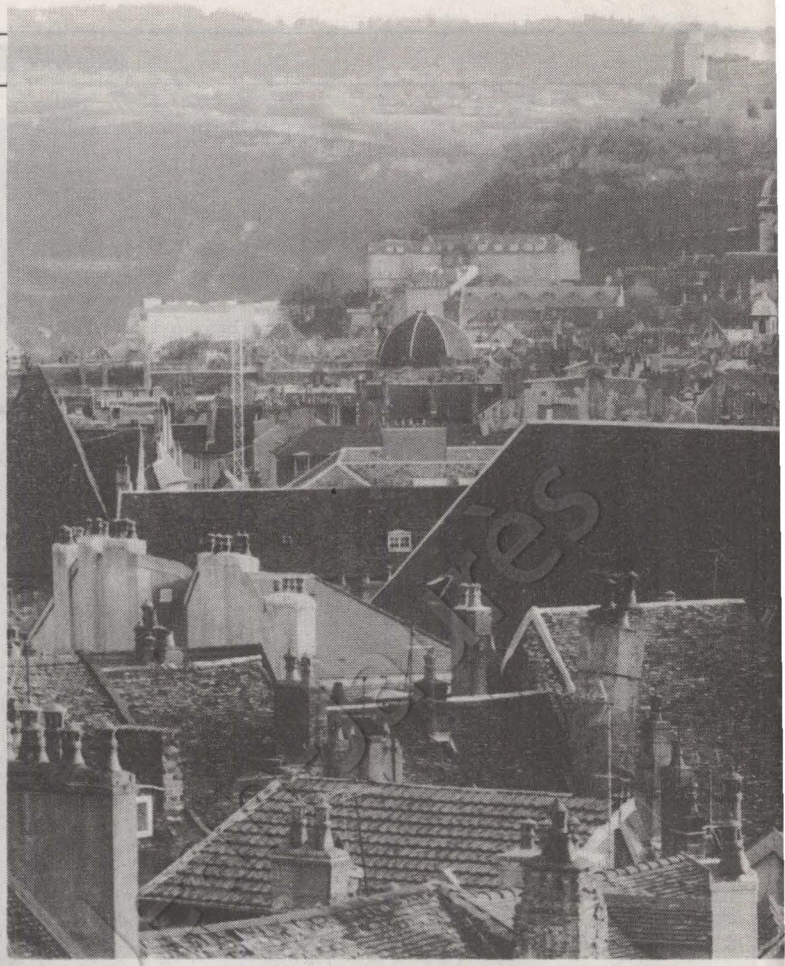

Rendons à Besançon ce que Nîmes et son maire de droite s'étaient indûment et sournoisement approprié. En effet, c'est à Besançon que fut instauré dès 1968 (!) le minimum social garanti. Depuis ces temps héroïques la capitale de la Franche-Comté a su rester la ville pionnière en matière d'innovation sociale.

PAR PHILIPPE MAQUAT

(De notre envoyé spécial)

« NOUS condamnons l'assistanat. Les gens doivent être responsables et savoir ce qu'ils ont à faire. » La philosophie prônée par Robert Schwint, sénateur-maire socialiste de Besançon, pourrait, a priori, laisser croire que cette ville moyenne (120 000 habitants) du Doubs, située au centre de l'Europe, est le paradis du libéralisme économique le plus échevelé. Le royaume de la loi du plus fort, façon Far West. Erreur profonde, car Besançon est au contraire une ville pionnière en matière de minimum social garanti (M.s.g.). C'est en effet Besançon qui a instauré pour la première fois en France un minimum de ressources garanties en faveur des plus défavorisés. Et cela dès 1968 !

Recopié le système bisontin

D'abord destiné aux personnes âgées, ce M.s.g. a ensuite été étendu aux femmes seules (1974) puis un an plus tard à toutes les personnes en difficulté... début de la crise économique oblige. Dans ces conditions on comprend d'autant mieux le courroux de Robert Schwint vis-à-vis de son confrère nimois Jean Bousquet, qui fait régulièrement la Une de la rubrique sociale des médias pour avoir, en fait, recopié le système bisontin. Le maire de Nîmes a en effet dépêché son adjoint en Franche-Comté, un beau jour de septembre 1983, afin de prendre connaissance de l'expérience menée à Besançon. Puis, cette expérience, il l'a transposée à sa ville. Ce qui est tout à fait louable, à cette nuance près que Jean Bousquet s'est bien gardé de citer ses sources. Contrairement à ce qui a pu être dit et redit çà et là Cacharel n'a donc rien inventé en matière de minimum social. Et il n'est pas trop tard pour rendre à Besançon ce qui lui appartient.

Concrètement, tout Bisontin en difficulté peut percevoir, grâce à ce système, une allocation mensuelle qui varie selon l'effectif familial : de 70 % du S.m.i.c. pour une personne seule à 161 % de ce même S.m.i.c. pour, cas extrême, une famille de 12 enfants. En fait le complément indispensable aux ressources déclarées par le demandeur. Pour cela il suffit à celui-ci de se présenter au Centre communal d'action sociale — un établissement public qui emploie 800 personnes et traite l'ensemble de l'action sociale de la ville — et de justifier sa situation auprès de l'assistante chargée d'ouvrir le dossier.



Minibus municipaux. *Pascal Lebrun*



Robert Schwint, sénateur-maire socialiste de Besançon.



Pascal Lebrun

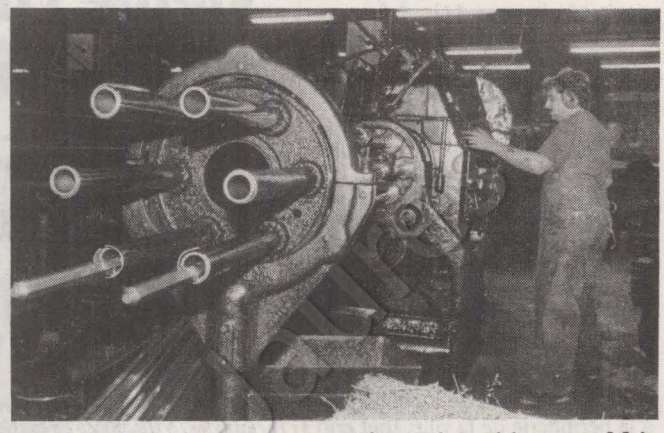

L'entreprise Camelin.



Electronics DuPont de Nemours.



L'Ecole nationale d'horlogerie.

Rien de tel pour installer les gens dans un système de rente et favoriser la passivité, objecteront certains. Autre erreur. « Nous cherchons à tout prix et parallèlement à favoriser la réinsertion professionnelle de la personne par un suivi rigoureux au niveau de la recherche du travail, au niveau de la formation, insiste Marguerite Vieille-Marchiset, adjointe au maire et déléguée à l'action sociale. Il faut forcer les gens à retrouver du travail »....

« Et de toute façon, il s'agit de données économiques, de handicapés de la crise », renchérit Robert Schwint soucieux de démontrer que l'on doit aider les chômeurs comme l'on aide les malades, les personnes atteintes d'un handicap physique. (A Besançon ils seront donc 3 500 qui, en 1986, bénéficieront d'une allocation au titre du minimum social garanti, ou à celui des aides au loyer et des aides d'extrême urgence. Parmi eux, un millier de chômeurs.

« Environ 30 ans et droits Assedic épuisés car à la recherche d'un travail depuis un an, un an et demi », précise Marguerite Vieille-Marchiset. Cela coûtera 5 millions de francs à la ville – soit 0,75 % de son budget total de fonctionnement – mais c'est un effort supportable dans la mesure où la municipalité a engagé cette action très tôt et s'est donc mise en état de faire face à une situation difficile. Pour autant le maire de Besançon plaide énergiquement en faveur d'une participation de l'Etat à cette aide aux personnes en difficulté. « Pourquoi pas une participation de 50 % sous forme de convention ? interroge-t-il. Cela nous permettrait de faire encore mieux. Car pour ce qui nous concerne, notre seul interlocuteur c'est l'Etat. Le département étant à droite, nous n'avons pas le choix. »

Pour la municipalité d'union de la gauche de Besançon – élue en 1977 – le minimum social garanti l'emporte en tout cas largement sur les banques alimentaires, les aides ponctuelles de toute nature. « Nous ne ferons plus de distributions de pommes de terre », résume Robert Schwint. Cela étant, le maire n'empêchera pas les restaurants du cœur de Coluche de s'installer, pas plus qu'il ne s'est opposé à l'ouverture, en ville, d'une maison des chômeurs. Mais, par-dessus tout, il veut que les personnes en difficulté conservent leur dignité et ne soient pas humiliées. « Nous ne voulons pas que les chômeurs sortent leur carte à tout propos ; nous ne voulons pas créer des catégories. Ces gens doivent pouvoir s'assumer et avoir le choix. » A Besançon les personnes âgées payent leur ticket de bus comme les autres, dans la mesure où l'aide municipale le leur permet si elles sont en difficulté.

Comme partout ailleurs le chômage reste la préoccupation majeure des élus bisontins. Son niveau se situe certes au-dessous de la moyenne nationale, mais il touche néanmoins près de 5 800 personnes. « Nous avons connu toute la crise horlogère et celle du textile avec la disparition de Rhône-Poulenc », rappelle Robert Schwint. Soit 10 000 emplois supprimés en 10 ans ! Ce n'est pas rien.

Lip, qui a vendu sa marque à Kiplé, une entreprise de Morteau dans le Doubs, n'est plus aujourd'hui qu'une coopérative qui s'efforce de survivre en faisant encore un peu d'horlogerie et surtout de la petite mécanique. En fait, dans le secteur de l'industrie horlogère, seuls les accessoiristes ont survécu, alors que ceux qui fabriquaient le mouvement ont disparu les uns après les autres, victimes, on le sait, du quartz japonais. Une dure épreuve pour cette ville qui, toutefois, a su exploiter au mieux le savoir-faire des anciens travailleurs de l'horlogerie et qui s'est reconvertie avec succès dans les microtechniques (matériel médical et dentaire, optique, aéronautique...) et

(suite en page 22)

(suite de la page 21)

dans l'électronique. L'école d'horlogerie a, bien sûr, suivi le même itinéraire et forme désormais ses élèves aux microtechniques.

Si bien que l'implantation en 1980 de l'Américain Du Pont de Nemours n'est pas vraiment le fait du hasard. Cette entreprise de haute technologie spécialisée dans les connecteurs électroniques a pu installer ses imposants bâtiments, ses grillages et ses caméras de surveillance à la périphérie de la ville, tout en créant 300 emplois, parce que existaient à Besançon des sous-traitants, et une main-d'œuvre qualifiée disponible. Une implantation qui résulte donc d'une étude de marché minutieuse. Et qui a tenu compte de la situation géographique de Besançon au cœur de l'Europe. Sans oublier que la présence d'une université de 140 000 étudiants constitue un incontestable réservoir de main-d'œuvre de haut niveau. Il est par ailleurs assez piquant de constater que, si les Américains sont venus s'implanter à Besançon il y a peu, les Soviétiques les avaient précédés voici une quinzaine d'années, avec Slava, qui assemble des montres et emploie 60 salariés.

Mais l'industrie bisontine excelle également en matière de découpage et décolletage industriels. En clair : la fabrication de petites pièces pour l'automobile ou l'électroménager. Ainsi Camelin, P.m.i. type qui emploie 72 personnes à Besançon, fabrique-t-elle des pièces pour autocuiseurs SEB et pour les compteurs automobiles. Plus traditionnelle, cette activité nécessite un personnel possédant une bonne formation en mécanique. Ce qui n'empêche pas Camelin, qui fait partie d'un groupe de six unités, leader français dans le décolletage, de former son personnel par ses propres soins.

Alors dans Besançon, vieille ville espagnole, jetée comme la graine au gré de l'air qui vole... l'innovation sociale

BESANÇON ne craint décidément pas les innovations, les expériences originales. Ville pilote en matière de minimum social garanti, elle l'est également au niveau des transports en commun, s'étant dotée d'un système qui permet aux autobus d'être toujours à l'heure. Depuis un central, leur trajet est en effet suivi par un ordinateur, à charge pour ce dernier de faire changer la couleur des feux en cas de retard du véhicule.

Ville universitaire, Besançon pense également aux plus jeunes, qui disposent désormais de leur conseil municipal. Fort de 55 membres élus en octobre dernier par leurs pairs des classes de cinquième de la ville, ce conseil « juniors » se réunira trois fois par an et émettra des propositions en direction de l'autre conseil municipal, celui des adultes. Une expérience particulièrement intéressante à suivre, Besançon étant la première ville de plus de 100 000 habitants à s'être dotée de cette institution. « Il faut faire de l'éducation civique concrète, faire davantage participer les jeunes à la vie de la cité », explique Robert Schwint, il est vrai, ancien directeur de collège.

Ville universitaire, ville jeune, Besançon, à l'image de Montpellier, mise beaucoup sur la culture pour peaufiner son image de marque et... séduire les industriels. 16 % du budget de fonctionnement est donc consacré à la culture que symbolisent le Centre dramatique de création organisé en S.c.o.p. (Société coopérative ouvrière de production) et le théâtre lyrique municipal.

Quant au sport, qui représente 6 % du budget municipal, il privilégie davantage les activités de masse que celles de l'élite et ne peut donc être utilisé, à la différence de la culture, comme une « locomotive » économique. Pour preuve : le R.c. Besançon, équipe qui évolue dans le championnat de France de football de deuxième division, n'a jamais accédé à l'échelon supérieur. Selon Robert Schwint, qui fait partie du comité directeur du club, le profil plus intellectuel que sportif de la ville explique en partie pourquoi le conseil municipal ne veut pas franchir le pas en renforçant la subvention. C'est peut-être dommage, dans la mesure où le club nanti du statut professionnel dispose également d'un centre de formation. ***P.M.***

Une image de marque

Préfecture du Doubs, et capitale régionale de la Franche-Comté, Besançon s'est aussi doté d'un important secteur tertiaire, source de possibles débouchés pour les jeunes. Néanmoins, c'est sur l'extension du tissu industriel de la ville que planche actuellement le service « économie » de la mairie, dirigé par Albert Kohler, un avocat, chargé de suivre tous les dossiers, de répondre à toutes les sollicitations. Pas commode à réaliser, cette extension.

« A l'heure actuelle je ne vois pas comment nous pourrions créer un Grand Besançon, explique Robert Schwint. La périphérie est en effet à droite, et elle n'est pas solidaire. » Pour l'heure, 30 000 personnes habitant la périphérie vivent en effet grâce à l'économie bisontine, mais n'apportent pas en contrepartie de participation financière. Ce n'est pas très juste. Un vrai problème, incontestablement.

Qui toutefois n'empêche pas la municipalité de vouloir mieux faire connaître Besançon aux éventuels investisseurs et industriels. Histoire aussi d'éviter qu'à l'avenir une autre ville s'approprie des innovations comme l'ont si habilement (et sournoisement) fait Nîmes et son maire, avec le minimum social garanti. Les élus viennent de confier l'image de marque de la ville à Havas-Conseil, qui a crée un logo : « Besançon ville capitale. » Un appel du pied aux entrepreneurs. D'autant que, selon Robert Schwint, même les industriels bisontins de droite reconnaissent que la municipalité de gauche est économiquement compétente et qu'ils peuvent travailler avec elle. Cela dit, pourquoi ne le pourraient-ils pas ? ●

Philippe Maquat avec le sénateur-maire de Besançon. *Pascal Lebrun*





DANS LA BATAILLE DE MARS

Après la grande campagne que nous avons lancée avec le Congrès de Toulouse et qui nous a valu plusieurs milliers d'abonnements nouveaux, l'année 1986 commence sous le signe d'une nouvelle bataille pour « l'Unité », étroitement liée à celle des élections du 16 mars.

Face à la grande presse, dont la plupart des titres – quotidiens et hebdomadaires – mènent un combat permanent contre les idées et l'action du Parti socialiste, « l'Unité » est un instrument indispensable de notre combat. Mais il faut lui donner encore plus de forces, c'est-à-dire plus de moyens. C'est possible si chacun d'entre vous se mobilise en faisant connaître « l'Unité » autour de soi et en recrutant de nouveaux abonnés.

Pour cette bataille, « l'Unité » a besoin de vous comme vous avez besoin de « l'Unité ». Alors dès aujourd'hui, avec nous, mobilisez-vous pour la grande bataille de mars et pour que vive la presse socialiste.

Bulletin d'abonnement à retourner à l'administration de « l'Unité » 10, rue de Solferino 75007 PARIS

Je soussigné .....

demeurant .....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » et vous adresse la somme correspondante.

★ ***abonnement de six mois (210 F)***

★ ***abonnement d'un an (310 F)***

★ ***abonnement de soutien (à partir de 500 F)***

☐ par chèque bancaire

☐ par chèque postal

☐ ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 2.342.35. J. Paris

Date

Signature

Les abonnés arrivés à échéance sont priés de joindre à leur réabonnement la dernière bande d'envoi du journal.

Collection Jean-Jaurès

PROCHE-ORIENT : COMMENT EN SORTIR ?

PAR JEAN LIBERMAN

Chaque fois qu'un espoir de négociation apparaît au Proche-Orient, les extrémistes soutenues par la Libye et l'Iran le ruinent par une nouvelle escalade dans le terrorisme. Comment sortir de ce cycle infernal ?

DIX-NEUF morts, des dizaines de blessés : « Des actions héroïques exécutées par les fils des martyrs de Sabra et Chatila », écrit à propos de l'horrible bilan des carnages à froid, aux aéroports de Vienne et Rome, l'agence officielle de presse de Tripoli. On ne saurait cependant n'y voir qu'un degré supplémentaire dans l'escalade : terrorisme arabo-palestinien et représailles israéliennes. S'il est vrai que tout espoir d'un rapprochement israélo-palestinien a régulièrement été ponctué d'un spectaculaire sabotage terroriste, le déchaînement record de Rome et Vienne est inséparable des évolutions vers un nouveau contexte proche-oriental ; avec pour persistant « background » une conférence internationale de paix sur le Proche-Orient où la réintroduction de l'U.r.s.s. — à l'heure des nouveaux rapports Gorbatchev-Reagan — pourrait être un facteur d'efficacité.

Un certain « accompagnement »

On conçoit que les forces les plus fanatiques et les plus extrémistes de la région, de Téhéran aux Hezbollah et de Tripoli à Abou Nidal (dont le groupe « El Assifa » semble bien en cause) puissent s'inquiéter. Les incitations significatives de Washington à Jérusalem de modérer sa riposte, et le fait que le gouvernement israélien soit passé, pour la première fois, de ses accusations contre l'O.l.p. (certainement pas en cause dans des attentats qui ne visent au contraire qu'à la desservir) à la recherche des mandataires d'autres groupes palestiniens dissidents, reflètent les préoccupations de Reagan et de Pérès de préserver quelque chose du timide processus de paix du Proche-Orient.

On sait en effet les pressions publiques exercées par le président Moubarak et le roi Hussein pour contraindre l'O.l.p. à accepter les Résolutions 242 et 338 de l'Onu, équivalentes à une reconnaissance d'Israël, afin de permettre une conférence internationale en présence d'une délégation O.l.p., position d'ailleurs soutenue par les éléments modérés palestiniens des territoires occupés mais qu'une nouvelle fin de non-recevoir des chefs de l'O.l.p. risquerait d'entraîner à la ruine de toutes chances de paix tout en discréditant davantage ces derniers.

Aussi importante est l'évolution récente de l'équipe de Shimon Pérès dans ce domaine qui, sous certaines conditions ne serait plus hostile à un certain « accompagnement » par l'U.r.s.s. d'une telle conférence. Or ces conditions : nouvelle reconnaissance diplomatique d'Israël par Moscou et liberté d'émigration — par voie directe Moscou-Jérusalem — de centaines de juifs soviétiques demandeurs, font déjà l'objet en coulisses de tractations encourageantes. Des perspectives qui suffisent certes à pousser les extrémistes — de tous les bords d'ailleurs — à provoquer la politique du pire. Ce n'est pas par hasard à cet égard que les terroristes ont frappé, en Italie et en Autriche, deux artisans actifs de la négociation israélo-palestinienne.

Même remarque à propos de l'autre événement peut-être historique : l'accord de paix entre les chefs militaro-politiques libanais, signé à Damas sous la houlette d'Assad après plus de 10 ans d'affrontement. S'il renforce, il est vrai, l'expansionnisme syrien soutenu par l'U.r.s.s. on ne peut que se réjouir — sans illusions — de la trêve du chaos qu'il peut provisoirement assurer au pays du Cèdre. Il pourrait entre autres faciliter la solution du lancinant problème des otages, dont notre malheureux confrère

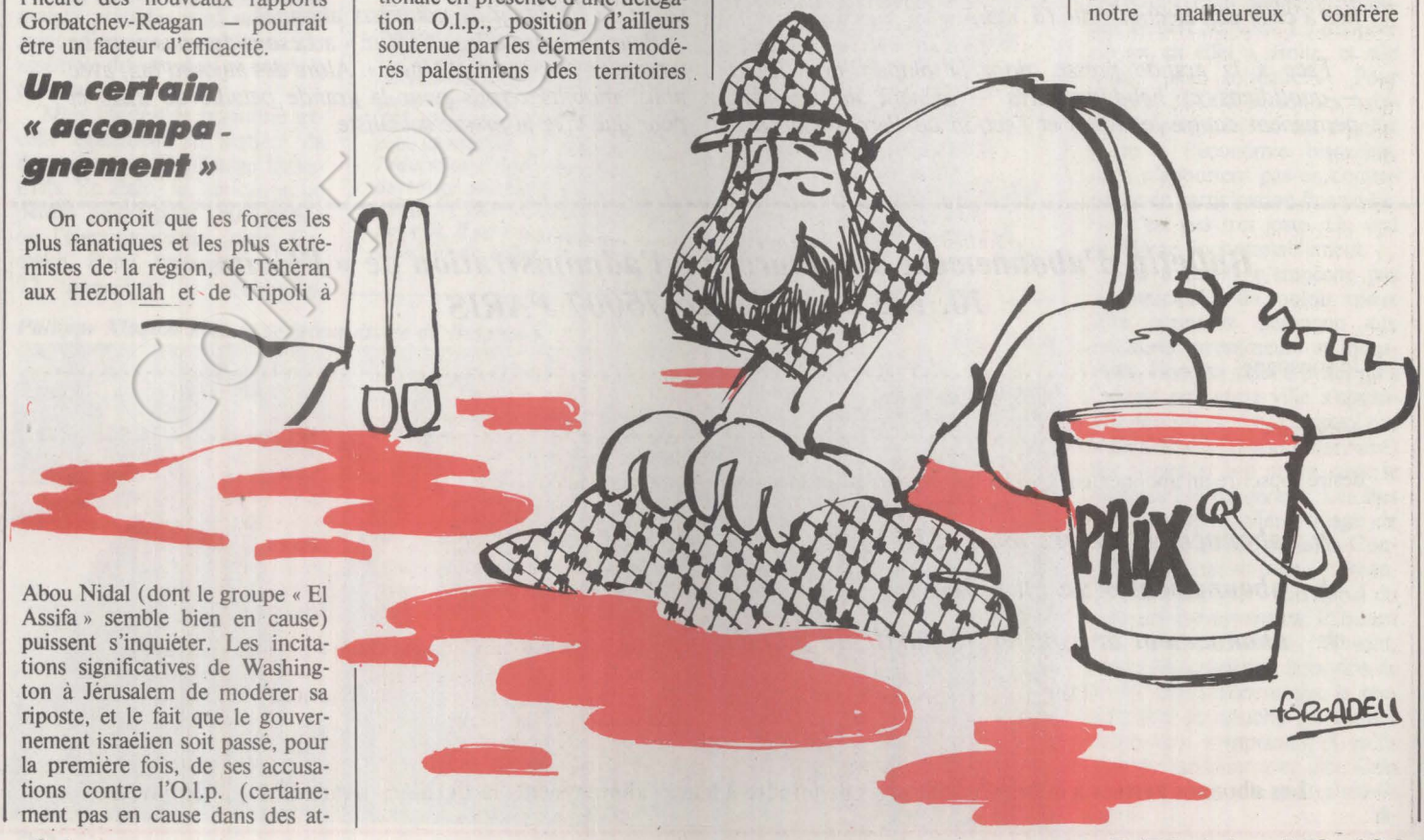

Kauffmann... Et, contre les intégristes de tous bords du pays, cet accord, en tant que succès syro-soviétique, peut également faciliter la voie, à l'heure de la spectaculaire réconciliation syro-jordanienne, vers l'hypothétique conférence internationale recherchée.

Il est significatif à cet égard qu'en dépit de la redoutable réinstallation de missiles Sam 6 et 8 par Damas dans la Bekaa libanaise, qui entrave les « contrôles » de l'aviation israélienne et peut menacer l'Etat juif, Jérusalem ait préféré temporiser.

L'instigatrice à punir

Il est évident que la fragilité de ces nouvelles données rendent l'avenir proche-oriental toujours aléatoire. Le traité libanais, dont s'enorgueillit Damas, est d'autant plus marquant que ce sont pour la première fois non seulement des politiques mais des chefs militaires, c'est-à-dire les véritables antagonistes, qui se sont mis d'accord et sur des points fondamentaux : rôle national de l'armée libanaise, qui permettra le désarmement des diverses milices, et surtout remaniement constitutionnel prenant en compte le fait de la majorité musulmane et réduisant le pouvoir des chrétiens. D'où bien sûr les contestations déjà émises dans la classe politique chrétienne et les résistances probables des intégristes musulmans liés à l'Iran. Sans parler de la méfiance accrue d'Israël face à cette consécration de l'hégémonie syrienne. Il est bien trop tôt pour crier miracle au Liban.

Pour le moment, face à la dernière agression terroriste, c'est la Libye qui est désignée à Jérusalem comme l'instigatrice à « punir » prioritairement, sans exclure d'autres cibles. Une analyse réaliste de la situation régionale, qui préserverait les chances d'une détente, devrait en tous cas éviter aux militaires israéliens les risques d'une riposte inconsidérée qui remettrait le feu aux poudres. Et renverrait aux calendes la négociation vers le seul moyen de sortir de ces orgies désespérées de massacres : un juste règlement de la question palestienne. ●

ATTENTATS

Pourquoi Rome?

PAR MICHEL MATHIEU

(de notre correspondant à Rome)



A.f.p.

TROIS jours après le massacre de l'aéroport Leonardo Da Vinci à Rome, l'enquête de la police italienne en est encore au point mort. Si l'on exclut l'autosatisfaction pour le moins hors de propos de l'amiral Martini, responsable des services secrets, qui estime que ses hommes ont fait du bon travail et que les services de renseignements italiens avaient prévu les attentats contre les aéroports huit jours avant la centrale américaine, si on exclut également les accusations sans fondement lancées contre la Syrie, l'Iran et la Libye par le même haut fonctionnaire décidément très bavard, il faut bien reconnaître que l'on piétine en répétant vainement ce qui s'était déjà dit lors des précédents attentats contre le Café de Paris et contre la British Airways et au moment du détournement de l'« Achille Lauro. »

A travers les premières déclarations du survivant palestinien du commando suicide réapparaît une nouvelle fois l'évocation du « Belge » déjà mis en cause à l'occasion des précédents attentats, mais que la police italienne n'a pas encore réussi à identifier, en admettant qu'il ne s'agisse pas de la part des terroristes d'une opération d'intoxication destinée à couvrir les vrais responsables de la base logistique romaine. Il apparaît en effet de plus en plus évident que les commandos extrémistes arabes jouissent à Rome d'une base bien organisée capable de fournir des armes et un soutien logistique déterminants pour la réalisation des attentats. Reste la question : pourquoi Rome ? Est-ce le prix que l'Etat italien doit payer pour soutenir ouvertement, comme vient encore de le répéter le ministre des Affaires étrangères Andreotti qu'« il ne peut y avoir de paix au Moyen-Orient sans un règlement préalable de la question palestinienne », ce qui agace les extrémistes de tous poils et notamment la fraction d'Abou Nidal que l'on dit financée par Kadhafi ?

A l'évidence les actions en territoire européen ont le double effet d'une propagande interne et d'un chantage à l'égard des pays occidentaux qui refusent la logique de la « guerre totale contre Israël ». On en arrive alors rapidement à la conclusion que n'importe quelle capitale européenne pourrait être à la merci des opérations suicide. En aparté, de nombreux observateurs estiment que le choix des objectifs est également déterminé par les conditions objectives d'accessibilité ou de vulnérabilité. La perméabilité du tissu social italien, sa position géographique, ses accès par route et par mer et ses 4 000 kilomètres de côte en font une cible particulièrement sensible. On rappelle volontiers que la zone de Trieste jouit d'une solide réputation dans le monde de la contrebande. Et comment contrôler efficacement les quelque 3 000 T.i.r. (transports internationaux routiers) qui passent chaque jour la frontière en provenance de la Turquie, de la Bulgarie ou de la Tchécoslovaquie ?

On estime que c'est par ce canal qu'arrive en Europe occidentale une grande partie des chargements d'armes et de drogue. L'attentat contre le pape a mis en évidence le réseau de la « Bulgarian Connection » et les relations entre services secrets bulgares, mafia locale et mafia turque. D'autres, ici, rappellent le cas du « Vasoula » un paquebot battant pavillon chypriote en provenance de la Bulgarie et sur lequel les douaniers ont découvert quelques 500 lance-missiles et plus de 10 000 missiles.

Les dérives de la société italienne ont donné naissance, depuis plus de quinze ans, à une sous-culture terroriste qui recrute aux extrêmes. En même temps, on assiste à l'extension de la criminalité organisée et de l'interpénétration des milieux de la criminalité et du terrorisme interne. Autant de réseaux clandestins dont les terroristes arabes peuvent tirer profit, ne serait-ce en premier lieu que de l'effet de dispersion auxquelles sont soumises les forces de police et la magistrature italiennes.

L'hypothèse d'un soutien logistique de la part d'irréductibles des Brigades rouges encore en liberté est également retenue par la police italienne. Les armes utilisées à l'aéroport de Rome, des Kalachnikov fabriquées en 1977 pourraient en effet laisser supposer un lien entre les Brigades rouges et le terrorisme arabe. Au cours du procès des Brigades rouges et de Prima Linea il a en effet été fait plusieurs fois mention de chargements d'armes en provenance du Liban, précisément, pendant les années 1977 et 1978. Le parfait état de conservation des armes confirme également l'hypothèse d'une organisation d'appui solidement implantée sur le terrorisme italien, et l'on craint ici un retour des années de plomb par Arabes interposés.

NOTRE FAMILLE DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

UN INVESTISSEMENT SUR MESURE

HERVET OBLIGATIONS FRANÇAISES	placement diversifié en obligations françaises.	HERVET INVESTISSEMENT	diversifié - croissance.
HERVET OBLI-CROISSANCE	id. ci-dessus mais sans revenu.	HERVET PLACEMENT	diversifié - rendement et valorisation.
PLACEMENT ASSOCIATIF	placement en obligations françaises pour les organismes à but non lucratif.	HERVET 5000	spécialisé en actions françaises MONORY / Compte Épargne Actions.
HERVET COURT TERME HERVET COURT TERME N° 2	placement en obligations françaises pour l'épargne à court terme des particuliers et des entreprises.	HERVET TECHNOLOGIES	valeurs technologies tous pays.
		HERVET PACIFIQUE	valeurs des pays de la couronne du Pacifique.
		HERVET OBLIGATIONS INTERNATIONALES	principalement obligations en devises.

VOTRE GESTIONNAIRE VOUS PROPOSERA UN PANACHAGE DE CES DIFFÉRENTS FONDS ADAPTÉ A VOTRE CAS PERSONNEL

GROUPE HERVET

127, avenue Charles-de-Gaulle 92201 Neuilly-sur-Seine Cedex Tél. : 758.94.02

transexel

est un groupement de Sociétés de Service, à la disposition des collectivités pour :

.la création

.la gestion

.l'organisation

.le développement de leurs réseaux de transport de voyageurs.

TOUR EUROPE - 92080 PARIS
LA DEFENSE CEDEX 07
TEL : 778.16.60 TELEX : 610579

GAZ DE FRANCE

La Chambre Syndicale des Agents de Change vient de faire connaître qu'à la date du 20 novembre, elle avait reçu :
1.255.590 obligations à 8,5 % avril 1971 G.D.F.
1.114.930 obligations à 8,5 % février 1972 G.D.F.
Soit un total de 2.370.520 obligations présentées à l'échange contre des titres participatifs G.D.F.
L'offre publique d'échange portant sur un total de 1.400.000 millions de francs, le taux de réussite d'échange est donc de 84,7 %.
Le Gaz de France remercie les porteurs qui lui ont ainsi très largement manifesté une nouvelle fois leur confiance.



BANQUE NATIONALE DE PARIS

VIEUX : COMMENT LUTTER CONTRE LA SOLITUDE, LEUR LOT QUOTIDIEN

PAR JEAN-YVES MARREC

En France près de trois millions de vieillards, en majorité des femmes, vivent seuls. Pour Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat d'un gouvernement qui a beaucoup travaillé pour les personnes âgées, sa politique consiste d'abord « à leur apporter en permanence la solidarité et l'affection de la Nation ».

ILS s'en vont le dos voûté, courbant l'échine sous le poids des ans, cherchant un coin familier pour y trouver un peu de chaleur humaine, cachant derrière un visage marqué par une vie de labeur leur solitude. Ces mots trouvent leur juste valeur dans la définition des « vieux », ce merveilleux cri du cœur, lancé par Jacques Brel, à l'encontre d'une société prompte, de par son égoïsme, à oublier ces êtres que notre monde industrialisé a tôt fait de mettre à l'écart.

« Les personnes âgées, dit Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat, chargé de ce secteur au gouvernement, ce sont nos familles, nos parents et grands-parents. Elles constituent pour nous un cadre de référence. Il n'est pas question de les isoler, de les laisser seuls. La solitude est une trop grande réalité dans ce monde qui tend à se déshumaniser. Nous ne pouvons admettre que beaucoup de nos aînés se sentent si seuls. Nous leur devons la solidarité et l'affection de la nation. »

Heureusement il y a la télé !

La solitude touche particulièrement les personnes âgées. Sous prétexte qu'elles ont quitté le stade strict de la production, elles se retrouvent isolées, à l'écart, dans l'anonymat et l'oubli quand, du fait des nécessités du travail, les familles se sont dispersées géographiquement. En France, il y a aujourd'hui 7 048 800 personnes âgées de soixante-cinq ans et plus (12,8 %). 2 653 080 vivent seules, dont 2 095 880 femmes, et 557 200 hommes.

« La solitude est notre lot quotidien, dit Jeanne Gauthier, 83 ans, pensionnaire, depuis sept années, de la résidence Marivaux, havre de paix de 82 logements pour personnes âgées, à Créteil, dans le Val-de-Marne. La famille semble nous avoir oubliés. Une visite de temps en temps, pour apaiser leur conscience. Le reste des jours s'écoule entre quatre murs. Heureusement, il y a la télévision pour meubler les jours sombres de notre existence. »

Cet isolement, ce repli sur soi, ce désintérêt de la vie collective n'ont pas échappé au gouvernement qui a, le 17 octobre dernier, institué la création des conseils d'établissement au sein des 5 000 maisons de retraite, foyers-logements, et autres résidences qui regroupent, en France, 87 840 personnes âgées, dont 69 320 femmes. Ces conseils sont chargés de représenter les résidents, leurs familles et le personnel.

C'est une innovation importante. En effet, pour la première fois, les personnes âgées, elles-mêmes, pourront participer à l'élaboration des règlements et prévoir, par exemple, que ceux-ci admettront la présence d'animaux familiers et ouvriront droit aux visites dans les chambres.

« C'est une véritable révolution, souligne Nicole Guth, directrice d'un foyer de personnes âgées dans l'est de la France. Cette mesure d'avant-garde va bouleverser les relations et les conditions de vie des personnes en hébergement collectif. »



Joseeph Franceschi dans un foyer.

Pascal Lebrun

L'hiver est long

Mais l'isolement existe aussi, et surtout à domicile (2 565 240 personnes âgées). La proportion d'isolés croît au fur et à mesure que l'âge augmente et, à tous les âges, les femmes sont plus fréquemment isolées que les hommes. En 1962, on notait dans la tranche femme de 75 à 84 ans : 36 % et en 1984 : 49,2 %.

« Dans mon village de Villechien, 300 habitants, près de Mortain, dans la Manche, dit Louise Languet, 79 ans, la solitude est pesante. Depuis une dizaine d'années, j'habite seule ma petite maison. Mes trois enfants, tous agriculteurs, ont quitté la région. L'hiver est long et pénible pour des personnes de mon âge. Le voisinage n'est plus aussi coopératif qu'autrefois. On ne fait plus attention aux vieux, et on échange rarement quelques mots. Le monde moderne s'en doute ? Heureusement, je vais pouvoir bénéficier d'un séjour d'une semaine à Coutainville, grâce à la Mutualité sociale agricole. Ça fait plaisir de retrouver un peu de chaleur humaine. »

Cette chaleur humaine, le gouvernement s'efforce depuis 1981, par de nombreuses mesures, d'y apporter sa contribution.

« Au premier plan, l'aide ménagère a connu, afin de combler les lacunes d'avant 1981, un développement considérable, précise Joseph Franceschi. 5 000

(suite en page 28)

LES ZORROS DE LA MEDECINE D'URGENCE

Voler tel Zorro au secours des mères angoissées, des vieillards esseulés ou des déprimés suicidaires c'est la profession mais aussi la passion des médecins de S.o.s. Médecins. Rien à voir avec une pathologie de cabinet !

(suite de la page 27)

emplois nouveaux ont vu le jour. 500 000 personnes ont bénéficié de ces services. Les dépenses sont passées de 1,3 à 3,8 milliards de francs en 1984. Un statut a été défini pour les aides ménagères qui l'attendaient depuis fort longtemps. Parallèlement, pour éviter les transferts en milieu hospitalier et assurer les soins à domicile, des services d'infirmiers ont été créés. Ces services, dont le nombre est passé de 92 en 1981 à 652 aujourd'hui, emploient environ 1 400 infirmiers salariés, plus 3 500 aides-soignants, et 3 000 infirmières libérales qui ont passé convention. Le nombre d'interventions quotidiennes est passé de 1 000 en 1980 à plus de 22 000 aujourd'hui. »

79,8 % d'augmentation

L'Etat est intervenu aussi dans l'aide à l'amélioration de l'habitat. Pour venir en aide aux personnes les plus défavorisées, il assure des financements complémentaires aux aides accordées par les Directions départementales de l'Equipement et les caisses de retraites. Elles peuvent atteindre 7 000 F par logement, et 14 000 F si la personne est handicapée. En 1985, 25 millions de francs ont été délégués à cet effet.

Les repas à domicile, les transports en zone rurale, les services de garde-malade et de garde de nuit, le renforcement des activités de loisirs et la création de très nombreux services de voisinage ont pu voir le jour grâce à des financements accordés au titre de l'innovation sociale (20 millions de francs affectés à plus de 600 projets en 1984). Le minimum vieillesse est passé de 1 417 F à 2 539 F pour une personne seule, soit 79,8 % d'augmentation depuis le 30 juin 1981 jusqu'au 1er juillet 1985.

« Ma politique, envers les personnes âgées, est de pallier les effets de la solitude, que celles-ci vivent en établissement ou à leur domicile, souligne le secrétaire d'Etat, Joseph Franceschi. Mais elle consiste aussi à leur apporter en permanence la solidarité et l'affection de la Nation. » ●

PAR FRANCOISE LORIOL

TOUT commence par un coup de fil. Des mots brefs : « Vite », « Tout de suite », « Sans attendre ». Des voix souvent affolées : des mères angoissées devant des toux rauques, des étouffements, des douleurs abdominales — des vieux qui se retrouvent seuls en week-end, famille envolée, et qui paniquent à tort ou à raison avec une tachycardie à tout rompre ou les prémisses d'une attaque —, des gens de passage à l'hôtel avec une fièvre subite, et puis tous les angoissés. Enfin médecins et standardistes disent « le week-end, c'est l'enfer », et puis certaines nuits et certains jours plus que d'autres. Il s'y mêle parfois des appels absolument pas urgents, venant de patients qui n'ont pas de médecins attitrés ou trouvent commode d'avoir sous la main, sans se déranger, sans prendre rendez-vous, un médecin à leur disposition ! Enfin bon an mal an environ 250 000 appels, en grande partie satisfaits. Au bout du fil : les indispensables standardistes. 40 à peu près travaillant à mi-temps, se relayant nuit et jour pour assurer le bon fonctionnement de cette médecine-relais. Ils prennent l'appel. Vite. Ils ont l'habitude : le nom, l'adresse, le téléphone. Une fiche qui passe aussitôt au radio-dispatching, qui suit sur son tableau le point d'emplacement des voitures, sait si le médecin le plus près de l'adresse indiquée est disponible ou pas. Appel-radio et réponse. Se présente-t-il un cas un tantinet difficile, le dispatching fait intervenir le médecin-régulateur, lui aussi en permanence fidèle au poste, qui se fait donner alors la description des malaises. En fait, ce dernier débroussaille la situation, apprécie le degré d'urgence, sans faire toutefois aucun diagnostic. Cette précision-là ne peut être faite qu'au lit du patient... Premières indications cependant précieuses pour le médecin ambulant : « Etre immédiatement opérationnel, c'est le but ». Effectivement, 10 à 15 minutes après, il est sur place. La voiture-radio est, en fait, on le voit, le premier outil de travail de S.o.s. Médecins. 35 voitures circulent continuellement dans Paris et banlieue proche, 10 ou 12 la nuit. Le deuxième outil, c'est la petite sacoche habituelle, plus une mallette pour des interventions moins fréquentes : bouteille d'oxygène et tout ce qu'il faut pour réanimer, pour pratiquer un électrocardiogramme, matériel pour sonder, suturer... enfin pour répondre à un acte médical d'urgence.... « acte médical qui prend le temps qu'il faut » précisent-ils. Combien ? Une demi-heure ? Deux heures ? Quelques rares patients insatisfaits ne leur reprochent-ils pas d'être vite repartis ? Est-ce à dire qu'à S.o.s. Médecins on rechigne quand les actes médicaux prennent trop de temps, qu'on fuit les urgences comme la peste, qu'on fait la gueule quand il s'agit d'une déprime, bref, en un mot, qu'on préfère les interventions rapides et sans problème ? Non ! non ! Jamais au grand jamais ! — ou alors question de personne... tout cela, certes, est très usant. Mais code de déontologie oblige : refus interdit ! Que cela plaise ou non faut y aller ! D'ailleurs ce type de médecine, qui comporte des actes médicaux tous genres et tous azimuts est un choix, par conséquent — et en principe — ça plaît ! « C'est une profession, disent-ils, c'est aussi une passion ! » Etre les premiers à calmer ou guérir des phénomènes pathologiques qui très souvent en sourdine dans la journée s'aggravent la nuit, ou surgissent à n'importe quelle heure d'une manière si aiguë que le médecin habituel ne pourrait y répondre avec autant de promptitude, voler tel Zorro au secours de ces patients-là, c'est ça leur médecine ! Rien à voir avec une pathologie de cabinet. C'est un « service adapté ». « La technicité a tellement évolué qu'on ne peut couvrir tous les champs disent-ils... mais sur certains points, nous pouvons damer le pion à beaucoup de nos confrères... » affirme l'un d'eux.

Tous des cracs, alors à S.o.s. Médecins ? Tous ? les 130 médecins environ (dont 6 femmes) dont l'âge se situe entre 30 et 45 ans ?

Un très bon créneau

Leur formation ? C'est celle de tout médecin ayant terminé ses études et inscrit au Conseil de l'Ordre. C'est un curriculum vitae médical en béton, exigeant une double expérience post-universitaire d'un an au moins de médecine générale et d'un an de réanimation, qu'on leur demande de joindre à leur dossier, dossier bien épluché qui aboutira à leur engagement. Plus quelques picaillons (façon de parler, car il en faut pas mal), qui leur permettront, après avoir été « temporaires », c'est-à-dire testés, de devenir « actionnaires ». Position souhaitée.

« L'expérience forme notre pratique », explique ces médecins, mais une expérience qui n'a pas été acquise en cabinet, puisqu'il est impératif, justement, de ne pas en avoir.



Certains poursuivent une spécialisation, ont un service à l'hôpital, des activités humanitaires... Des horaires souples permettent cette double activité. Question compétence, tout dépend donc de leur intérêt pour la médecine ! Comme tous les autres médecins finalement ! Il est certain que cette position d'urgentiste leur donne plus de compétence pour intervenir en cas de crise cardiaque, d'asthme, coliques néphrétiques, tétanies... qu'en rhumatologie, cancérologie ou même quelconque épidémie. La spécificité étant passée dans les mœurs, après cardiologie, écographie... un nouveau service a été ouvert récemment ; en psychiatrie : la répétition de certains problèmes les a orientés dans cette voie.

Une structure qui répond à une demande. Qui plus est, un très bon créneau. Les déprimés, les névrosés, les doux dingues et les violents agressifs, les incohérents, les délirants, hélas c'est notre époque. Pas question de concurrencer les associations humanitaires qui prêtent au téléphone une oreille attentive aux paumés, aux tristes, aux solitaires de la nuit...

Ici, c'est autre chose : et d'abord on se déplace. Est-ce une déprime ? Une crise de folie ? Difficile à déceler... donc : « Pas d'étiquette ! désamorcer une situation, traiter « à chaud » un problème, un conflit ». Calmer un couple, une famille dans un tel état de crise aiguë, qu'ils se désignent l'un l'autre comme malade : c'est lui – c'est elle... Des scènes hurlantes. La violence. La haine. Parler avec l'un, avec l'autre. Expliquer que pour ne pas voir se prolonger cette situation conflictuelle il faut consulter un psychothérapeute. Faire des propositions. Donner des adresses. « Inciter, c'est tout ! » En psychiatrie, on le sait, la démarche volontaire du patient est une condition préalable et nécessaire à la thérapie... Et dans les états de prostration totale ? de renfermement (silence, refus de manger, de sortir du lit ?) et dans les états délirants ? De propos incohérents, de schizophrénie caractérisée ? Des piqûres ? Des calmants ? Motus là-dessus... Ils disent : « D'abord calmer l'entourage. Rassurer l'un, écarter l'autre qui n'en peut plus et réclame parfois pour l'un des siens et avec force cris l'hospitalisation... Ou, au contraire, s'il le faut, faire admettre cette solution... enfin « du doigté », trouver le dénouement le moins dramatique possible, donner une ouverture, écrire une lettre au secteur hospitalier... »

Parfois frustrant

Pas toujours drôle le rôle de S.o.s. Médecins ! Ils tombent parfois sur des déprimés dangereux qui n'ont rien de prostrés, sur des alcooliques violents prêts à frapper ou à étrangler... ça arrive ! mais les traquenards volontaires sont extrêmement rares. Moins de dix fois en vingt ans ! Par contre, l'insécurité d'un autre ordre, oui, très souvent : voitures retrouvées cabossées, vitres cassées, matériel volé, contenu de la mallette vidée. Très courant, ça. Pour les antalgiques, les alcaloïdes ? Même pas – les toxicomanes sont plus exigeants, et les produits puissants rarement transportés. Non, la casse pour la casse, ou le vol d'appareils revendables.

« Enfin, tout ça, ça fait partie du boulot ! » Assez confiant, le médecin de S.o.s. sait que, dans sa voiture, il peut appeler à tout instant, qu'au siège de l'organisme on connaît le nom, l'adresse du malade, le temps approximatif de la visite. Un long silence donnerait l'alarme. Et puis ce petit frisson n'est pas pour leur déplaire ! Après tout, cette situation quelque peu marginale qui les fait courir partout, donner les premiers soins lors d'un accident survenu sur la voie publique lors de leur trajet par exemple, appeler eux-mêmes le Samu, passer pile au bon moment pour sauver un suicidé, être parfois confondu avec Police Secours... ces interventions inattendues ça leur botte !

Une question se pose malgré tout : cette multiplication d'actes médicaux rapides et sans lendemains est-ce vraiment satisfaisant pour un médecin ? Contact psychologique réduit au minimum. Pas de suivi... « Effectivement, c'est parfois frustrant » avoue l'un d'eux... Une lettre, parfois, du médecin traitant, du chirurgien ou de l'hôpital. Rare ! Sinon rien avant, rien après. Jour après jour, le défilé d'inconnus. Cette thérapeutique à court terme arrive à lasser certains qui, 5 ou 6 ans après, récupèrent leurs billes. Ce capital ajouté à leurs économies leur permettra d'ouvrir un cabinet. Quoi qu'il en soit, cette entreprise de secours rapides répond tellement à une nécessité qu'elle a fait souche avec succès, sous des formes différentes, dans diverses régions urbanisées et qu'elle regroupe aujourd'hui en France 450 médecins actionnaires – des temporaires à l'essai, des standardistes, des dispatching – secrétaires, toute une équipe gestionnaire pour comptabilisation de visites, frais de fonctionnement, investissements de tous ordres... Comme tous les cabinets de groupe, mais à plus grande échelle. Tous sur le même pied d'égalité sur le plan de la participation financière et l'équitable déroulement des gardes, leur prix de visite est celui d'un médecin conventionné. Codification jour-nuit-week-end, et services spéciaux en sus. Il faut en faire ! Toujours plus de visites, c'est voler au secours de plus de malades... mais c'est aussi faire plus d'argent ! Cette rapidité d'intervention que chaque malade souhaite, jouerait-elle en leur défaveur en la critiquant par ailleurs ? La réponse est-elle vraiment adaptée ? Jeter un pont entre les généralistes et les urgentistes, parait être aujourd'hui l'objectif de S.o.s... Une autre étape. ●

** Autres organismes d'urgence :*

– A.u.m.p. : 45.33.62.18 (Association pour les urgences médicales de Paris) ;

– P.s.p. (Permanences des soins de Paris) : 45.42.37.00 ;

– Soins d'urgence 24/24 : 48.87.77.77 ;

– S.o.s. Médecins : 43.37.77.77.

CHASSE : UN PRIVILEGE EXORBITANT ?

Le droit de chasse pour tous conquis la nuit du 4 août 1789 est-il devenu un privilège pour quelques-uns ? Celui que s'arrogent moins de deux millions de porteurs de fusils sous les yeux de cinquante millions de spectateurs... consentants ou pas !

PAR DENIS DANGAIX

LA tondeuse à gazon va bientôt remplacer le bruit des fusils dans ce silence ahurissant qui inonde nos week-end bucoliques. La chasse va fermer. D'ici à la fin du mois de février, département par département, les bois et plaines de nos villes et de nos campagnes vont se vider d'une espèce à caractère particulier, le chasseur. Du genre bipède, de la famille des mammifères supérieurs, portant en bandoulière les marques d'une certaine virilité, il arpente d'un air assuré le milieu dit naturel à la recherche d'une proie répertoriée et susmentionnée comme gibier.

De septembre à la sortie de l'hiver, voire de juin, pour l'ouverture du canard, jusqu'à Pâques quand il fera dans la battue, il pratique son art façon coulisse de l'exploit. Faisans, perdrix, lièvres, lapins... Cerfs, sangliers, chevreuils, bécasses et autres bécassines, pigeons ou cailles, il établit quelques prélèvements afin de réaliser un tableau. Entre 40 et 80 millions d'animaux sont ainsi « prélevés ». Une fourchette extrême, calculée d'après les fiches « théoriquement vraies » des Associations communales de chasse agréée (Acca), des fiches qui remontent chaque année jusqu'à l'Office national de la chasse (O.n.c.), temple cynégétique devant l'Eternel.

« Théoriquement vraies » car les chasseurs ont leurs coutumes : il y a ceux qui mentent par excès de puissance, et ceux qui omettent par crainte de jalousie. Passons. 3,36 % de chasseurs (un peu plus de 1,8 million de détenteurs de permis) s'adonnent à ce plaisir devant quelques dizaines de millions de spectateurs, pour le poil ou la plume de quelques autres dizaines de millions de bêtes ; c'est la loi du genre. Et, chose étonnante, plus le gibier tombe, plus il y en a.

Dans la saison 83/84, 6,5 millions de faisans ont été ramassés. Ainsi que 3,3 millions de perdrix. Terrible ! non ? Pas du tout. Miracle de la multiplicité du gibier, les coqs et poules tiennent. Même constatation pour le chevreuil : il augmente. Le sanglier aussi. Le cerf et la bécassine sont en stagnation, tandis que le col-vert passe de 53 500 victimes en 1977 à 85 000 comptabilisées en 1982. Il paraît que ces chiffres exponentiels s'expliquent par la forte reproduction du monde animal. J'imagine...

On se laisse dire aussi que le mécanisme d'importation, provenant surtout de l'Europe de l'Est, et l'élevage en batterie, pardon, industriels, fournissent les bataillons cynégétiques. Allez donc savoir ce qui se passe dans ce milieu dit naturel. Un milieu qui comptabilise 8 milliards de francs dans la balance, qui est organisé en groupe de pression et qui, comme les pinardiers, possède à l'Assemblée nationale un groupe chasse, – non institué, bien sûr, toutes tendances politiques confondues, c'est certain... – est vigilant. La France est jalouse de ses traditions. La chasse en est une. On peut traquer sur notre territoire une centaine d'animaux. Le bonheur si l'on compare avec la législation belge. Où seules sept espèces sont autorisées à être tuées.



Objectif et facile

Chasseurs, protecteurs, utilisateurs d'une nature un peu trop ordonnée pour être sauvage, oyez le maxime de la nouvelle année. On ne ment jamais autant qu'avant les élections, pendant la guerre et après la chasse. Bigre. La sagesse populaire se gausserait-elle de ces quelques exercices typiquement masculins ? Oublierait-elle toutes les retenues indispensables à la bonne compréhension du débat ? Se laisserait-elle entraîner dans des images, principes ou symboles qui confondraient objectivité avec facilité ? La chasse, la guerre, les élections... même vocabulaire, même frisson. Que diantre ! Saint Hubert aurait pu être écologiste et le commandant Cousteau pourfendeur de perdreaux, peu importe la plume tant qu'on a le chapeau. Et si la civilisation du grand plaisir passe par la tenue léopardisée, le bon sens et la contradiction exigent qu'il y ait quelques adeptes de la charentaise et de la pure laine des Pyrénées !



Droit de chasse: modernisé certes... mais la citadelle n'est pas tombée

GEORGES Colin, rapporteur remarqué de la loi Pêche – votée à l'unanimité – avait fait un pari, il y a maintenant plus d'une année. Il voulait s'attaquer à une citadelle : celle des textes régissant la pratique et les droits de la chasse.

Inutile de dire que les multiples groupes de pression l'attendaient comme au coin du bois. Chasseurs, (Colin est un adepte du fusil), syndicats d'éleveurs, conseilleurs cynégétiques, présidents des différentes formes de chasse d'un côté parlant culture, droit ancestral, loisir, poids économique et... politique. De l'autre protecteurs de la nature, utilisateurs de la faune et flore, certaines administrations ou corporations scientifiques, évoquant les droits de non-chasseurs, les devoirs des amoureux des milieux, les poids économiques et... politiques. Georges Colin a réussi la concertation. Et ce ne fut pas facile.

Georges Colin est un chasseur. Quand on ne le sait pas, on le découvre aisément en lisant son rapport. Certes il a appris à connaître l'esprit des naturalistes. Il s'est rendu compte que les choses étaient moins tranchées que l'on pouvait l'imaginer. Mais il n'a pas cédé aux considérations d'ordre subjectif de certains acteurs. Résultat des courses : le rapport déçoit en grande partie le milieu associatif. La chasse reste et restera le domaine des chasseurs. Le droit de non-chasse, la possibilité pour un propriétaire de terrain d'empêcher d'être traversé par l'organisation d'une battue, la gestion commune faune-biotope par l'ensemble des acteurs n'ont pas vu le jour d'une manière concrète. Pour Colin, le chasseur reste un bon protecteur. Huguette Bouchardeau, qui soi-doit en passant avait reculé sur la chasse à courre, le tir aux tourterelles et les chasses traditionnelles a retenu quelques nouvelles dispositions. Les procédures d'ouverture et de clôture de la chasse, de fixation, des règles permanentes sur la police de la chasse et d'autorisations diverses relatives à cette activité seront déconcentrées avant le 31 janvier 1986.

Simultanément des conseils départementaux rapprochant les chasseurs des autres usagers des milieux naturels seront institués auprès des commissaires de la République. Ceux-ci pourront mettre en place des plans de chasse aux sangliers et aux petits gibiers. La protection de toutes les espèces sauvages sera améliorée.

La notion d'animal nuisible disparaîtra de notre droit (c'est une très bonne chose). L'ensemble des textes relatifs à la protection de la nature, à la chasse et à la pêche seront réunis dans le livre deuxième du code rural. Il s'agit bien de la modernisation du droit de chasse.

Chasseurs, protecteurs de la nature, tout réside dans ce face à face. Des décennies d'incompréhension, de volonté hégémonique de déclarations incendiaires et de combats plus ou moins violents. Vingt-trois chasseurs, emmenés par deux maires de petites communes dans la Drôme se font « piquer » en novembre en situation de braconnage. Et c'est parti. La Fédération de protection de la nature de la région, la Frapuna-Drôme, monte au créneau. Les chasseurs considèrent le sanglier comme animal nuisible. C'est pour ceux-ci, une saine mesure que de décrocher le fusil. Culture ? Poids des coutumes ? Reconnaissance d'une pratique de vie ? Ils ont leurs droits avec eux. Qu'en pense le législateur ? Pas grand-chose. Et les protecteurs de la nature ? Ils crient au scandale.

Le petit Frédéric avait 14 ans. Au mois de novembre, dans le Var, un chasseur l'a pris pour une bestiole. Un coup de chevrotine, alors que c'est formellement

(suite en page 32)

(suite de la page 31)

interdit, et la rubrique des bavures s'allonge d'un événement. Ce « porteur de fusil » dit « qu'il avait vu un buisson remuer »... Trente tués en 1982, trente-trois en 1983. Chaque saison apporte son lot de victimes. Qu'en disent les instances nationales de la chasse ? « On est très loin des chiffres fantaisistes avancés par les opposants à la chasse et de leur affirmation mensongère prétendant que le chiffre des tués par accident de chasse augmente d'année en année. » Et encore : « Il faut dire également que les tués ou les blessés sont des chasseurs eux-mêmes et que les accidents causés aux tiers non chasseurs sont rarissimes. » Vous voyez le ton. Dur - dur.

Le droit à la propriété

Depuis que le droit de chasse (pour tous) existe, article 3 du décret du 4 août 1789, l'histoire n'est faite que d'empilages de textes, arrêtés, lois, autorisations et conventions essayant de régler, de légiférer — dit-on — la gestion d'un milieu donné dans un espace tracé. Dès 1790, pas moins de 16 articles sont présentés comme « moyen provisoire de parer aux abus ». On ne parlait pas à cette époque de protection de la faune, ou de « couverture » des espèces. Il ne s'agissait que de trouver des mesures de police pour éviter qu'un droit donné à tous ne devienne progressivement qu'un acquis réservé à certains. Georges Colin, député socialiste de la Marne et dernier auteur en date d'un rapport aussi épais que le catalogue de la Redoute, intitulé : « Sur la modernisation du droit de la chasse et de la faune sauvage » (1) s'est essayé au charme de la compilation. « Il n'est pas encourageant, explique-t-il, de constater que tous les régimes, tous les gouvernements, toutes les assemblées, ont eu le désir, parfois la volonté, d'organiser la chasse en France... et que dans les meilleures circonstances ils n'ont réussi que l'apport d'une pierre supplémentaire à l'édifice, dont tous ont rappelé le caractère provisoire. » Le droit de la chasse est un droit périphérique,



résultat d'autres préoccupations. « Tout gibier destructeur de forêts sera détruit. Tout gibier destructeur de moissons sera détruit. Tout propriétaire a le droit de détruire ou faire détruire, seulement sur ses possessions toute espèce de gibier sauf à se conformer aux lois de police qui pourront être faites relativement à la sécurité publique. »

Nous sommes en 1790. Deux siècles après, ce provisoire est devenu « droit culturel » (2) et il ne serait pas question d'y toucher. Ce sera en 1844 que, pour la première fois, par une loi de police, les notions de sécurité publique, de conservation des récoltes et surtout « de conservation du gibier », seront évoquées.

Mais ce sont l'agriculteur et (ou) le propriétaire qui font la distinction dans cette conservation. Le produit de la chasse est un attribut de la propriété. Tantôt nuisible, il faut donc le prélever, tantôt à protéger, il faut donc liquider les prédateurs. La pratique de la chasse devient un droit. Et, terminé,les bonnes résolutions ! Le chasseur a raison, car lui seul connaît la nature. Aujourd'hui il n'existe pas un chasseur qui ne se considère comme un protecteur de la nature.

Et les défenseurs de la nature ? Ces batailles de naturalistes, scrutateurs d'un milieu, ce ne sont pas dans la grande majorité, les armes qui les rebutent, mais l'usage qui en est fait. De septembre à février, le pouvoir est vraiment au bout du fusil. La nature est en état de chasse gardée. Et il ne reste que l'asphalte pour se balader. Certains considèrent la chasse comme une survivance. D'autres tolèrent la pratique mais n'en admettent pas les abus. Il existerait, selon Georges Colin « une majorité de Français pour qui la chasse est naturelle ». « Un loisir, un sport, dit-il. » Si toutes les études et enquêtes, par une majorité importante, affirment qu'il ne faut pas revenir sur le droit de chasse, elles précisent au contraire que la chasse est loin d'être naturelle. Problème de virilité, d'existence à affirmer, phénomène du complexe, recherche du pouvoir... Rien de naturel là dedans et, puisque le sujet chasse indique qu'il se laisse volontiers entraîner dans le verbe et la phrase, permettez-moi de dire que le slogan : « La chasse c'est naturel », label créé, comme par hasard, cette année par le Comité national chasse-nature, est bien un propos de... chasseur.

Et puis la plupart des animaux que l'on trouve sur la devanture de nos marchands de gibier, sont-ils d'origine naturelle ? La domesticité leur sied bien. Seules six espèces peuvent rentrer dans le circuit commercial (3). Et bien, même ceux-ci proviennent pour la plupart d'Europe centrale ! Et le prix ? Faut payer le voyage, comme dirait Coluche.

La bible des protecteurs de la nature réside essentiellement dans la loi du 10 juillet 1976. Des espèces sont cataloguées car elles sont menacées. Parmi celles-ci, des mammifères considérés par le protecteur-chasseur comme nuisibles. Vive le prélèvement !

Un texte de plus... ?

La chasse va fermer. Et l'année nouvelle va conter les exploits de ces guerriers. La Gironde va replier ses filets. Les palombières vont être balayées et les étangs vont connaître une tranquillité. La saison s'est bien passée. Jamais les devantures n'ont autant accueilli, au dire de certains bouchers interrogés, de gibiers. La chasse fut bonne, le commerce aussi. Vingt francs une perdrix en Seine-et-Marne vendue à un restaurateur qui, en ajoutant quelques zéros, nous la fait à cent dix au menu. Douze francs le pigeon abattu dans l'Aube, donné la main à la main par le garde-chasse, ce dernier étant apointé par la Fédération départementale des chasseurs. Petit plaisir... Une battue sur un territoire local organisée par la quinzaine de porteurs de fusils. Les gosses traquent. Quatre-vingt-dix-sept perdreaux ramassés, 15 % à 20 % de bêtes blessées, désailées, non retrouvées. Grand frisson. Combien, chaque semaine, la Sologne extermine de lâchers de faisans... ? La chasse va fermer. C'est un droit qui ne peut que connaître un dépoussièrage digne des grandes lessives printanières. ●

LA CHASSE EN COLLOQUE

Les 22, 23, 24 janvier, à Chalon-sur-Saône, l'Agence nationale de création rurale organise un colloque national sur le thème : « Imaginaires et réalités de la chasse aujourd'hui. » Ce colloque se propose de tenter une synthèse de la chasse. Il doit permettre de proposer des pistes d'investigation, de recherche et d'action. L'ensemble des acteurs sera présent. La Culture, l'Environnement, l'Agriculture, la Jeunesse et les Sports seront au rendez-vous. Chasseurs et protecteurs auront trois jours de défoulement. Et Bouchardeau de conclure. A ne pas manquer.

Lieu du colloque :

Espace des Arts - 5 bis, avenue Nicéphore Niepce,
71100 Chalon-sur-Saône. Tél. : 85.93.35.01.

(1) Remis à Huguette Bouchardeau, le 16 septembre 1985.
(2) Surtout du côté des pays d'Oc...
(3) Faisans, cols-verts, perdrix, sangliers, chevreuils.

PAR FABIAN GASTELLIER

VENDREDI 3 JANVIER

A.2 « L'Affaire Caillaux », série de Yannick Andrei. Quatrième et dernière partie – 20 h 35. Ciné-club : « le Sergent noir », de John Ford – 23 h.

Fine étude de mœurs, et analyse percutante des préjugés raciaux dans l'Amérique du siècle dernier. Comme quoi un western peut cacher autre chose.

F.r.3 « Marlowe, détective privé », série de David Wickes. Premier épisode : « De l'eau dans le gaz » – 20 h 35.

Après le trench de Bogie et la fossette de Mitchum voici le flegme de Powers Boothe. Chandler pas mort...

SAMEDI 4 JANVIER

T.f.1 « les Colonnes du ciel », de Gabriel Axel d'après Bernard Clavel. Cinquième partie – 20 h 35.

Si la Franche-Comté ne vous branche pas, sur Musique vous avez rendez-vous dès 20 h 30 avec Claudio Abbado (Rossini, Schubert, Ligeti, Brahms) et dès 23 h avec un club des archives consacré à Otto Klempere, années 50-54. Géant.

DIMANCHE 5 JANVIER

T.f.1 « Signes extérieurs de richesse », de Jacques Monnet – 20 h 35.

Comment être persécuté par une inspectrice des impôts particulièrement tenace qui va jusqu'à vous photographier quand vous bouffez du caviar. Avec Claude Brasseur et Josiane Balasko.

A.2 « Maigret et les braves gens », téléfilm de Jean-Jacques Goron – 20 h 35.

Meurtre chez les gens bien comme il faut. Quand l'habit ne fait pas le moine...

« Projection privée », émission de Marcel Julian. Invité : Michel Serres - 22 h 10.

C'est bien parce que Michel Serres est de la partie que j'annonce cette débile émission pseudo-culturelle qui permet à Julian de faire le beau dans le style vieux de la vieille à lunettes collées sur le front. Mais Serres l'enchanteur, le philosophe poète qui écrivit tant de merveilles sur Carpaccio mérite qu'on subisse la télé à godasses de plomb...

F.r.3 « les Magnifiques », show écrit et interprété par Michel Boujenah – 20 h 35.

Après « Albert » (tout ce que vous aviez toujours voulu savoir sur les mammas sépharades), voici « les Magnifiques » ou l'épopée de la smala tunisienne loin de la Tunisie. Une heure de demie de bonheur, d'humour et de soleil. Comme là-bas, dis...

Cinéma de minuit : « le Cargo maudit », de Franck Borzage – 22 h 30.

Des bagnards évadés sont remis dans le droit chemin par un illuminé qui leur récite la Bible. Ils en retournent au pénitencier. Dans les masos, y'a Clark Gable et Joan Crawford.

LUNDI 6 JANVIER

T.f.1 « le Cerveau », de Gérard Oury – 20 h 35.

Y'a des jours, comme ça, on a l'impression que le petit écran radote, rabâche, gâtifie, fait dans la sénilité. Ce doit être des idées.

A.2 « Nuits secrètes », série de Billy Hale : Premier épisode – 20 h 35.

Une femme enquête sur le mystère de sa naissance. Qui est sa véritable mère ? Avec Arielle Dombasle et Bess Armstrong.

« Pays d'octobre : choses vues dans le Mississipi », série de quatre émissions de Bertrand Tavernier et Robert Parish. Première émission – 22 h 30.

A l'origine, ça s'appelait « Mississipi blues ». Un long voyage dans le sud des States, là où sont nées la musique et la révolte. Fa-bu-leux. Et on peut enchaîner sur Musique où Guido Cantelli nous attend vers 0 h 30.

F.r.3 « Je vais craquer », de François Leterrier – 20 h 35.

Encore une B.d. de Lauzier qui passe du papier glacé au grand écran avec dommages et sans intérêt.

MARDI 7 JANVIER

T.f.1 « Barbie », enquête de Ladislas de Hoyos. Première partie – 22 h.

En 1972, dans sa première interview télévisée, Klaus Barbie affirmait à Ladislas de Hoyos que son extradition « serait une très mauvaise chose pour la France ». Aujourd'hui, à la veille du procès, T.f.1 a remonté toutes les pistes, de Lyon à La Paz, afin de mieux comprendre qui est Barbie mais aussi de retracer l'itinéraire de cet ancien SS devenu membre des services secrets américains après la chute de Berlin. Afin de mieux saisir, également, le sens de ses menaces... Deux heures trente d'enquête, de témoignages capitaux et inédits pour permettre au spectateur-citoyen d'y voir plus clair. Suite et fin mercredi 8, à 21 h 55, ou bien 22 h 45, en fonction de la retransmission possible du football.

A.2 « Les Dossiers de l'écran », émission d'Armand Jammot : « Rocky », de Sylvester Stalone. Débat : « La rage de vaincre, pourquoi, comment ? » – 20 h 35.

Avant de s'hypertrophier la musculature pour aller casser du Jaune, Sylvester Stallone avait commencé par nous narrer les mésaventures d'un boxeur malchanceux mais digne, de nos jours à Philadelphie. Histoire de s'entraîner ?

F.r.3 « Autant en emporte le vent », film de Victor Fleming, avec Vivien Leight et Clark Gable – 20 h 45.

Si vous avez manqué la version en V.o., voici le mastodonte en français.



Signoret. Casque d'or, jeudi soir à F.r.3.

MERCREDI 8 JANVIER

A.2 « l'Heure de vérité », invité : Laurent Fabius – 20 h 35.

F.r.3 « la Belle captive », d'Alain Robbe-Grillet – 22 h 30.

Daniel Mesguich se meurt d'amour pour Gabrielle Lazure et Cyrielle Claire fait de la moto pendant que Daniel Emilfork et Roland Dubillard font des mines, des moues et des grimaces. Le tout très embrouillé, très secret et aussi hermétique qu'un sachet sous-vide. Feu le Nouveau Roman est avancé.

JEUDI 9 JANVIER

T.f.1 « Infovision », magazine de la rédaction de T.f.1 – 20 h 35.

Au sommaire : la vie (dorée) au Liechtenstein, 26 000 habitants, principauté d'opérette où l'on règne sur le fric ; et la condition de vie des bébés nés en prison. Antithèse quand tu nous tiens !

A.2 « le Père Noël est une ordure », de Jean-Marie Poiré – 20 h 35.

Rediffusion de la nuit d'ivresse et de stress vécue par les membres de S.o.s. détresse un 24 décembre. Hélas, c'est le film et pas la pièce, mille fois plus tordante. On se consolera avec Jugnot, Marie-Anne Chazel et Anémone.

« Résistances », magazine de Bernard Langlois – 22 h.

F.r.3 « Quoi de neuf ? », magazine de Claude Glayman. IDF – 18 h 34.

Avec un Chinois, un Hongrois (le merveilleux Danilo Kis) et un Soviétique. Eclectique.

« Casque d'or », de Jacques Becker – 20 h 35.

La vie, l'amour, la mort, Paris-prolo, Reggiani-foulard rouge et Signoret-la-Passion. Quoi de neuf à la télé ? Un chef d'œuvre.

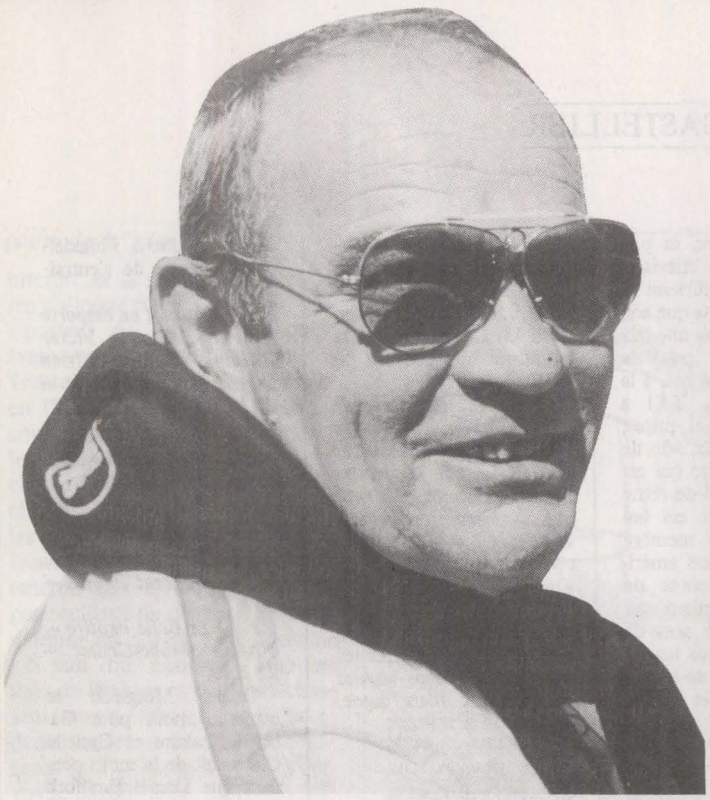

GUY LIGIER DE NOUVEAU DANS LA "COURSE A L'ECHALOTE"

Dernier constructeur français en piste après l'abandon de Renault, Guy Ligier inlassablement repart à la chasse au fric qu'il appelle drôlement « la course à l'échalote », pour faire rouler ses bolides bleus.

PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

LA saison automobile 1986 de Formule 1 ne commencera que le 23 mars prochain, à Rio de Janeiro, par le Grand Prix du Brésil. La F1 n'est pas un sport d'hiver. Alors, pourquoi en parler déjà ? Parce que les sportifs français, depuis des années, chaque mois de janvier, se posent rituellement deux questions : y aura-t-il une Ligier dans la course ? Et s'il y en a une, a-t-elle des chances de gagner ?

C'est qu'en France on ne peut guère parler de course automobile sans évoquer le nom de Guy Ligier. La France a sa brochette de « super pilotes » : Alain Prost, Jacques Laffite, René Arnoux, Patrick Tambay, Jean-Pierre Jarrier, etc. Elle a eu Patrick Depailler et Didier Pironi. Elle vient d'avoir « son » champion du monde 1985 : Alain Prost. Mais, y aurait-il un tel engouement pour la F1 et tant d'apprentis pilotes seraient-ils devenus des champions si un certain Guy Ligier n'avait construit son premier « proto » dans les années soixante et s'il n'avait imposé des voitures françaises sur les circuits mondiaux dans les années soixante-dix ?

Les « bolides bleus » : les Ligier. Elles étaient là avant que les « jaunes » de Renault n'entrent en scène. Renault vient de se retirer de la F1, les Ligier restent. Décidément, Guy Ligier est tenace. Mais à quel prix ! A chaque intersaison, il se lance dans ce qu'il appelle avec humour « la course à l'échalote ». Comprenez : la course au fric. Il fonce pour trouver des solutions financières qui lui permettront de continuer. Et, chaque fois, il finit par décider de nouveaux partenaires : Talbot en 1982, des sponsors brésiliens en 1983, le Loto en 1984, le ministère de la Jeunesse et des Sports en 1985... Il lui manque encore 12 millions de francs pour la saison 1986...

Alors, combien de Ligier dans la course en mars prochain ? Une ou deux ? Jacques Laffite, fidèlement, est partant. Mais qui sera le deuxième pilote s'il y a deux voitures ? Guy Ligier sera-t-il champion du monde des constructeurs un jour ? Quand ? Un pilote sera-t-il champion du monde des conducteurs au volant d'une Ligier un jour ? Quand ? En répondant à ces questions, Guy Ligier nous dévoile les coulisses de la F1. Et ses règles du jeu. Toutes choses qui ne sont guère visibles à travers les seules retransmissions des grands prix par la télévision.

« L'UNITE » : Alain Prost a été sacré champion du monde en 1985. Un Français a décroché la timballe et il ne courait pas pour un constructeur français, pas pour Guy Ligier. Ça ne vous a pas contrarié ?

GUY LIGIER : Je suis très clair là-dessus. Pour le sport automobile, pour le sport français je suis très content qu'Alain Prost ait gagné. C'est un résultat logique : il avait compris que, pour être champion du monde, il ne lui suffisait pas d'être le meilleur pilote mais qu'il lui fallait aussi disposer de la meilleure voiture ; il s'est débrouillé pour tout avoir et il a tout gagné. Chapeau ! Chapeau malgré les petites choses qui se sont passées...

– Vous faites allusion au Grand prix d'Afrique du Sud et au refus d'Alain Prost de boycotter le pays de l'apartheid ?

– Oui, mais ces petites choses auraient pu être facilement évitées. Il suffisait que l'équipe McLaren n'aille pas en Afrique du Sud. L'équipe y allant, Prost s'est trouvé coincé...

– Si Prost avait couru sous vos couleurs (avec titre de champion du monde à la clef), seriez-vous allé en Afrique du Sud ?

– Non. L'équipe Ligier n'y serait pas allé, donc Alain Prost non plus. D'ailleurs, je n'y suis effectivement pas allée, malgré ce que cette décision a pu me coûter financièrement. Et j'avais fait ce choix longtemps avant le Grand Prix lui-même. D'accord, la F1 c'est ma vie ; d'accord, c'est ma passion et mon métier ; mais il y a des choses au-dessus, des principes avec lesquels je ne peux pas transiger.

– Renault vient de quitter la F1. Comment appréciez-vous l'événement ?

– Pour moi ça aura une conséquence : Renault arrêtera aussi de faire des moteurs de F1 à la fin de 1986 ; les équipes Lotus et Ligier en ont été averties. Mais, sur la décision elle-même, je n'ai aucun commentaire à faire. Je n'ai qu'un avis très personnel : une entreprise comme Renault a besoin de se faire de la publicité, pour vendre plus de voitures, pour sortir de la mauvaise situation financière dans laquelle elle se trouve ; mais si, pour cela, elle investit dans la F1 et qu'elle ne gagne pas, ça lui fait plutôt de la contre-publicité ! Renault n'aurait certainement pas abandonné la F1 si l'équipe avait réussi à décrocher un titre de champion du monde.

– La F1 : il n'y a pas si longtemps, c'était la guerre permanente. La guerre entre certains lobbies financiers et le pouvoir sportif. La guerre entre les petits et les grands constructeurs. La guerre des règlements. On n'en entend plus parler. Que se passe-t-il ? La F1 irait-elle mieux ?

– Il ne faut pas se fier au calme apparent. En fait, plus ça va plus ça s'aggrave. Même si ça ne se voit pas. Les autorités sportives le savent bien. Elles savent qu'on court à la catastrophe si on ne réglemente pas rapidement la question du turbo, si on ne bloque pas autoritairement la puissance du moteur turbo à 600 ou 700 chevaux.

Que se passe-t-il actuellement ? D'une saison à l'autre les ingénieurs augmentent de 150 chevaux la puissance du turbo tout en réduisant la consommation. Pour obtenir de

tels résultats on investit de très grosses quantités d'argent dans la recherche et le développement du turbo. On dépense des sommes qui rivalisent avec celles de la recherche aérospatiale. Seules les firmes automobiles gigantesques peuvent se lancer dans cette fuite en avant. Pensez qu'en ce moment Honda (qui équipe les voitures de l'écurie Williams) fait travailler 15 bancs d'essai et 250 personnes sur le moteur turbo des F1 ! Résultat : le coût d'un moteur turbo atteint des chiffres astronomiques. Et les constructeurs qui, comme moi, n'ont pas une firme pour leur fournir gratuitement des turbos, ne peuvent plus suivre financièrement.

Pour éviter cette « course à l'armement du turbo », le pouvoir sportif sait très bien ce qu'il doit faire : réglementer, fixer une puissance maximale au moteur turbo, faire tomber le couperet comme il l'a fait en interdisant les « jupes ». Il faut crever l'abcès le plus vite possible. Si on attend, le conflit éclatera quand même un jour : le jour où il ne restera plus que six ou huit voitures sur la grille de départ ; le jour où il n'y aura plus que trois ou quatre équipes en compétition (celles qui sont associées aux grands constructeurs du turbo : Williams avec Honda, Brahbam avec B.m.w., McLaren avec Porsche-Tag) ; le jour où toutes les autres écuries auront abandonné la compétition faute de pouvoir s'offrir un moteur turbo compétitif.

– C'est ce qu'il a failli vous arriver cette année...

– Sans l'aide d'Alain Calmat il n'y aurait plus d'équipe Ligier aujourd'hui, plus de voiture française en F1 en 1986. Renault ayant décidé de me vendre son turbo 30 millions de francs en 1986 (au lieu de 12 millions en 1985), je me suis trouvé dans une impasse financière totale. Heureusement, le ministre des Sports a fait débloquer 10 millions de francs sur le Fonds de développement national du sport. Elf a suivi en donnant 8 millions pour le turbo. Et, en prenant sur mon propre budget les 12 millions que je mettais déjà en 1985, j'ai un moteur turbo. Mais, de fait, en francs constants j'ai moins d'argent que les années précédentes !

En effet, l'argent du Fonds de développement national du sport, ne vient pas dans ma poche, il va à la Fédération française du sport automobile qui le reverse directement à Renault ! Quant aux 12 millions que je verse à Renault, ils me manquent pour boucler mon budget 1986. Il me faudrait 60 millions de francs, je n'ai ai plus que 48. Avec ces 48 millions, je dois assurer les 22 millions de francs de salaires des 85 personnes de l'équipe et les 28 millions que coûtent annuellement deux pilotes de « top niveau ». Ce qui veut dire que, si je ne trouve pas 12 millions de francs, je ne pourrai pas engager René Arnoux. Je devrais me contenter d'un jeune pilote. Ce qui signifie qu'une des deux Ligier sera moins compétitive. Ce qui signifie que j'aurais des chances de victoire... en moins !

– Le budget de l'équipe Ligier en 1986 sera de 48 ou de 60 millions de francs. Et celui des autres équipes ?

– McLaren, Brahbam, Williams oscilleront entre 180 et 200 millions de francs. Et disposeront de moteurs turbos gratuits ! Ce qui n'est pas mon cas avec Renault, je le répète. Sans compter que Renault n'est qu'une solution provisoire...

– Parce que Renault arrêtera la fabrication du turbo à la fin de la saison 1986 ?

– Oui. Et, pour moi, cela veut dire que j'ai, en plus de mon budget 1986, un souci supplémentaire : trouver un moteur pour 1987.

– Déjà !

– Oui, déjà. Parce qu'une voiture, ça se construit autour d'un moteur : le chassis s'adapte au moteur, l'aérodynamisme s'étudie en fonction du moteur, etc. Et, quand on a un moteur trop tard, la voiture n'est pas au point avant le huitième ou neuvième Grand Prix, et quand elle est enfin au point, la saison est finie !

Une voiture gagnante c'est un puzzle : un bon moteur, un bon chassis aérodynamique, de bons pneus, de bons mécaniciens, un super pilote. Qu'une pièce du puzzle manque et la victoire ne sera pas au rendez-vous. Depuis plusieurs années, je commence mes saisons avec une ou deux pièces manquantes. Même si cela s'arrange au fil de la saison, le championnat du monde est perdu d'avance.

C'est pour cela que les problèmes financiers prennent tellement de place en F1 : un manque d'argent au départ vous met techniquement, donc sportivement, hors course pour la victoire.

– Les Ligier gagneront en 1986 ?

– Des points, des podiums certainement. Des victoires, je l'espère bien. Mais, pour un titre de champion du monde, rendez-vous en 1987.

– Donc, pas de retraite en vue ?

– Ce que j'appelle ma retraite, ça consisterait à prendre du recul dans la direction de l'équipe, à moins « aller au charbon » moi-même, à déléguer plus que je ne le fais (je le fais déjà). Mais ça, je crois que je n'y arriverai jamais ! ●





Guy Ligier dans ses ateliers et avec François Mitterrand.

« Sans l'aide d'Alain Calmat, il n'y aurait plus d'équipe Ligier, plus de voiture française en F.1. en 1986. »

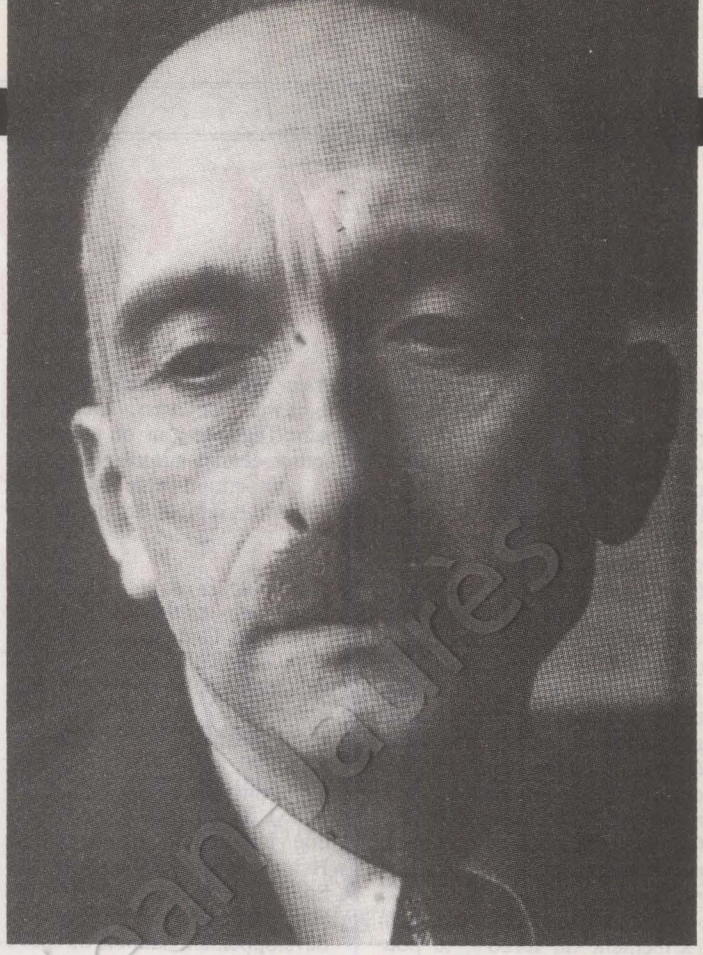

François Mauriac en 1935,

Le précieux héritage de Mauriac

** François Mauriac : « Œuvres romanesques et théâtrales complètes » – Bibliothèque de la Pléïade – vol. IV (présentation Jacques Petit) ; « les Paroles restent ; interviews recueillis et présentées par Keith Goesch » – Grasset ; « les Anges noirs/la Pharisienne » – « les Cahiers rouges » – Grasset, romans ; « l'Agneau » – GF Flammarion, roman ; « Mémoires intérieurs, nouveaux mémoires intérieurs » – Flammarion ; « Mauriac intime » – Photographies de Jeanne-François-Mauriac présentées par Claude Mauriac – 1 album Stock ; « François Mauriac, sa vie, son œuvre par Clauce Mauriac » – 1 album éd. Frédéric Birr. Numéro spécial du « Magazine littéraire » n° 215, février 1985.*

L'ANNEE 1985 est morte, vive 1985 ! L'année ancienne s'est retirée emportant les fracas du centenaire de Victor Hugo ainsi que les bruits plus étouffés d'une autre célébration, celle de François Mauriac né pratiquement au moment même où Hugo s'en allait. La chaine des générations, est un gage d'éternité. En ces premières heures de 1986, qu'on nous permette une dernière rétrospective en 1985 : un salut à François Mauriac !

La rediffusion, par la télévision, du très beau film de Georges Franju tiré de « Thérèse Desqueyroux » nous avait, il y a quelques mois, incité à relire le roman de Mauriac. Pas une ride, pas un dérapage : un texte bref et dense qui franchit allègrement soixante ans et se présente à nous, neuf et frappé par la patine d'un style qui fait l'effet du marbre. A se demander si certains jeunes écrivains, prolixes ou maladroits, ne devraient pas en prendre de la graine ! Pour parodier Mauriac lui-même, confiant, avec humour, en 1959 : « Il me semble que Madame Bovary se porte moins bien qu'autrefois », déclarons que Thérèse, elle, se porte, peut-être mieux qu'autrefois !

Dans l'habile montage de Keith Goesch, le romancier catholique donne la clé du mystère de Thérèse et de tant d'autres de ses personnages : « L'être humain tel que je le conçois dans le roman est un être engagé dans le drame du salut, même quand il ne le sait pas. »

Mauriac a été marqué par le jansénisme et on comprend qu'aux lendemains de la guerre il se soit senti quelque peu perdu et dépassé, face à la formidable explosion des écrivains jansénistes et athées qui avaient nom Camus, Sartre, Kafka, etc. (à propos de ce dernier Mauriac confie qu'il ne parvient pas à lire ses romans, mais que son journal et sa correspondance le fascinent). Le célèbre article où Sartre conteste à Dieu et à Mauriac leurs talents d'artiste et de romancier date de 1939. Mauriac mettra du temps à s'en remettre. Dans « la Pharisienne », écrite en 1941, il tient compte des remarques de son cadet. Mais, après la guerre, la vogue de l'existentialisme, puis du Nouveau Roman lié au structuralisme le paralyse. Il ira donc du côté du théâtre qui n'était pas sa voie, et surtout il devient l'immense journaliste que l'on sait, engagé dans de multiples combats.

Il publie cependant « le Sagouin » (premier roman après 1945) ; « Galigaï », « l'Agneau », et puis après quinze ans de silence : « Un adolescent d'autrefois », livre que les événements de Mai-1968 auréolent avec le recul d'une curieuse lumière. Tous ces titres sont regroupés dans le 4e volume de « la Pléïade ». Pour les apprécier ne faut-il pas accomplir un sérieux effort de remise en perspective historique et comprendre que Mauriac est un des rares monstres sacrés de l'avant-guerre à être demeuré dans l'arène littéraire et politique où se pressent après 1945 des noms inconnus et autant de théories nouvelles. Gide est mort (dès 1950), Bernanos également, Malraux n'écrit plus de romans, Martin du Gard est silencieux, etc.

Il est intéressant de voir Mauriac ferrailler, relever que désormais tout est philosophie et critique dans le roman, dénoncer l'invasion de l'érotisme... Alors que c'est l'un de ses thèmes masqués et souterrains (ne remarque-t-il pas que lui-même n'écrivait plus sous le signe de Balzac mais sous celui de Freud et de Proust), observer la dislocation de la personne humaine, phénomène qui provoque la ruine du roman, pester contre le pessimisme des auteurs nouveaux alors qu'il s'était fait une réputation dans le roman noir etc.

Il est également intéressant de s'arrêter sur les tentatives de Mauriac homme de théâtre, dont le volume IV de « la Pléïade » fournit d'excellentes illustrations comptant trois des quatre pièces achevées par l'auteur et des essais sans lendemains.

En 1934, alors qu'il vient d'être gravement malade et qu'il a été opéré d'une corde vocale, Mauriac découvre l'opéra à Salzbourg, et plus exactement « Dom Juan » de Mozart. C'est le coup de foudre pour Mozart, témoin de Dieu selon une thèse déjà colportée mais aussi pour le spectacle que Mauriac analyse inégalement, mais de manière fort stimulante. Aussi est-il mûr lorsque son ami Edouard Bourdet, directeur de la Comédie-Française, lui demande une pièce. Ce sera « Asmodée », créée en 1938 et qui transpose l'ambiance de ses romans. Le succès est énorme. Après la guerre sous le coup des événements tragiques (Mauriac est l'auteur du célèbre « Cahier noir » publié clandestinement aux Editions de Minuit) et de la crise romanesque déclenchée par l'article de Sartre, Mauriac se tourne délibérément vers le théâtre, en même temps d'ailleurs que vers le journalisme (ce qui fait qu'ayant été poète à ses débuts notre écrivain aura touché à tout). Voici donc en 1945 « les Mal-Aimés » créé au Français par Madeleine Renaud, Renée Faure, Julien Bertheau et Aimé Clariond. Suivront, en 1947, « le Passage du malin » au Théâtre de la Madeleine et « le Feu sur la terre ».

Reconnaissons que la lecture des « Mal-Aimés » laisse perplexe. Ce mélo moral appartient à un autre temps, à l'époque des Scribe, Sardou, Bataille ou Don-

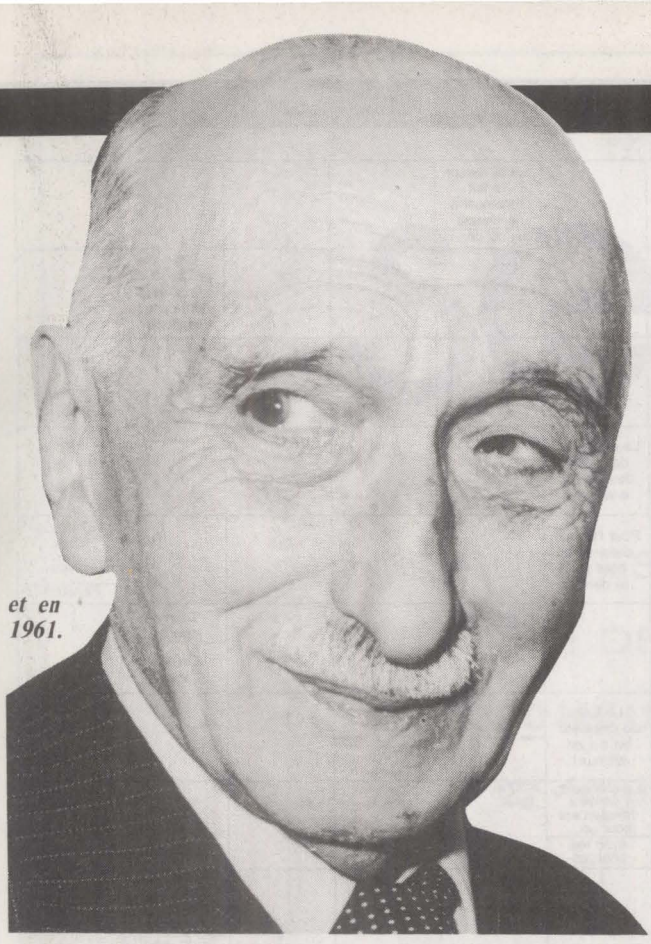

et en 1961.



LA CHRONIQUE DE CLAUDE GLAYMAN

nay dont Mauriac rappelle l'influence sur sa jeunesse. Que la même Madeleine Renaud ait été depuis l'interprète idéale de quelques-unes des grandes pièces de Beckett prouve le fossé qui nous sépare du théâtre de Mauriac. Curieux de théâtre populaire (Mauriac a suivi avec intérêt les efforts de Jean Vilar), Mauriac est, comme Sartre, un émule abâtardi du théâtre de boulevard. Comment, sinon en notant cette filiation, accueillir la sinistre rivalité de deux sœurs s'arrachant un homme, bien faible au demeurant, et dépendant d'un autre homme en la personne d'un père possessif ? Nous retrouvons la cruauté des êtres, propre à la prétendue noirceur du romancier : le péché de chair (ainsi qu'on le nomme), le désir d'expiation se mêlent en un cocktail désuet au parfum de souffrance (chacun au cours des trois actes ne cesse de souffrir).

Théâtre moralisant, injouable de nos jours. De plus le désir du styliste qui se méfiait de la réplique facile du romancier le conduit à préférer la correction grammaticale au langage parlé : la vraisemblance des propos en pâtit en même temps que leur vigueur. Dans la conférence sur le théâtre que contient le volume de « la Pléïade » Mauriac se justifie de n'avoir pas eu recours aux archétypes de l'Antiquité comme Giraudoux par exemple. L'auto, le confort bourgeois, les métiers du moment priment les divinités. C'est peut-être dommage car un créateur de personnages comme l'était Mauriac aurait vraisemblablement trouvé dans l'Antiquité un contexte plus universel qui serait mieux demeuré en prise avec nos perceptions fin de siècle.

En dépit du succès public de ses pièces, Mauriac a eu raison de se tourner toujours plus vers le journalisme où il a excellé. Au cours de cette deuxième carrière il a mis son exceptionnel talent de polémiste au service de ses convictions et de son inlassable curiosité. Quelques grandes causes dont on se gausse volontiers aujourd'hui ont bénéficié de ce soutien de marque, sans omettre De Gaulle, objet de la dévotion du maître. Et quel émerveillement à lire des commentaires que Mauriac a consacrés, dans les dernières années de sa vie, à un moyen d'expression comme la télévision. Le compagnon de Francis Jammes, de Paul Claudel, de Paul Valéry, le militant du « Sillon », l'homme du monde et des honneurs, l'académicien et le prix Nobel démontraient qu'un pur produit de la tradition était en mesure de se convertir à la nouveauté. Derrière le styliste — il faudrait analyser ce style extrêmement économe et efficace dans son alchimie — se dissimulait un homme toujours à l'affût de ce qui renouvelle le monde, même si l'on croit que Dieu, est la source de tout. Comme il a pensé que Dieu était un grand artiste, Mauriac l'a été à son tour. Malgré ses ratés et ses anachronismes il existe une modernité de Mauriac qui constitue son plus précieux héritage pour nous-mêmes comme pour les générations à venir. ●

FRANÇOIS MAURIAC

1885 : Naissance
1913 : Mariage avec Jeanne Lafon ; ambulancier durant la guerre
1922 : Succès du « Baiser du lépreux »
1927 : « Thérèse Desqueyroux »
1932 : « Nœud de vipères »
1933 : Académie Française
1937 : Engagement à gauche
1942 : Période de Résistance
1951 : Affaire Cocteau
1952 : Nobel
1953 : « L'Express ». Polémiques avec « le Figaro »
1959 : « Mémoires intérieurs »
1960 : Quitte « l'Express »
1970 : Mort de l'écrivain

LISEZ AUSSI

* ***George D. Painter : « Marcel Proust : 1871-1903 - Les Années de jeunesse/1904-1922 - Les Années de maturité » — 2 vols — Mercure de France.***

La grande biographie (1966) enfin rééditée. Ajouter le numéro 13 des « Cahiers Marcel Proust » consacré à « Quelques progrès dans l'étude du cœur humain » par Jacques Rivière — Gallimard ; c'est-à-dire les textes de Rivière lecteur de Proust et un texte très savant de Jean Milly : « Proust dans le texte et l'avant-texte » — Flammarion ; sans oublier le tome 13 de la « Correspondance » consacré à 1914 — Plon.

* ***François Gibault : « Céline. Tome 1. 1894-1932 : Le Temps des espérances/Tome 2. 1932-1944 : Délires et persécutions/ Tome 3. 1944-1961 : Cavalier de l'apocalypse. »***

Des trois volumes de la biographie de Gibault, le premier et le troisième étaient déjà connus ; le second, publié à l'automne dernier concerne notamment la période de l'Occupation. Une trilogie indispensable.

* ***Jules Renard : « Sourires pincés — Le vigneron dans sa vigne — Ragotte » « 10/18. »***

« Ragotte » était déjà paru dans « Folio » n° 1575 *(« l'Unité » n° 570).* Les deux autres séries de textes n'étaient guère disponibles. Renard, un observateur inoubliable.

* ***Anatole France : « l'Ile des pingouins » — Presses Pocket.***

Dans les coulisses et sur la scène de la « Civilisation pingouine » par un écrivain qu'on relit de plus en plus.

* ***Paul Morand : « L'Europe galante/Parfaite de Saligny » suivi de « la Clef du souterrain » — 2 vols. Coll. « Les Cahiers rouges » — Grasset/Stock poche.***

L'un des plus célèbres titres de Morand et deux nouvelles plutôt méconnues.

* ***Jean Giraudoux : « Bella » Coll. « Les Cahiers rouges » -Grasset.***

« Bella » la scandaleuse, date de 1926.

* ***Georges Bernanos : « Monsieur Ouine/Nouvelle histoire de Mouchette » — 2 vols — Presses Pocket.***

Formidables romans et notamment « Mouchette », une enfance hugolienne au XXe siècle.

* ***Marcel Jouhandeau : « Chronique d'une passion » — Gallimard, Coll. « L'imaginaire ».***

Le feu de la passion et de l'amour. Un texte publié en 1938.

* ***Duc de Castries : « La vieille Dame du Quai de Conti : une histoire de l'Académie Française » — Librairie Académique Perrin.***

Edition 1978 revue et corrigée. La vieille dame est-elle digne ou indigne ?

PAR REMY ALBERT

THEME : LA CHASSE

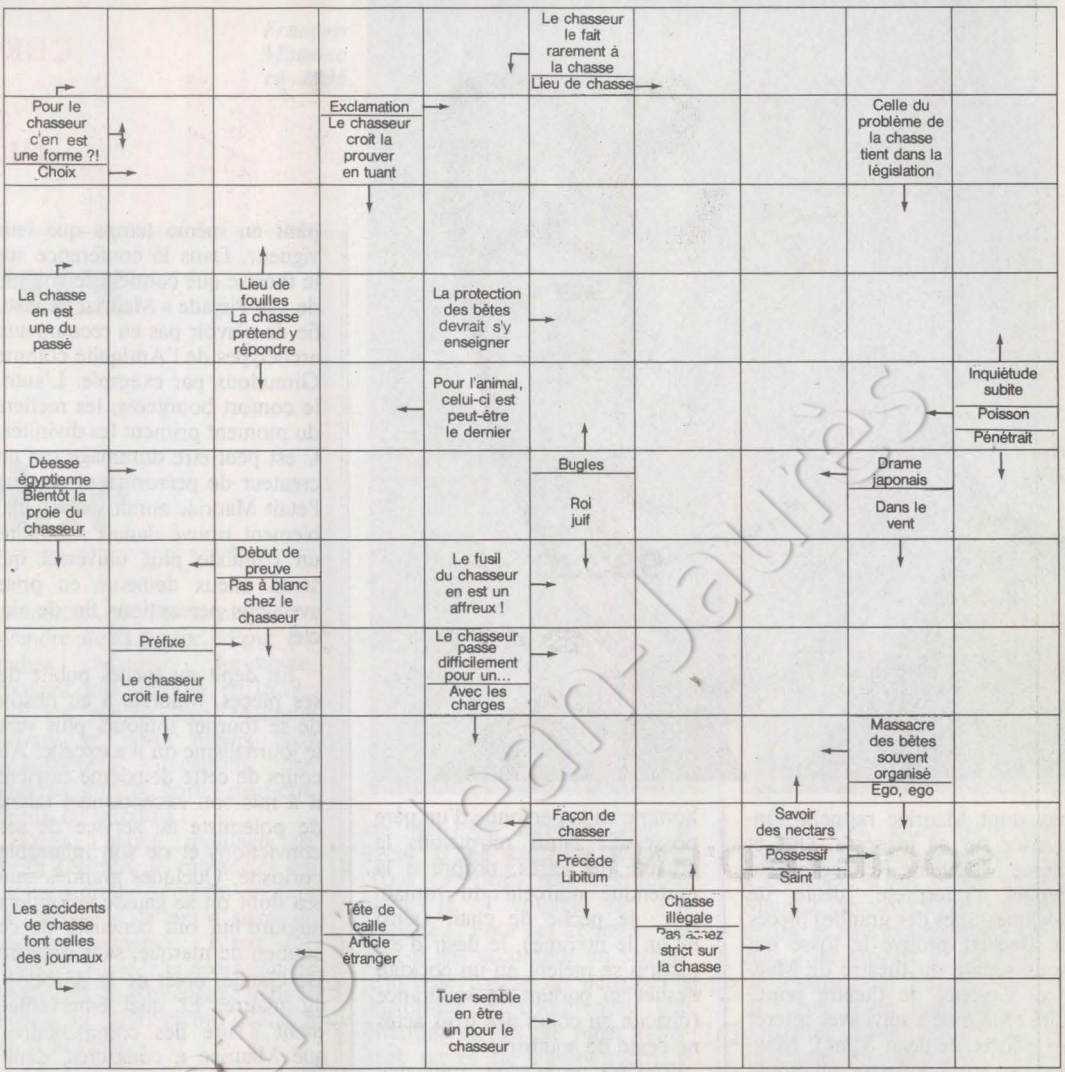

B	O	■	O	C	■	R	■	I	S
E	■	B	O	U	J	E	N	A	H
R	O	I	■	V	O	Y	A	G	E
R	I	■	E	A	U	■	M	O	A
Y	E	U	X	■	R	O	■	■	■
■	■	S	O	R	N	E	T	T	E
G	L	A	D	I	A	T	E	U	R
A	I	■	E	C	L	A	T	E	R
U	S	E	■	H	I	■	A	■	O
L	A	■	P	A	S	S	I	O	N
E	N	C	A	R	T	E	■	I	E
■	T	E	■	D	E	T	A	L	E

THEME : FRANÇOIS MAURIAC

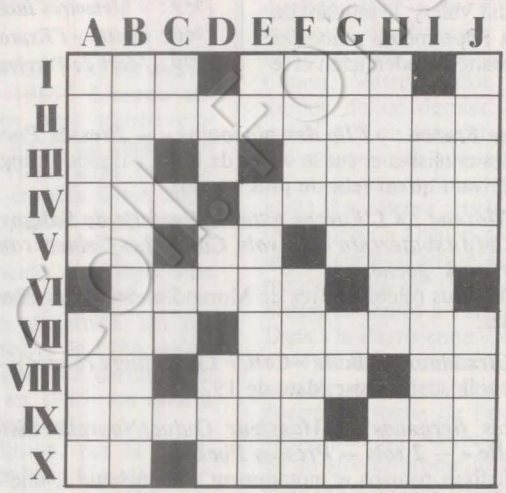

HORIZONTALEMENT : I – Point blanc surcourt. Gratta ou dérapa. II – Cette doctrine de la « prédestination » marqua profondément François Mauriac. III – Interjection.Va de l'enfant espiègle à l'esprit malin. IV – Berceau, puis demeure, de volatiles. Keith Goesch fit ainsi des propos de François Mauriac dans son recueil d'interviews « les Paroles restent ». V – Plutôt démonstratif. Article très contracté. Un « paradis sur terre », pour le poète que fut François Mauriac, à ses débuts littéraires. VI. François Mauriac relevait que tout y était philosophie et critique. Symbole chimique. VII – Cette école est rarement faite pour son anagramme. Résident provisoirement. VIII – N'a qu'à moitié tort. De Fricotin à Anderssen. En plein milieu du Ciel. IX. Cet excès peut conduire à l'ivrognerie.Tente, par avance, de « brouiller la 5e ». X. Objet de la tentation d'Esaü. Lieu de repos mythologique où séjournent les hommes vertueux... donc, peut-être François Mauriac !

VERTICALEMENT : A – Epineux à fleurs jaunes. Pour François Mauriac : il est engagé dans le drame du salut. B – Œuvre de François Mauriac (deux mots). C – Interne. Se suivent dans le cloaque. B.C. les précèdent souvent de nos jours. D – Condition parfois écrite, même pour François Mauriac. Avant le Zénith. Prénom d'une actrice célèbre. E – Une île française pour un soleil du Nil. Elle est évidente chez François Mauriac quand il critique le pessimisme, lui qui écrivit des romans noirs. F – Péninsule d'Asie méridionale. Ce prix fut attribué à François Mauriac, en 1952. G – « Les Mal-Aimés » en fut une de François Mauriac, créée par Madeleine Renault. Soldat américain. H – François Mauriac l'écrivit pour la Comédie Française et pour Edouard Bourdet. Sont en reste. I - Celle de François Mauriac est une des raisons de la redécouverte de son œuvre. J – Cet auteur, penseur rationaliste, mourut quand François Mauriac atteignit ses 7 ans. François Mauriac la considérait comme un formidable moyen d'expression.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
I	M	O	D	E	R	N	I	S	M	E
II	E	L	U	■	I	A	■	C	O	R
III	T	A	R	A	■	R	I	E	N	S
IV	I	V	■	M	O	R	A	N	D	■
V	C	■	C	U	R	E	■	A	I	E
VI	U	■	O	S	■	R	U	R	A	L
VII	L	E	W	I	S	■	S	I	L	O
VIII	E	M	B	O	U	T	I	S	■	I
IX	U	S	O	N	S	■	T	T	C	■
X	X	■	Y	S	■	R	E	E	L	S

Collection Jean-Jaurès

sepur

69, RUE DES FRÈRES LUMIÈRE

Z.I. DES CHANOUX

93330 NEUILLY SUR MARNE

☎ 43.00.15.22 & 64.40

SOCIÉTÉ D'ENTRETIEN ET DE PROPRETÉ URBAINE

ENLÈVEMENT D'ORDURES MÉNAGÈRES
DE GRAVOIS ET DE DÉTRITUS
PAR BACS MULTIBENNES

NETTOIEMENT MURS ET ÉDIFICES
PAR PROJECTION (EAU CHAUDE
ET FROIDE, SABLE)

NETTOIEMENT DE VOIES
PUBLIQUES ET PRIVÉES
ASSAINISSEMENT

HYGIÈNE PUBLIQUE
BALAYAGE DE CHAUSSÉES
ET AUTOROUTES PAR ASPIRATION

018756

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Donnons des oreilles à la terre.

Souscrire aux emprunts de la C.N.T., c'est participer à la modernisation de notre réseau téléphonique et au maintien de l'avance technologique des télécommunications françaises.

C'est donner des oreilles à la terre.



ROUX, SEGUELA, CAYZAC & GOUDARD

CNT

Caisse Nationale des Télécommunications

Prêtez l'oreille à nos emprunts.

20, av. Rapp 75341 Paris Cedex 07 - Tél. : (1) 705.94.39.



Tiens! On s'équipe.
La CAECL fait travailler notre argent.

Ponts ou échangeurs routiers, crèches ou équipements hospitaliers, transports urbains ou aéroports, les collectivités locales, votre commune, votre département ou votre région ont toujours besoin de fonds pour financer de nouveaux équipements.

La Caisse d'Équipement des Collectivités Locales (CAECL), établissement public géré par la Caisse des dépôts, leur prête ces fonds qu'elle réunit en faisant appel à l'épargne publique, suivant 2 types d'emprunt obligataire:

- un emprunt permanent CAECL "Régions de France", le seul emprunt auquel vous pouvez souscrire à tout moment, dans les bureaux de poste, les caisses d'épargne, chez les comptables du Trésor et les agents de change.
- des emprunts CAECL ponctuels, disponibles aux mêmes endroits, mais aussi dans les banques.

Les obligations de la CAECL, un placement sûr et rémunérateur par lequel vous participez à l'équipement des collectivités locales en France.

La CAECL finance les collectivités locales.

CAECL

Diffusion N.m.p.p. - Commission paritaire n° 52 325